Lisez L'Evénement chaque matin

Il est le **premier** à vous renseigner de façon **complète** et **impartiale**

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

70ième ANNEE No 4 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 10 JUIN 1936 | Température: Partiellement nuageux | DOUZE PAGES

POURQUOI PAS? les cigarettes GRADS
TRES DOUCES
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX
GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

LEON CASGRAIN.C.P.413
RIVIERE DU LOUP
EN BAS. TEM
5292-15 OCT 36.

LE SENAT ET LA CHAMBRE DES DEPUTES EN GUERRE?

OUVERTURE DU CONGRES REPUBLICAIN

Le sénateur Steiwer veut remplacer le New Deal par un American Deal.

VIGOUREUSE ATTAQUE

Allusion à la politique de réciprocité commerciale avec le Canada.

UN PROGRAMME

Cleveland, 10. (P.C.)—Le sénateur Fred Steiwer a lancé un vibrant appel à la convention nationale républicaine, hier soir, en invitant les membres de tous les partis à s'unir pour anéantir le New Deal, et a violemment critiqué la politique de réciprocité commerciale du président Roosevelt.

L'orateur réclama "l'aide et les conseils des Américains, quel que soit leur parti, pour chasser les démocrates du pouvoir au mois de novembre afin d'installer à la place un American Deal".

Des sifflets et des applaudissements accueillirent en même temps son invitation aux démocrates à se joindre aux républicains lors de la prochaine élection.

Espaçant ses paroles pour mieux les faire sentir, le sénateur déclara: "Une combinaison d'accords commerciaux imprudents et sans uniformités, ainsi que les politiques monétaires de l'administration actuelle, sont en voie de placer rapidement le pays sous le contrôle étranger."

M. Steiwer mentionna principalement dans ses critiques la politique de réciprocité commerciale du gouvernement, la réduction des droits sur les produits agricoles, laitiers et forestiers, "lignes dans lesquelles le pays a un surplus", dit-il. Il ne nomma aucun traité d'une manière explicite, mais les produits en question figurent largement dans le pacte commercial avec le Canada.

Réclamant un front uni contre le New Deal, le sénateur s'écria :

"Il n'y a pas de lignes de parti quand la liberté humaine est en jeu. Dans cette crise, les questions sont au-dessus des divergences de parti".

M. Steiwer proposa ensuite un programme en neuf points dont les principaux sont :

1.—Un système bancaire permettant le libre échange de la richesse, et une monnaie honnête.

2.—Ne pas administrer le gouvernement comme une affaire commerciale, bien que ce soit une vaste entreprise commerciale.

3.— Faire du commerce étranger un véritable actif.

4.— Maintenir le revenu agricole en équilibre avec le revenu industriel.

5.—Des lois pour prévenir les pertes résultant de la concurrence dans l'industrie.

6.— Règlementation des entreprises commerciales du gouvernement qui détruisent le commerce.

7.—Permettre à la nation de profiter de son heureuse position géographique et éviter tous les embarras étrangers. Etc., etc.

UNE QUERELLE DE VOISINS SE TERMINE FATALEMENT

St-Catharines, Ont., 10. — (P.C.) A la suite d'une querelle soulevée par l'érection d'une clôture entre deux propriétés, un vieillard et son morts et un autre couple a été arrêté, accusé d'assaut grave. Les morts sont John Seabright, 69 ans, et son épouse, 65. Les deux accusés sont M. et Mme William Manchuk.

On a raconté que Manchuk frappa Seabright avec une hache et que, lorsque son épouse vint à son secours, il frappa cette femme également. L'épouse de Manchuk, de son côté, se serait servie d'un bâton de baseball.

M. DUNNING SATISFAIT DES RESULTATS OBTENUS

Ottawa, 10. — (P.C.) — Les livres de souscription pour l'emprunt de conversion de 1936, ouverts le 3 juin, ont été fermés hier soir à six heures et le ministre des Finances, M. Dunning, a annoncé que l'échange de $115,000,000 d'obligations sur un total possible de $187,000,000 dépassait son attente.

Il y aura toutefois une légère augmentation dans le total des conversions enregistrées à six heures hier soir, quand toutes les souscriptions dispersées au loin auront été reçues.

"Ce résultat", dit le ministre des Finances, "résout pratiquement les problèmes de conversion du gouvernement pour l'année et la prochaine grosse opération financière sera l'échéance d'obligations à cinq pour cent, exemptes de taxes, au total de $89,000,000, le 1er mars 1937."

M. BLUM PRESSE LA CHAMBRE DE SATISFAIRE LES OUVRIERS

Le premier ministre veut faire adopter sans délai son programme social.

POUR PARER AUX GREVES

L'activité industrielle n'est pas rétablie encore. — Choc socialo-communiste.

DES ARRESTATIONS

Paris, 10. — (P.C. - P.A.) M. Léon Blum, premier ministre socialiste de France, a invité le parlement à agir sans tarder pour remédier à la fièvre des grèves qui couve encore dans le pays. "Chaque heure compte", dit le chef du cabinet. M. Blum a apporté de son cabinet à la Chambre, hier, ses projets de loi concernant la semaine de 40 heures, les vacances payées, les contrats collectifs du travail et le rétablissement des diminutions pratiquées dans les pensions. Dans l'intervalle, les mineurs de charbon et des travailleurs employés dans diverses industries en province persistent à rester les bras croisés, ce qui prolonge l'inquiétude de la nation. Les efforts combinés des chefs du gouvernement et des chefs ouvriers n'ont pas réussi à rétablir entièrement l'activité industrielle.

Dans la soirée, le ministère de l'Intérieur a annoncé l'arrestation d'un certain nombre d'agitateurs accusés de port d'armes et d'avoir essayé d'influencer les grévistes. Peu de temps auparavant, des députés de l'aile gauche avaient décidé de réclamer des explications du ministre de l'Intérieur, M. Roger Salengro, au sujet de la rumeur que des troupes et des gardes mobiles avaient été concentrées dans Paris.

Les députés ont répondu à l'appel de M. Blum en lui accordant sa demande réclamant la formation d'un comité spécial de trente-trois membres pour expédier la législation projetée. On s'attend à ce que ces diverses mesures soient votées définitivement la semaine prochaine.

M. Blum a aussi présenté un projet de loi pour assurer au gouvernement le contrôle sur la Banque de France.

Les grévistes retournant en grande majorité au travail, à la suite de l'entente intervenue avec les patrons sous la pression du gouvernement, la zone industrielle de Paris a retrouvé hier son aspect à peu près normal.

Mais la 14e journée des grèves a été marquée par une bataille entre des socialistes et des communistes récalcitrants aux usines de munitions de Valenciennes. Une douzaine de socialistes sortirent de la lutte avec des contusions et des blessures. Dans le nord du pays, 150,000 mineurs font encore la grève et continuent d'occuper les mines.

A Rouen la grève du gaz a pris fin, mais à Toulouse 15,000 hommes et femmes n'ont pas encore repris le travail. A Bordeaux, les magasins à rayons sont fermés et les ouvriers des chantiers maritimes et des fabriques d'avions se croisent les bras.

Dans le nord, des employés de fabriques abandonnent le travail par sympathie pour les mineurs.

UN GOUVERNEMENT FASCISTE POUR LES ETATS-UNIS?

Boston, 10. — (P.C. - P.A.) — M. Roger W. Babson, statisticien bien connu, parlant à un déjeuner ici, hier, a recommandé à ses hôtes de se faire une "petite réserve" de "bonnes valeurs canadiennes" comme protection "contre un gouvernement fascite aux Etats-Unis", et a suggéré de placer ces titres "dans une banque de Montréal".

AUTRICHE ET ALLEMAGNE

Schuschnigg prêt à favoriser une entente pourvu que les droits de Vienne soient sauvegardés.

LE CAS STARHEMBERG

Vienne, 10. — (P. C. — P. A.) Le chancelier Kurt Schuschnigg a offert, hier soir, de participer à une entente avec l'Allemagne à la condition que la liberté et l'indépendance de l'Autriche soient sauvegardées sans réserve.

Adressant la parole à cent mille membres de l'organisation patriotique "Front du Fatherland", Schuschnigg a toutefois recommandé aux nazis et aux socialistes de ne pas parler de révolution "parce que ce pays n'est pas assez fort pour la combattre".

Il a également enjoint à ses auditeurs d'oublier les anciennes frontières de l'Autriche et de songer au nouveau Fatherland.

Faisant apparemment allusion au prince Ernst Von Starhemberg, tout récemment rejeté du cabinet comme vice-chancelier, Schuschnigg déclara : "Un général qualifié obtient de meilleurs résultats que cinq généraux de premier plan qui ne s'accordent pas". Von Starhemberg n'assista pas à cette assemblée.

"L'ancienne démocratie n'était pas une vraie démocratie", dit le chancelier, "mais nous verrons bientôt s'organiser une démocratie pratique".

Lorsque Schuschnigg monta à la tribune, des royalistes crièrent : "Hoch Hapsbourg !"

Tandis que le maître de l'Autriche parlait, des individus, probablement des nazis, firent exploser deux pétards dans un café voisin, causant un peu de panique.

Au cours d'une discussion sur la deuxième lecture du bill proposant de rétablir l'ancien directorat des chemins de fer nationaux, le T. H. Arthur Meighen, faisant allusion aux menaces et aux foudres pouvant atteindre la Chambre Haute si elle bloque la législation du gouvernement, déclare: "J'aimerais mieux voir le Sénat aboli pour avoir fait son devoir que de le voir méprisé pour n'avoir pas su le faire". — Réponse à des paroles prononcées à la Chambre des Communes par M. King. — Le sénateur Dandurand prend la défense du gouvernement.

LE BILL AU COMITE DES CHEMINS DE FER

Ottawa, 10. — (P.C.) Le sénateur Arthur Meighen, leader conservateur à la Chambre Haute, a déclaré hier : "J'aimerais mieux voir le Sénat aboli pour avoir fait son devoir que de le voir méprisé pour n'avoir pas su le faire".

Faisant ensuite allusion aux "menaces et aux foudres" pouvant atteindre le Sénat s'il bloquait la législation du gouvernement, le sénateur Meighen ajouta : "Tout ce que je désire, c'est que ce corps fasse son devoir dans toutes les circonstances et en dépit de toutes les menaces".

Le leader conservateur formula ces paroles au cours d'une discussion sur la deuxième lecture du bill proposant de rétablir l'ancien directorat des Chemins de Fer Nationaux et d'abolir le bureau actuel composé de trois syndics.

M. Meighen fit évidemment allusion aux remarques prononcées à la Chambre des Communes par le premier ministre Makenzie King qui avait déclaré la semaine dernière que le gouvernement ne se laisserait pas entraver dans ses efforts par les faits et gestes "de ceux de la Chambre Haute".

"Le gouvernement", dit M. Meighen, "n'a reçu du peuple aucun mandat l'autorisant à faire disparaître le bureau des syndics, et il n'a pas été prouvé que ces syndics ont échoué dans leur mission. Si l'administration des C. N. R. doit être modifiée avec chaque changement de gouvernement, ce réseau ferroviaire deviendra un foyer de désolante noirceur et de terreur".

Le sénateur Dandurand, leader du gouvernement, riposta : "Le gouvernement a la responsabilité de l'administration du chemin de fer, et je n'ai pas besoin de répéter que nous avons un mandat du peuple".

Finalement, le bill fut référé au comité sénatorial des chemins de fer.

L'HON. M. HOWE FAVORISE LE PLAN DU CANADIEN NATIONAL

Le ministre des Chemins de fer soumet un bill pour le nouvel embranchement.

SENNETERRE-ROUYN

Le Canadien National, dit M. Howe, a été le pionnier de cette région.

AUTRES APPLICATIONS

Ottawa, 10. — (P.C.) — L'honorable C.-D. Howe, ministre des Chemins de Fer, a proposé à la Chambre des Communes, hier, d'autoriser le Canadien National à construire un embranchement de Senneterre à Rouyn, dans le district minier du Nouveau-Québec. "Cette nouvelle ligne", dit le ministre, "desservira un territoire dans lequel se trouvent déjà dix mines d'or en production et environ trente autres qui promettent beaucoup. C'est pour préserver une zône qui semble être nettement la propriété du Canadien National que nous voulons hâter l'adoption de ce bill".

M. Howe expliqua que le Canadien National avait été le premier, avec sa ligne du Transcontinental, à desservir cette région. Au temps où le Canadien National construisait son embranchement se rendant à Noranda, les propriétaires de la dite mine demandèrent aux deux chemins de fer, Canadien Pacifique et Canadien National, de leur procurer des moyens de transport. C'est le Canadien National qui le premier se rendit à cette demande.

Deux applications de compagnies privées afin d'obtenir des chartes ont été faites à la législature de Québec. L'une supportée par le Pacifique Canadien, a déjà été approuvée par le comité des chemins de fer de la législature.

W. Macdonald, député libéral de Pontiac, déclara qu'il encourageait la construction d'une ligne du Pacifique Canadien d'Angliers jusqu'à Rouyn, mais pas plus loin, étant donné que 15,000 nouveaux colons profiteraient de cette ligne.

Le gouvernement de Québec envoie des milliers de colons dans ce territoire et M. Macdonald espère que ces nouveaux travailleurs du sol ne seront pas laissés sans service de chemin de fer. Ces colons ont toutes les chances de réussir, ayant les établissements miniers comme marchés pour leurs produits. Il exprima l'espoir que l'on puisse faire certains arrangements qui permettraient aux deux compagnies de construire leurs lignes.

Le bill accordant la charte a été adopté en première lecture.

UNE BATAILLE ECLATE DANS LES RUES DE PARIS

Paris, 10. — (P.C. - P.A.) — Une bataille a éclaté dans Paris, hier soir, quand une douzaine de jeunes hommes armés de bâtons ont cherché à pénétrer dans les bureaux d'une compagnie d'assurance occupés par des grévistes. La police dut intervenir pour rétablir l'ordre. Une personne fut arrêtée et une autre transportée à l'hôpital avec une fracture du crâne.

DETTES DES PROVINCES

Les gouvernements provinciaux doivent actuellement au fédéral un montant de $123,787,454.

LES GARANTIES

Ottawa, 10. — (P. C.) D'après un renseignement fourni à la Chambre des Communes, hier, les gouvernements provinciaux doivent au gouvernement fédéral le total de $123,-757,454. De plus, le gouvernement a garanti des bons du trésor se montant à $13,644,410, ce qui fait en tout un total de $137,431,864.

De ce chiffre, $116,462,691. consistent en emprunts sous la loi de secours qui portent intérêts au taux de 4 pour cent. Ces emprunts ont tous été consentis aux provinces de l'ouest, comme suit : Manitoba, $15,-504,855 ; Saskatchewan, $48,368,047; Alberta, $25,081,000 ; Colombie Anglaise, $27,508,789.

A mentionner aussi particulièrement le montant de $6,768,750. prêté pour la construction d'habitations, après la guerre. Ces prêts ont été faits en vertu de la loi des mesures de guerre et ils portent intérêt à 5 pour cent. Ils se distribuent comme suit par provinces : Ile du Prince-Edouard, $31,500 ; Nouvelle-Ecosse, $682,000 ; Nouveau Brunswick, $648,700 ; Québec, $2,-609,687 ; Manitoba, $1,095,000 ; Colombie Anglaise, $1,701,500.

ON FAIT UNE EXCEPTION POUR CE RAT-DE-CALE

Southampton, 10. — (P.C.—Câblogramme) Contrairement à sa ligne de conduite habituelle, la compagnie des vaisseaux du Pacifique Canadien a demandé en cour hier la permission de retirer sa plainte contre Henry-James Bunker, jeune homme de 23 ans de Montréal, qui avait volé son passage sur l'"Empress of Australia".

M. A.-R. Lightfoot, au nom du Pacifique Canadien, a déclaré au magistrat que la compagnie ne voulait pas encourager les rats-de-cale, mais que, dans ce cas particulier, elle voulait faire une exception.

Bunker s'était embarqué à Québec dans le but de chercher de l'emploi dans le corps anglais d'aviation. Durant le voyage, il a fait bonne impression auprès des officiers par son excellente conduite et son goût au travail.

M. Lightfoot ajouta que Bunker avait promis que, s'il réussissait à s'enrôler dans la Royal Air Force, il rembourserait le prix de son passage à la compagnie.

COMPLOT ROYALISTE DECOUVERT A MADRID

Madrid, 10. — (P.C.-P.A.) — Le gouvernement de gauche, résolu à mettre fin au terrorisme qui balaie le pays depuis les élections du 16 février, a annoncé hier soir qu'il se hâtait de préparer un projet de loi en vertu duquel la possession d'armes et d'explosifs sera considérée comme l'un des délits les plus graves dans le code pénal.

Cette décision a été prise à la suite de la découverte d'un complot royaliste.

Un relevé officieux établit que 175 personnes ont été tuées et 749 blessées dans des batailles entre droites et gauches depuis la dernière élection. Plus de cent temples et couvents ont été incendiés et les dommages causés aux propriétés ecclésiastiques représentent des millions de pesetas.

CIANO HERITIER POLITIQUE DU DICTATEUR DE L'ITALIE

Le gendre de Mussolini est nommé ministre des Affaires Etrangères.

L'OPINION A ROME

Le comte Galeazzo Ciano serait désigné à la succession du Duce.

AGE DE 33 ANS

Rome, 10. (P.C.-Par Andrue Berding, de la Presse Associée) — Le premier ministre Mussolini semble avoir désigné son successeur, hier en nommant son gendre, le comte Galeazzo Ciano, comme ministre des Affaires Etrangères d'Italie.

Dans ce remaniement ministériel que lon prévoyait depuis longtemps, le Duce a abandonné trois des huit portefeuilles qu'il détenait sur un total de quinze.

Le comte Ciano, qui n'a que 33 ans, devient le plus jeune ministre des Affaires Etrangères que l'Italie ait jamais eu. On croit dans les cercles diplomatiques que le Duce va maintenant l'entraîner afin d'en faire son successeur à la tête du gouvernement. Ciano est marié à Edda, fille de Mussolini.

Le dictateur a abandonné les portefeuilles des Colonies et des Corporations en plus de celui des Affaires Etrangères. Mais il restera néanmoins un homme fort occupé. En plus d'être premier ministre, Mussolini s'est gardé l'Intérieur, la Guerre, la Marine et l'Aviation.

En faisant une place pour le comte Ciano, Mussolini a accepté la démission de Fuivio Suvich, sous-secrétaire aux Affaires Etrangères depuis plusieurs années. Mais il a écrit à Suvich une lettre appréciant "la collaboration que vous m'avez donnée durant quatre ans", et lui promettant "une position de haute confiance".

M. Giuseppe Bastianini, ambassadeur en Pologne, a été nommé sous-secrétaire aux Affaires Etrangères. Il est âgé de 37 ans.

Les autres nominations sont les suivantes: Diano Alfieri, jusqu'à hier sous-secrétaire du comte Ciano, nommé ministre de la Presse et de la Propagande; Ferruccio Lantini, ministre des Corporations, et Alessandro Lessona, ministre des Colonies. Ce dernier était sous-secrétaire de ce département.

LE CABINET BELGE

Bruxelles, 10. — (P.C.—Havas) Le premier ministre désigné, M. Paul Van Zeeland, a poursuivi ses démarches, hier soir, pour mettre fin à la crise ministérielle belge. Dans l'intervalle, la grève des dockers s'est propagée à d'autres industries.

Sortant d'une conférence avec les chefs des partis catholique et socialiste, M. Van Zeeland a déclaré: "Après un échange de vues très complet, aucune difficulté insurmontable ne semble se manifester, et mon impression est très favorable".

Le premier ministre a ajouté qu'il serait reçu par le roi Léopold aujourd'hui et que son cabinet serait probablement formé au complet à ce moment-là.

LE TERRORISME CONTINUE DE REGNER DANS L'EGYPTE

Jérusalem, 10. — (P.C. - Agence Falcor) — Un individu embusqué le long de la route de Jéricho a tué un constable arabe hier après-midi.

Les autorités ont annoncé que plus de 2,000 arbres de la forêt Balfour, à Ginegar, avaient été incendiés et que plus de dix mille arbres avaient été détruits au cours des désordres de ces deux derniers mois.

SUGGESTION DE BENNETT

Mieux vaudrait payer une pension aux employés de surplus que de les garder à ne rien faire.

FUSION DE BUREAUX

Ottawa, 10. — (P. C.) Parlant au cours de la discussion sur le bill du gouvernement proposant la fusion de divers départements, le chef conservateur M. R.-B. Bennett a suggéré hier, à la Chambre des Communes, qu'il vaudrait mieux retirer du service les employés de surplus et leur payer un salaire ou une pension que de les garder dans des bureaux où leur services ne sont pas requis.

M. Bennett ajouta que son gouvernement n'avait pas voulu entreprendre une telle fusion de départements dans la crainte d'augmenter le nombre des chômeurs en congédiant des employés.

Le ministre qui dirigera le nouveau département englobant les Mines, l'Intérieur, la Colonisation et l'Immigration, l'hon. T.-A. Crerar, proposa en amendement de changer le nom projeté de ce département en celui de "département des Mines et ressources", éliminant les mots "et Colonisation" apparaissant dans le projet.

La Chambre, après avoir adopté ce bill en troisième lecture passa à l'étude d'une mesure identique proposant la fusion en un seul des départements de la Marine, des Chemins de Fer et Canaux et la branche de l'aviation civile (relevant actuellement de la Défense nationale) en un nouveau département du Transport.

Les départements qui seront ainsi fusionnés emploient dans le moment 3,845 personnes.

LE SERVICE CIVIL DANS LES HAVRES

Comment sera recruté le personnel attaché aux ports nationaux?

DEBAT AU SENAT

Le président de la Commission du Service Civil appelé à donner son avis.

CRITIQUE ET OPINIONS

Ottawa, 10. — (P.C.) — M. C.-H. Bland, président de la Commission du Service Civil, sera invité à comparaître devant le comité sénatorial des chemins de fer pour expliquer de quelle manière la commission s'y prendra pour engager des hommes pour les commissions des ports si elle est appelée à le faire. Cette décision fut prise hier à la suite d'une longue discussion sur les avantages et désavantages du recrutement du personnel des ports nationaux par la commission.

Selon le bill des ports nationaux, le gérant de chaque port aurait la responsabilité d'engager son propre personnel, sujet à approbation du conseil national des ports. Le sénateur C.-C. Ballantyne (cons., Montréal) proposa en amendement que les employés permanents et saisonniers devraient être placés sous la juridiction de la Commission du Service Civil.

Le sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement, déclara qu'il n'était pas question de congédier des employés permanents qui travaillent actuellement dans les ports nationaux. "Dans la majorité des cas", dit-il, "ces hommes détiennent leur emploi depuis des années et ils ont servi sous plusieurs ministres de la Marine. Nous voulons toutefois assurer leurs coudées franches aux gérants des ports dans le choix de leurs assistants. Je suis particulièrement opposé à ce que les employés saisonniers tombent sous le coup de la Commission du Service Civil."

Le sénateur Lucien Moraud (cons., LaSalle) dit que le port de Québec était administré selon le principe du patronage et qu'il n'y avait eu aucun changement après que le conseil central en eut pris le contrôle.

SIX DIRECTEURS POUR LA BANQUE CENTRALE

Ottawa, 10. — (P.C.) — Le nombre des directeurs que pourra nommer le gouvernement dans le conseil d'administration de la Banque du Canada en vertu de la nouvelle organisation proposée par le gouvernement King a été porté de quatre à six par une motion adoptée par la Chambre des Communes hier soir. Cette motion avait été présentée par le ministre des Finances, M. Dunning.

La Chambre accepta l'amendement au bill ministériel permettant au Trésor d'acquérir le contrôle de la Banque centrale, afin de prévenir la possibilité de la perte du contrôle public. Avec quatre directeurs seulement, le gouverneur et son assistant auraient pu donner leurs votes du côté des sept directeurs privés de la Banque et déjouer le gouvernement. Pour prévenir cela, l'amendement augmente le noombre des directeurs publics à six et leur accorde à chacun deux votes.

ENFANT PRECOCE

Bon Accord, Alta, 10. — (P. C.) Le "Bon Accord Herald", journal qui vient de naitre dans cette localité, a pour imprimeur et rédacteur un garçonnet de douze ans, Eddie Arrol.

Cette minuscule feuille n'est imprimée que d'un côté sur une page ayant 10 1-2 pouces par 8 pouces.

FAITS DIVERS

ORDRE D'EVACUATION

Shanghai, 10. — (P.C.-P.A.)—Les autorités britanniques ont ordonné aujourd'hui aux femmes missionnaires d'évacuer le secteur de Hengyang, province de Hunan, que l'on dit occupé par les troupes du gouvernement de Canton en marche vers le nord. Le général Ho Chien, gouverneur de la province de Hunan, a annoncé à Changsha que les forces de Canton occupaient Hengyang. On a conseillé aux missionnaires de se réfugier à Changsha.

Le généralissime Chiang Kai-Shek, chef du gouvernement de Nanking, qui lundi déclara qu'il n'y aurait pas de guerre contre le Japon, ni de guerre civile, a fait hier un geste conciliatoire dans le but d'apaiser la crise du sud de la Chine. Il a télégraphié à Canton en réponse à son manifeste réclamant une guerre contre le Japon qu'il espérait que le sud "réaliserait la gravité de son action".

LEUR SEUL JOUR DE CONGE

Ottawa, 10. — (P.C.) — Huit religieuses du couvent des Ursulines de Malone, N.-Y., ont passé leur unique jour de congé annuel à Ottawa hier. Vêtues de leurs costumes monacaux, elles ont visité les édifices du Parlement en compagnie de M. l'abbé Desrosiers, dans la paroisse duquel elles font de l'enseignement.

"Nous avons passé une magnifique journée", ont-elles déclaré en s'en allant. L'an prochain, elles ont l'intention de se rendre à Québec.

ASSEMBLEE CONVOQUEE

Calgary, 10. — (P.C.) — Une assemblée du comité exécutif du parti libéral de l'Alberta a été convoquée pour le 1er août par R.-M. Edmanson, président de l'association provinciale. On croit probable la réorganisation du parti.

DEMANDE DE Mme HAUPTMANN

Trenton, 10. — (P.C.)— Mme Bruno-Richard Hauptmann, a-t-on appris hier, a demandé à l'état du New-Jersey de lui retourner l'automobile et les autres effets de son mari qui furent saisis après l'arrestation d'Hauptmann, électrocuté depuis pour l'enlèvement et le meurtre du bébé Lindbergh. Aucune décision n'a encore été prise.

LA CENTRALISATION DES 7 PORTS NATIONAUX DU CANADA

Ottawa, 10. — (P.C.) — Le comité des chemins de fer, des ports et téléphones au Sénat a approuvé hier la clause du bill relatif aux commissions de ports centralisant le contrôle sur les sept ports nationaux du Canada, mais il a laissé incertaine la position du port de Sorel.

Le sénateur J.-H. Rainville, conservateur, Montréal, a déclaré que le port de la métropole souffrirait une désastreuse compétition de la part de Sorel si ce port n'était pas placé sous le contrôle du Bureau Central qui aura son siège à Ottawa.

Le très honorable Arthur Meighen, leader conservateur, a été du même avis et il a demandé si on devait ermettre au port de Sorel de faire une concurrence injuste au port de Montréal. Le comité, finalement, a remis à plus tard la question de Sorel.

DOMMAGES DE $1,000,000

Vancouver, 10. (P.C.) — Des rapports de nouveaux dommages causés par les inondations ne cessent de parvenir ici depuis quelques heures. Les rivières ne cessent de grossir et de déborder dans la section nord de la province. A date, le nombre des pertes de vie s'est chiffré à 5.

VOUS TROUVEREZ...

Page 2—Notes maritimes, Nouvelles de Lévis.
" 3—Nouvelles locales.
" 4—Editorial, Nouvelles du Palais, Pour les travailleurs.
" 5—Actualité féminine, Carnet mondain.
" 6 et 7—Finances et commerce.
" 8—Sports.
" 9—Amusements.
" 10—T. S. F.
" 12—Autres nouvelles locales.

HOTEL MONTCALM
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.
163, rue St-Jean, Québec — Tél.: 2-1287

LA GREVE GENERALE A PARIS

Ces scènes ont été prises à Paris au cours de la grève qui a paralysé toute l'industrie française. Au centre, on voit la photographie de M. LEON BLUM, le nouveau premier ministre de France.

NOTES MARITIMES

LE QUEEN MARY SERA DE RETOUR AUJOURD'HUI

Le superpaquebot anglais arrivera à Cherbourg dans le cours de la journée, nous ont déclaré les officiers de la ligne Cunard-White-Star. — Le commandant ne s'attend pas à établir de record mais il est très satisfait de la performance de son navire. — Vitesse moyenne de 29.56 noeuds à l'heure.

LE "CYMBELINE" A QUEBEC

"Le "Queen Mary", l'orgueil de la marine marchande anglaise, arrivera à Cherbourg dans le cours de la journée", nous ont déclaré les officiers de la Ligne Cunard-White Star. Cependant le super-paquebot ne brisera aucun record. A chaque heure, le service de télégraphie du bord fait parvenir un message à toutes les grandes agences de la compagnie, les tenant au fait de sa vitesse moyenne. Jusqu'ici, le "Queen Mary" a traversé l'Atlantique à raison de 29.56 noeuds marins à l'heure, soit environ 31.04 milles. La traversée de retour aura duré un peu plus de quatre jours.

Le grand océanique a une liste de 1,835 passagers dont plusieurs ont fait la traversée initiale à l'aller comme au retour. Le président de la Ligne Cunard, Sir Perry Bates, retourne en Angleterre, très fier de la performance.

On apprend que des Canadiens de la province de Québec se sont inscrits pour le prochain voyage du "Queen Mary". A date, toutes les cabines sont réservées, et ce, pour jusqu'à l'avant-dernier voyage de la saison.

M. Septimus Barrow, gérant de la compagnie à Québec, qui s'est rendu à New-York, pour assister à la grandiose réception qui a été donnée à l'occasion de la première traversée du géant des mers, a déclaré que le navire était une merveille de construction jusque dans les moindres détails. "Aucun dollar, dit-il, n'a été dépensé en vain, ou pour des accessoires d'aucune utilité. Pas même une des mille et mille lumières n'est défectueuse ou placée au mauvais endroit. Tout a été mis en valeur, dans le plus riche relief. En un mot, c'est le parfait complément de tout ce qu'avait imaginé le génie maritime, et c'est la pleine réalisation de toutes les combinaisons modernes".

Les officiers de la compagnie Cunard soulignent que le "Queen Mary" n'a pas été construit pour briser des records, mais pour offrir le meilleur confort possible aux voyageurs qui traversent les mers.

Le "Queen Mary" laissera Southampton et Cherbourg, pour son second voyage, mercredi, le 17 juin prochain, et il repartira de New-York le 8 juillet.

LE "CYMBALINE"

Le "Cymbaline", un bateau-citerne, qui avait quitté Montréal dimanche dernier après y avoir laissé une forte consignation d'huile, est revenu à bonne heure, hier matin, à Québec, à la suite de sa collision avec le "Frankfurt", fréteur allemand, survenue à l'Ile-aux-Basques, vis-à-vis les Trois-Pistoles.

Le "Cymbaline" présente un large trou à tribord, et il a été amarré au quai 29, dans le havre.

L'accident est survenu lundi midi, alors qu'il y avait un épais brouillard sur le fleuve, à cet endroit. Le choc a été très violent si l'on en juge par l'ouverture béante dans le flanc du vaisseau. Heureusement que les dommages sont au-dessus de la ligne de flottaison. Les ancres ont été renfoncées dans la charpente, qui a été passablement brisée. Cependant le "Cymbaline" n'ira pas en cale-sèche; le maître du havre nous a dit qu'il serait réparé le long du hangar 29 où il mouille actuellement. Les travaux dureront quelques jours.

LE "MANCHESTER CITIZEN"

Ce cargo anglais arrivera aujourd'hui. Il est en retard de plusieurs heures à cause de la brume.

L'"URLA"

L'"Urla" a passé une partie de la journée d'hier à décharger une cargaison de charbon, dans le bassin Louise. Il est arrivé dans la matinée de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et il retourne aujourd'hui.

LE "SABLE I"

Les officiers de la Clarke Steamship attendent ce soir ou demain matin un de leurs cabotiers, le "Sable I" qui revient de la Côte Nord et du Labrador avec un important chargement d'huile de loup marin. Cette huile a été commandée par plusieurs tanneurs et manufacturiers de cuirs fins.

LE "GULNARE"

Le "Gulnare", navire de sondage du gouvernement canadien, est à faire ses derniers préparatifs pour son voyage annuel dans le Bas du Fleuve. Le "Gulnare" fera du sondage, prendra des mesures de profondeur, la vitesse et la direction des courants sur tout le parcours entre l'Ile-aux-Basques et la Pointe-au-Père. Ses travaux dureront trois mois, environ. Dans le cours de son voyage il reviendra à Québec une fois pour refaire ses provisions.

Le "Gulnare" est un tout petit cabotier mais ses constructeurs lui ont donné une forme qui lui permet d'affronter les plus dures mers et les plus hautes vagues. C'est aussi le plus vieux vaisseau de la flotte canadienne, ayant été lancé à Glasgow en 1895. Comme cette unité est à la veille de partir, l'ingénieur en chef du Service Hydrographique, M. J.-Walter Jones, est arrivé à Québec hier soir, afin de rencontrer les quatre ingénieurs et les deux auxiliaires qui feront les travaux de sondage sous sa direction.

Avant de travailler sur le fleuve, le "Gulnare" avait Terreneuve pour port d'attache. Depuis qu'il est devenu la propriété du Ministère de la Marine il n'a cessé de sonder le Saint-Laurent, et chaque année il poursuit davantage sa marche vers le bas du fleuve et le golfe.

LA MAREE

La marée sera haute, aujourd'hui, à 10 heures 31 a.m. et à 11 heures 09 p.m.

OBSEQUES DE Mlle ALINE LAPERRIERE

Les funérailles de mademoiselle Aline Laperrière, fille de M. Joseph Laperrière et de feu dame Mélina Chalifour, ont eu lieu, mercredi dernier, en l'église St-Jean Baptiste, où la cérémonie funèbre fut présidée par M. l'abbé D. Moreau.

Dans l'imposant cortège, le deuil était condlit par le père de la défunte: M. Joseph Laperrière; ses frères, MM. Paul-Emile, Lauréat, Ernest, Roland et Henri Laperrière; ses oncles, MM. Ernest Chalifour, Philippe Chalifour, Edouard Vachon Anthime Cloutier; ses cousins, Ulric Bédard, Louis Légaré, Baptiste Cloutier, Albert Mainguy.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Z. Marois, A. Marois, Guy Blais, A. Rochette, P. Delisle, Jos. Bonneau, M. Rochette, E. Darveau, Jos. Poitras, Alph. Lemay, Arth Drolet, Ls Légaré, Uld. Bédard, J.-M. Martel, J. MacDonald, J.-B. Cloutier, Ludger Royer, R. Marcotte, E. Miller, C. Bertrand, J.-M. Martel, Jos. Côté, A. Lortie, J. Genest, H. Houde.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, l'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

PAS DE DRAPEAU ROUGE

Paris, 10. — P.C.-Havas). — Le député indépendant Fernand Laurent a annoncé, lundi soir, son intention de demander au premier ministre Léon Blum, au cours de la séance d'aujourd'hui, de défendre de hisser le drapeau roupe au lieu du tricolore français.

NOUVELLES DE LEVIS

EXPOSITION DES TRAVAUX D'ART DOMESTIQUE

L'Exposition annuelle des travaux d'art domestique sous le patronage de la Société St-Jean Baptiste de Lévis et sous la haute direction de M. l'abbé J.-E. Carrier, curé, de Notre-Dame de Lévis, remporte tout le succès qu'on en attendait. Pour la troisième année, le public de Lévis a été à même d'apprécier les nombreux et riches travaux confectionnés au cours de l'hiver dernier par des gens de Lévis.

Cette exposition se tient actuellement, du 8 au 13 juin, en la salle paroissiale Notre-Dame de Levis. L'ouverture en a eu lieu officiellement lundi soir, après que les juges eurent fait la visite des travaux et octroyé les prix. En ce qui regarde les ouvrages féminins, ces derniers furent jugés par les Révdes Soeurs de la Charité de la Maison mère à Québec. Après une étude approfondie, faite au cours de la journée de lundi, les juges octroyèrent les prix aux personnes dont les noms sont publiés ci-après.

L'exposition de ces travaux est un événement qui fait époque en notre paroisse. L'émulation qui règne parmi les concurrentes pour la fabrication des plus beaux travaux et la possession d'un des nombreux prix qui forment un total dépassant $300,00 se trouve alors à découvert. Des personnes nombreuses visitent cette exposition et parfois s'arrêtent devant des travaux qui les émerveillent. C'est une bonne note pour les nôtres et nous félicitons celles qui ont remporté les premières places.

Voici la liste des gagnantes pour les travaux d'ordre féminin. Nous publierons demain la liste des gagnants chez les hommes.

LISTE DES PRIX

NAPPE BRODEE.— 1er prix, Madame Georges Perrault; 2ème prix, Mlle Judith Guay; 3ème, Mlle Gemma Pelletier; 4ème Mlle Rose Lehoux. Mention honorable, Mlle Simone Leblanc. Prix spécial, Mlle Françoise Emond.

BRODERIE BLANCHE. — 1ère, Germaine Carrier ; 2ème, Juliette Carrier; 3ème, Mme J.-B. Ruel ; 4ème, Emilie Hamilton; 5ème Madeleine Picard; 5ème, Madame Lévi Gosselin; 7ème, Mlle Emeline Hamelin, Mention honorable: Albertine Dorion, Marcelle Carrier, Mme Georges Perrault.

FILET GUIPURE.—1ère, Madame Paul Falardeau, 2ème Madame Saul Dion; 3ème, Georgette Plante. Mention Honorable, Mlle Noella Lambert et M.-Jeanne Plante.

FRIVOLITES.—1ère, Mlle Juliette Simard; 2ème, Mlle Julienne Demers. Mention honorable, Madame Forbes.

ETAMINE. — 1ère, Mlle Juliette Dorion; 2ème, Mlle Lydia Carrier ; 3ème, Mlle Gracia Carrier. Mention honorable, Mlle Bénérice Lamontagne.

FILS TIRES. — 1ère, Madeleine Roy ; 2ème, Madame Larue.

COUTURE A LA MAIN. — 1ere Mlle Hélène Guimont; 2ème, Mlle Emilie Hamilton. Mention honorable Mme Pierre Bégin et Albertine Nadeau.

BRODERIE SUR POINT. — 1ère, Mlle Marguerite Emond; 2ème, Mme Georges Perrault. Mention honorable, Mlle G. Gagnon.

BRODERIE DE COULEUR.—1ère, Mlle Charlotte Dumont; 2ème, Mlle Marie-Anne Larue. Mention, Mlle Thérèse Fournier. Prix spécial, Mlle Lucienne Giroux.

PERLES.— 1ère Mme Michel Denis.

TISSAGE. — 1ère, Mlle Charlotte Gelly.

RENAISSANCE.— 1ère, Mme Elis Sirois.

COUTURE A LA MACHINE. — 1ère, Mlle Léontine Guimont; 2ème, Mlle Alexandrine Léveillé ; 3ème, Marie-Anna Larue. Mention, M. Georges Jean. Prix spécial, Mlle Georgette Fortin.

COUVREPIEDS A LA MAIN. — 1ère, Mme Arthur Verrette; 2ème, Mlle Geo.-Anne Pelletier. Mention, M.-Anna Larue.

COUVREPIEDS A LA MACHINE. —1ère, Mme François Lefebvre ; 2ème, Mme Lauréat Coulombe. Mention, Mme Lévi Gosselin, Antonia Lambert et Mme Lauréat Coulombe.

TAPIS CROCHETES.— 1ère Mme Georges-Henri Roy ; 2ème, Mme Philippe Lizotte. Mention, Mme Adelard Labrecque

AUTRES TAPIS.—1ère, Mme Michel Denis; 2ème, Mme Hubert Hallé. Mention, Mme G. Jean, Mme Forbes, Mme Elis Sirois et Mlle Emilie Fournier.

TRICOTS DE FILS.— 1ère, Mme Achille Beaudoin; 2ème, Mlle Bernadette Dumont; 3ème, Mme Alphonse Jenkins; 4ème, Mlle Rose Lehoux. Mention, Mlle Dumoulin.

CANEVAS.—1ère Mlle Sarah Sawyer; 2ème, Mlle Fleur-Ange Plante. Mention, Madeleine Guimont, Simone Lablanc.

METAL REPOUSSE.— 1ere, Mlle Madeleine Dorval et Fernande Roy; 2ème. Mlle Gabrielle Guimont et Mlle Madeleine Roy.

PYROGRAVURE.— Mlle Madeleine Dorval. Mention, Mlle Simonne Audet.

PEINTURE SUR TOILE. — 1ère, Mlle Lucile Michaud et Mlle Gabrielle Samson; 2ème, Mlles Carmella Leblanc, Madeleine Dorval et Rita Bujolt; 3ème, Mlle Simonne Audet.

PEINTURE SUR SATIN. — Mlle Simone Audet.

SILHOUETTE. — Mlle Madeleine Léveillé.

DESSIN A LA CRAIE.—M. Philippe Léveillé. Mention, M. René Simard.

COSTUME DE LAINE.—1ere Mlle Germaine Roy; 2ème, Mlle Emilie Hamilton; 3ème, Mlle Marguerite Samson; 4ème, Mme Roméo Roy ; 5ème, Mlle Pierrette Kronstrom ; 6ème, Mlle Marie Audet. Mentions, Mlles Gilberte Joncas, Gabrielle Samson, Marthe Morin, Yvette Côté, Bernadette Léveillé, Antonia Lambert et Gabrielle Coulombe.

TRICOTS A LA BROCHE.— 1ere, Gabrielle Roy; 2ème, Jeannette Lafrenais; 3ème Germaine Normand ; 4ème, Pierrette Kronstrom; 5ème, Marie-Anne Larue; 6e, Mme Jean Dumont; 7ème, Gilberte Carrier. Mentions, Mlles Monique Boisvert, Marthe Morin, Mme Forbes, Louise Morency, Rose Morency, Mme Lucien Rousseau, Mme Georges Jean, Marie-Anna Larue, Juliette Rousseau, Simone Perrault, Alice Tremblay.

TRICOTS DE LAINE AU CROCHET.—1ère, Mlle Noella Lambert ; 2ème, Mlle Laura Michaud; 3ème, Mlle Gilberte Carrier; 4ème. Mlle Gabrielle Coulombe ; 5ème, Mlle Jeanne Bélanger; 6ème, Mlle Georgette Plante. Mentions, Mme Lucien Rousseau, Mlle Noella Lambert, Mme Georges Perrault.

MIARDISE.— Mlle Lydia Carrier. Mentions, Mme Amédée Simonneau et Mme Gérard Laverdière.

FLEURS. — Mme Pierre Bégin, Mention, Mlle Yvette Côté.

REQUETE QUI N'EST PAS CONSIDEREE

Au cours de la séance municipale tenue à Lauzon lundi soir dernier, le Conseil Municipal de cet endroit n'a pas considéré la requête qui lui avait été présentée concernant certains travaux de voirie en face de l'église paroissiale de Bienville.

On se rappelle qu'il y a quelque temps M. le curé J.-S. Villeneuve faisait une proposition à la ville. Il s'agissait de la construction d'un trottoir aux abords de l'église de Bienville. Avant la construction du dit trottoir, la Fabrique de Bienville était prête à concéder une lisière de terrain pour l'élargissement de la rue au dit endroit. En retour, la Fabrique demandait certains travaux de voirie ne dépassant pas une centaine de piastres.

Les paroissiens de Bienville signè-

(Suite à la page 5)

Votre estomac se rebelle après chacun de vos repas?

BURDOCK BLOOD BITTERS

La sensation de trop-plein, de lourdeur après les repas ; le vide, le creusement d'estomac, la fringale avant les repas ; l'éructation et la flatulence entre les repas ; les renvois aigres de nourriture, tout cela et plus encore constitue le lot de ceux qui souffrent d'affections stomacales.

Les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) donnent du ton à la membrane qui tapisse l'estomac, et rétablissent le procédé naturel de la digestion.

Prenez des B. B. B. pour vous débarrasser de votre mal d'estomac.

LE TUEUR-GEANT

EXCURSION à MONTRÉAL

$3.25 aller et retour

de QUÉBEC et LÉVIS

VENDREDI soir et SAMEDI 19-20 JUIN

DÉPARTS: de Québec 10.55 p.m., vendredi; 6.10 a.m., 12.50 p.m., 4.30 p.m., 10.55 p.m., samedi; de Lévis 3.30 a.m., 12.55 p.m., samedi. (heure solaire).

Billets valables sur les trains des deux compagnies entre Québec, Lévis et Montréal.

RETOUR JUSQU'AU LUNDI soir, 22 juin

Voitures ordinaires seulement. Aucune bagage enregistré.

Pacifique Canadien • Canadien National

BEBERT — Par GEORGES MARCOUX

LES JUMEAUX DE TARZAN

Episode No 69

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

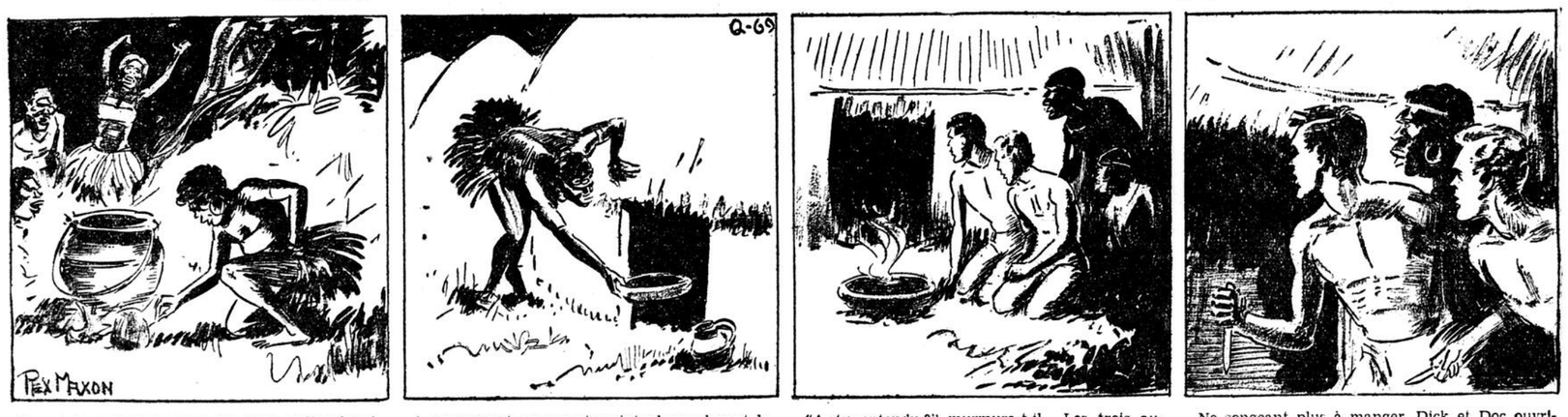

Quand la nuit fut venue, les feux s'allumèrent dans le village des cannibales. De grands chaudrons furent remplis d'eau et placés sur les brasiers, pendant que les noirs poussaient des cris de joie en songeant à la fête qui allait commencer. "Si nous avions seulement un peu de temps devant nous, "soupira Doc, ' il me semble que je trouverais un moyen de nous tirer d'affaire."

A ce moment un guerrier vint placer devant la hutte un plat contenant le repas des prisonniers, empoisonné par Intamo. "J'ai faim", dit Doc, "même si ce doit être là notre dernier repas." Il allait plonger les doigts dans le ragoût peu appetissant, quand il s'arrêta brusquement et se mit à écouter.

"As-tu entendu ?" murmura-t-il. Les trois autres prisonniers écoutèrent à leur tour. Quelqu'un, homme ou bête, approchait, en rampant de la hutte. Les soupçons des deux garçons furent aussitôt éveillés car il n'y avait aucune raison pour que quelqu'un appartenant au village juge à propos de prendre de telles précautions pour s'approcher de leur prison.

Ne songeant plus à manger, Dick et Doc ouvrirent leurs canifs et attendirent. Dick se leva sans faire de bruit, son arme prête et Doc vint se placer auprès de son cousin. "C'est un démon !" chuchota Ukundo. "Alors, laissez-moi en prendre soin", répondit Doc ; "mais si c'est un lion, je vous le laisse !"

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

BONHEUR VOLÉ

ROMAN INEDIT

par

MAXIME LA TOUR

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris, (France).

No 24

"Car c'est moi qui eus l'idée de vous faire demander votre intervention...

"Je suis certaine de votre loyauté, Monsieur... et encore une fois, je vous supplie d'intercéder pour moi.... je suis si malheureuse !

Un peu calmé par ces douces paroles, Jean répondit :

—Je ne sais comment je vais faire, Mademoiselle, mais je vous jure que je tenterai l'impossible pour vous donner, au foyer de votre oncle, la place à laquelle vous avez droit...

Et saluant gracieusement la jeune fille, Jean quitta la lingerie...

—Nous n'y arriverons jamais, mon vieux Jean, s'exclama M. Pinson, qui venait de constater que son travail en cours bien que très pressé, n'avançait que très lentement.

"Il va me falloir prendre un second collaborateur... il n'y a pas à dire...

—Justement, mon bon maitre, je voulais vous entretenir de cette question.

"Vraiment, je ne puis assumer toute cette tâche... et puisque vous me le permettez, je chercherai quelqu'un.

Huit jours après cet entretien, Jean présentait à M. Pinson le travail fourni, déclarait-il, par le nouveau secrétaire qu'il s'était adjoint.

—Sais-tu, Jean, que ce travail est très supérieurement compris... et que ton choix a été très heureux, s'exclamait le vieux professeur.

—Oui, dit Jean en souriant, mais mon cher maitre, si nous avions auprès de nous cet employé exceptionnel, notre labeur serait diminué de moitié.

—Tu crois que cela est vraiment nécessaire ?

—Absolument, du moins pour terminer notre dernier bouquin.

—Eh bien, présente-moi ce phénomène... puisqu'il le faut, soupira le vieillard...

Le lendemain matin, comme dix heures venaient de sonner, Joséphine pénétra dans le bureau de son maitre où, depuis deux heures déjà, M. Pinson et Jean travaillaient.

—Monsieur, c'est le nouveau secrétaire, dit la servante.

—Faites entrer, répondit le savant, en rajustant ses lunettes.

S'effaçant, Joséphine fit pénétrer dans la pièce une jeune fille sombrement voilée.

M. Pinson qui était à mille lieues de se douter que ce nouveau secrétaire était une femme, eut un brusque sursaut...

—Mais, madame, vous devez vous tromper, ne put-il s'empêcher de dire...

—Non, monsieur, répondit la nouvelle venue, c'est bien moi qui, depuis quinze jours, ai le grand bonheur de pouvoir assumer, en vous contentant, le travail que vous avez bien voulu me confier...

Tout à fait mécontent, M. Pinson questionna Jean du regard.

Mais celui-ci, penché sur ses papiers, resta muet.

—Je vous prie de m'excuser, madame, continua M. Pinson, mais je m'attendais tellement peu à ce que vous soyez une femme.

La nouvelle venue ne put s'empêcher de sourire.

—Ainsi, vous avez une instruction suffisante pour continuer la tâche que je vous ai confiée ? interrogea le professeur.

—Mais oui, monsieur, et vous l'avez constaté vous-même, puisque, depuis que vous m'employez, je vous ai donné entière satisfaction...

—Quels diplômes avez-vous interrogea le vieillard.

—Je suis bachelière.

—C'est extraordinaire... de mon temps les jeunes filles, devenues femmes, savaient tout juste lire et écrire, mais en échange elles revaudaient joliment bien les chaussettes de leur mari, dit le vieillard avec une pointe de moquerie.

—Mais, monsieur, l'un n'empêche pas l'autre, reprit l'interlocutrice sans se laisser intimider par cette raillerie, et si je sais écrire et compter mieux que les femmes de l'époque dont vous parlez, je sais aussi bien qu'elles raccommoder le linge et même faire la cuisine ...

—Tant mieux... tant mieux, mademoiselle... mais cela ne me regarde pas, je ne vous en demande pas tant, interrompit M. Pinson vexé.

"Je vous prends donc comme secrétaire à partir d'aujourd'hui...

"Vous vous mettrez dans ce petit bureau, dit-il, en faisant pénétrer la jeune femme dans une pièce voisine de son cabinet.

"Vous pouvez dès maintenant vous installer...

Laissant la jeune femme, M. Pinson revint près de Jean :

—Espèce de gars, lui dit-il doucement... tu ne pouvais pas me dire que c'était une femme...

—Ma foi, je n'y ai pas pensé ... cela a tellement peu d'importance, répondit le jeune homme en dissimulant avec peine la forte envie de rire qui s'emparait de lui.

—Peu d'importance... comme tu y vas... tu sais bien que je déteste cette espèce.

—Vous, monsieur Pinson, ma foi, c'est la première nouvelle, termina Jean en reprenant son travail.

Pendant ce temps, la jeune femme avait vivement enlevé son voile et son chapeau ; puis s'asseyant devant la petite table installée à son intention, elle resta songeuse, attendant les ordres de son nouveau maitre...

—Madame... voulez-vous venir, je vous prie, appela M. Pinson.

Un peu tremblante, la jeune femme pénétra dans le cabinet.

Jean, interrompit son travail et considéra longuement la nouvelle venue, attendant anxieusement la minute où M. Pinson allait jeter les yeux sur son visage.

—Voilà, dit le vieillard, sans relever encore la tête... vous prendrez à partir de cette page et vous continuerez jusqu'à ce paragraphe..... ici vous...

A ce moment, M. Pinson se décida à regarder la jeune secrétaire...

Frappant aussitôt du poing fermé le livre ouvert devant lui, le vieillard se dressa, rouge de colère...

—De qui se moque-t-on ici ? s'écria-t-il en regardant alternativement le jeune homme et la jeune fille ...

Jean lui aussi s'était levé . Il attendait pour répondre que le premier mouvement de colère qui s'était emparé de son cher maitre fût passé...

—Alors, c'est ainsi qu'on enfreint mes ordres... et c'est toi, Jean, qui te mets de la partie pour me jouer.

Le moment était venu pour Jean de se disculper...

—Mon mon maitre, pardonnez-moi, dit-il... je vous jure qu'en tout ceci, je n'ai agi que par pitié...

—Par pitié ? pitie pour quoi, s'il te plait ?

—Pitié pour elle . Je connais toute l'histoire de Mlle Maud .. je sais qu'elle n'a plus que vous comme famille... je sais que vous n'avez pas le droit de ne pas l'accueillir à votre foyer...

—Tu sais... tu sais... tu ne sais rien du tout, s'emportait le vieillard ...tu te mêles de ce qui ne te regarde pas et voilà tout ..

"Mademoiselle, je vous prie de quitter sur le champ cette maison...

Sans force pour répondre à cette colère furieuse, pâle et tremblante, Maud s'apprêtait à se retirer quand Jean la retenant lui dit :

—Arrêtez, mademoiselle, je vous en prie .

"Monsieur Pinson, je vous supplie de m'écouter... Encore une fois, vous n'avez pas le droit de renvoyer cette jeune fille... et si vous le faisiez, elle aurait, elle, le droit de penser qu'elle arrive trop tard.

—Que veux-tu dire ?

—Oui, monsieur, qu'elle arrive trop tard, que sa place est prise...et par qui ?.. par moi qui pour elle, serait un usurpateur.

—Allons donc, tu ne sais ce que tu dis... et si tu es auprès de moi, c'est que j'ai besoin de tes services.

—Services que peut vous rendre votre nièce, vous l'avez constaté vous-même...

"Monsieur Pinson, mon honnêteté, ma fierté se révoltent à l'idée qu'une pareille pensée peut être celle de mademoiselle...

"Si donc vous ne consentez pas à accueillir cette malheureuse jeune fille, malgré le grand, l'immense chagrin que j'en aurai, je me verrai dans l'obligation de vous quitter...

A ces mots, M. Pinson ne put résister à l'émotion qui s'emparait de lui...

Lourdement, il retomba dans son fauteuil.

Pressant entre ses mains son front brûlant, il réfléchit quelques secondes...

Il ne pouvait imaginer que Jean ait eu l'idée de le quitter, et cela pour laisser la place à l'étrangère.

—Je n'y suis plus... je n'y suis plus répétait-il sans pouvoir fixer sa pensée.

Jean, qui connaissait à fond le caractère du vieillard s'aperçut bien vite du trouble qu'avait jeté en son esprit la seule idée de le voir s'en aller...

Profondément ému, le jeune homme, s'agenouillant devant son vieux maitre, lui dit :

—Mon bon, mon cher ami, écoutez votre coeur. Ne vous laissez pas aller à des rancunes indignes de votre bonté... Je vous supplie de m'écouter : accueillez Mlle Maud, comme une enfant retrouvée... Laissez-la m'aider à vous faire une existence de douceur et de joie... vous verrez comme tous deux nous saurons vous entourer et vous rendre par notre dévouement tout le bien que vous nous aurez fait...

M. Pinson, relevant entre ses deux mains le beau visage du jeune homme qui, si simplement, venait de lui dicter son devoir, répondit enfin :

—Jean, mon cher petit, fasse la destinée que nous ne nous repentions pas . J'accepte ce que tu veux .

"Maud, continua-t-il, en s'adressant à la jeune fille, dès ce jour, je vous prie de vous considérer ici comme étant dans votre maison.

—Merci... merci, monsieur, dit en sanglotant la jeune fille... je serai digne de votre bonté, je vous le jure !

—Appelez-moi votre oncle, Maud... et venez m'embrasser, mon enfant, termina le vieillard en tendant les bras à la jeune fille.

Maud, toujours sanglotante, se précipita sur le coeur du vieillard.

Un sanglot déchirant, presque un cri, fit se retourner simultanément les trois acteurs de cette scène.

—Qui est là? interrogea M. Pinson, en se penchant vers la porte de l'antichambre d'où cette sorte de rugissement était venu...

Jean alla ouvrir la porte...

Derrière celle-ci, appuyée au chambranle, le visage recouvert de son tablier bleu, Joséphine, toute secouée de sanglots bruyants, restait sans pouvoir répondre.

—Oh !... Joséphine ! s'écria Maud en se précipitant vers ellie, qu'avez-vous, ma brave fille ...

—Ce que j'ai hoquetait la servante, j'ai voulu écouter .. j'ai entendu .. j'ai vu par le trou de la serrure... Oh ! mademoiselle Maud, comme je suis contente ! Et elle se remit à sangloter .

—Eh bien, ma pauvre Joséphine, on ne le dirait pas, répondit en riant M. Pinson, et si vous continuez ainsi, gare au sel dans les sauces !

'Sans compter que cela vous apprendra à écouter aux portes, curieuse que vous êtes. .

—Eh bien, pour cette fois, monsieur me permettra de lui dire que je ne regrette pas d'avoir écouté... que je ne regrette pas mes larmes... que je ne regrette rien du tout...

"Et pour vous l prouver, monsieur me permettra de lui faire un de ces petits déjeuners dont il se lèchera les doigts.

Puis, se penchant vers Jean, mystérieusement, elle lui dit :

—Je vais te faire des crêpes comme tu les aimes avec de la confiture de groseilles !

Jean, feignant une extrême surprise, s'écria :

—Alors, Joséphine.. on est donc devenus amis ..

—Tu sais bien qu'on a jamais été ennemis, mauvais galopin ! termina la domestique en regagnant sa cuisine.

XIII

IMPOSSIBLE REVE

Dès lors, une existence très douce commença pour M. Pinson.

Si, avant l'arrivée de Maud, la vie du vieillard se contentait d'être bonne et quiète, il la trouva du jour au lendemain tout ensoleillée de bonheur ..

Les jeunes gens s'efforçant en effet d'entourer le vieillard de soins affectueux et doux.

(A suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'EVENEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Enfin... un meilleur tabac à pipe
PONTIAC 10¢

70ième ANNEE No 4 — QUEBEC, MERCREDI 10 JUIN 1936 — DEUX SOUS LE NUMERO

Quatorzième séance des comptes-publics

DE VAL D'OR JUSQU'A AMOS

Un chemin de fer sera construit de Mont-Laurier à Val d'Or d'abord, et jusqu'à Amos ensuite.

LA "GOLDFIELDS"

Le bill de la "Goldfields Transportation" a été adopté, hier, par le comité des chemins de fer, avec deux amendements importants. La compagnie obtient le droit de construire une ligne de Mont-Laurier à Amos, mais aux conditions suivantes. D'abord, elle devra construire la section de Mont-Laurier à Val d'Or, en commençant par les deux bouts. Lorsque toute la section sera construite, elle pourra construire de Val d'Or à Amos. De plus, la compagnie est obligée de donner une garantie de $500,000.

La clause relative aux embranchements a été adoptée, mais amendée de façon à ne pas permettre la construction d'embranchements au Nord du terminus.

La clause 14, qui prévoyait l'émission d'actions libérées, a été rejetée par le comité.

Les dernières clauses, qui donnent à la Goldfields les pouvoirs et privilèges ordinaires des compagnies de chemins de fer, ont été adoptées sans discussion.

Le comité siégeait sous la présidence de l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et des Mines.

L'ABBE COX ARRIVE AVEC 140 PELERINS

Trois autobus de Pittsburgh conduisent près de 150 pèlerins à Sainte-Anne de Beaupré, sous la direction de M. l'abbé James-R. Cox.

VISITE DE LA VILLE

140 pèlerins de la paroisse de St-Patrice de Pittsburgh sont arrivés hier à Québec à bord de trois gros autobus. Ils vont en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, ayant à leur tête leur curé, M. l'abbé James-R. Cox. Ils se sont arrêtés quelques heures ici afin de visiter la ville. Ils ont semblé très intéressé à notre histoire et ils se sont attardés dans les quartiers les plus anciens. Hier soir, ils continuaient leur voyage au sanctuaire de Beaupré, où ils passeront la journée, aujourd'hui.

Ces voyageurs ont fait le trajet par petites étapes, visitant tous les centres qu'ils ont rencontrés.

On sait que l'abbé Cox n'est pas un inconnu aux Etats-Unis, et ses activités sont parvenues jusqu'ici. C'est lui qui organisa une ville de chômeurs à Shantytown, en 1931, et qui conduisit 25,000 sans-travail à Washington en janvier 1932.

Enfin, au mois d'août 1932, 70,000 chômeurs choisissaient l'abbé James Cox comme leur candidat à la présidence des Etats-Unis. Il démissionna en faveur de M. Roosevelt, le président actuel.

LA VENTE DU CHARBON ET DU BOIS EN VILLE

Une délégation de marchands de charbon et de bois de la ville rencontrera probablement le comité administratif, aujourd'hui, pour protester contre l'amendement que l'on veut apporter au règlement concernant la vente du charbon et du bois à Québec. Par cet amendement, on veut exempter de la licence de $25 pour le charbon dur et le charbon mou et de la licence de $10 pour le charbon coke, les épiciers, bouchers et restaurateurs. Les délégués prétendront qu'un grand nombre de ces derniers font un important commerce de charbon et qu'il serait injuste pour les marchands de ce combustible que leurs concurrents n'aient pas à payer l'une ou l'autre de ces licences.

Au commencement de la séance, le président Léon Casgrain annonce que M. Antoine-C. Taschereau, comptable de l'Assemblée Législative, a donné sa dé-Législative, a donnà sa démission. — Témoignages de MM. G.-L. Dussault, L.-A. Richard et U. Roberge.

DOCUMENTS PRODUITS

Le comité des comptes publics a tenu hier sa quatorzième séance, sous la présidence de M. Léon Casgrain. A l'ouverture du comité, le président a annoncé que M. Antoine-C. Taschereau avait donné sa démission comme comptable de l'Assemblée Législative et du comité des bills privés. On entendit ensuite M. G.-L. Dussault, secrétaire du département du Procureur Général, puis M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, revint dans la boite, au moins pour la dizième fois. Il produisit de nombreux documents qui lui avaient été demandés.

Le dernier témoin de la séance a été M. Ulric Roberge, inspecteur général de la Banque Canadienne Nationale, qui produisit le casier de M. Jean-Thomas Taschereau comme gérant de la succursale de St-Pacôme et de Donnacona. M. Maurice Duplessis a commencé à examiner les pièces de ce dossier, et il a donné lecture au comité de quelques-unes d'entre elles. M. Roberge sera de nouveau interrogé ce matin.

Voici le compte-rendu détaillé de la séance :

DEMISSION

Dès l'ouverture de la séance, le président, M. Léon Casgrain, déclare qu'il a une communication à faire au comité.

M. CASGRAIN.— Le Premier Ministre m'a demandé de vous annoncer que M. Antoine Taschereau a démissionné comme comptable de l'Assemblée Législative.

M. DUPLESSIS. — Il eut été plus régulier d'écrire. Le président n'est pas un messager, ici. Je voudrais aussi savoir si cette démission sera suivie d'une restitution et si le comptable aura une pension.

M. CASGRAIN. — Je comprends que le comité fera rapport. Sur ce point, je crois bien que la droite et la gauche s'entendront... peut-être plus que vous le croyez.

M. OSCAR DROUIN.— Où est la droite et où est la gauche ?

M. CASGRAIN.— Peu importe : il y aura toujours une droite et une gauche.

M. L.-A. Richard revient ensuite devant le comité.

M. L.-A. RICHARD

M. Duplessis lui demande si le département a déjà payé des comptes personnels de M. Vautrin, de son chauffeur ou de son sécrétaire. M. Richard dit qu'il n'a jamais eu connaissance de cela, mais qu'il va faire des recherches.

M. Duplessis lui demande aussi de fournir, à la prochaine séance, les factures de tous les comptes qui auraient été payés à L'Evénement ou à aucun de ses mandataires.

M Oscar Drouin fait ensuite produire une série de chèques adressés

(Suite à la page 11)

CES CAUSERIES

Les radiophiles ont remarqué, hier soir, que M. Lucien Parizeau n'avait pas donné sa causerie politique sous les auspices du parti libéral provincial. On nous a déclaré, à Radio-Canada, que ces causeries quotidiennes avaient été contremandées pour la présente semaine.

M. CHARLES LANCTOT A DEMISSIONNE

M. Charles Lanctôt a démissionné, hier, comme assistant-Procureur Général de la province. Le gouvernement a accepté cette démission.

M. Lanctôt était entré au service de la province en 1891 comme officier en loi et c'est en 1907 qu'il fut nommé assistant-Procureur Général par Sir Lomer Gouin.

UNE SAISIE DE FAUX BILLETS

La sûreté municipale saisit 10,000 faux billets à la résidence du gérant de deux lieux d'amusements.

LE SOU DU PAUVRE

Des perquisitions pratiquées à la résidence du gérant de deux endroits d'amusements de cette ville, ont amené, hier matin, la découverte de 10,000 faux billets qui étaient vendus pour des billets du sou du pauvre. La descente a été effectuée par les détectives Tanguay, Smith, Rochette, Gaulin et Fiset, de la sûreté municipale, agissant en vertu de mandats émanés de la Cour des Sessions de la Paix. Des recherches ont également été faites dans les deux endroits en question, mais on n'y a rien découvert de suspect.

Une enquête ouverte depuis quelque temps, déjà, avait mis les autorités municipales au courant des faits suivants : le gérant de ces établissements se procurait, à l'hôtel de ville, un nombre relativement restreint de billets vendus pour le sou du pauvre dans les salles de spectacle de la vieille capitale. Au moyen de faux billets, on aurait perçu dans ces deux théâtres, des revenus qui n'étaient pas remis à la ville. Combien celle-ci a-t-elle perdu ? Qui imprimait ces faux billets ? Voilà deux questions que la sûreté municipale est en frais d'élucider.

Suivant la loi, un rapport doit être fait chaque jour à l'inspecteur de la perception du sou du pauvre, M. Nadeau. Les rapports du gérant dont nous avons parlé éveillèrent l'attention des autorités municipales, qui donnèrent des instructions à l'effet de surveiller les agissements de ce citoyen et de ses employés.

Lundi après-midi, Me Benoit Pelletier, greffier de la Cour du Recorder, recevait l'ordre de demander l'émanation de mandats de perquisition d'un jour de la Cour des Sessions de la Paix. Et hier matin, M. Jules Leclerc, vérificateur de la ville, qui avait été mis au courant, donnait ordre de faire exécuter ces mandats sans délai. Les détectives pratiquèrent à la fois leurs perquisitions, nous le disons plus haut, à la résidence du gérant et dans les deux établissements qu'il dirige. Résultat : les agents de la sûreté râflèrent 10,000 faux billets qu'ils rapportèrent à l'hôtel de ville. Une plainte devait être portée hier après-midi, mais rien n'a été fait. On croit que l'affaire a été remise à ce matin.

En vertu de la loi, la ville fournit aux lieux d'amusements des billets pour la perception du sou du pauvre. Ces billets sont tous numérotés et on en garde un index à l'hôtel de ville. C'est ce qui permet une surveillance étroite de la perception de cette taxe, dont le produit est affecté aux dépenses municipales pour l'Assistance Publique.

LE PLAN BOUCHARD RATIFIE EN PRINCIPE

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail, au cours de son assemblée régulière hier soir, a approuvé en principe le plan Bouchard, faisant certaines réserves cependant pour quelques clauses sur lesquels il désirerait avoir des explications supplémentaires. Les clauses 7, 15 et 16 ont été particulièrement mentionnées.

Quatre heures durant M.W. Tremblay parle

Le député de Maisonneuve établit un véritable record en parlant durant quatre heures. — Dans la première partie de son discours, M. Tremblay a traité la question de la centralisation de l'administration des ports du Canada. — Dans la seconde partie, il parle longuement de la colonisation et reproche au gouvernement d'avoir adopté une ligne de conduite qui, selon lui, n'était pas toujours la bonne. — Une foule considérable assistait aux deux séances.

LE DEBAT SUR LE BUDGET CONTINUE

M. William Tremblay (Maisonneuve) a établi un nouveau record hier à la Chambre en prononçant un discours de quatre heures sur le budget. Le député de Maisonneuve a terminé la première partie de ce qu'il a appelé en souriant ses "quelques remarques" qui touchait à la centralisation de l'administration des ports du Canada. Il a attaqué ensuite la deuxième partie, la colonisation, et à 11 heures il était encore à donner au gouvernement des conseils sur la manière d'établir des colons.

La colonisation a permis à M. Tremblay d'effleurer bien d'autres problèmes de l'administration et de lancer des traits à la droite. Il a même annoncé l'avènement prochain d'un gouvernement national.

Les galeries étaient bondées hier après-midi et hier soir. La chaleur était atroce mais le député de Maisonneuve a eu une salle comble pendant les quatre heures de son discours.

La séance est ouverte à 3 h. 30.

L'hon. M. Lucien Dugas est au fauteuil.

L'hon. M. L.-A. Taschereau présente un rapport du comité des bills publics dont il est le président.

M. Pierre BERTRAND.— (St-Sauveur). — "M. l'Orateur, je me lève sur une question de privilège. Dans un discours à la radio, le député de Hull (M. Alexis Caron) a déclaré que j'avais conseillé aux chômeurs de ne pas signer la nouvelle carte. C'est absolument faux. Les chômeurs qui ont refusé de signer leurs cartes ont pris cette décision d'eux-mêmes et je n'ai été pour rien dans tout cela". (appl. à gauche).

Voix à gauche. — "L'hon. député de Hull n'a rien à répondre?"

Une autre voix à gauche. — "Il en a assez dit".

Le Président Dugas donne la parole à M. William Tremblay (Maisonneuve) pour continuer le débat sur le budget.

M. William TREMBLAY. — "M. le Président, avant de continuer les quelques remarques que j'ai à faire, je voudrais fournir à l'hon. Premier Ministre et à ses collègues l'occasion de faire un beau geste avant de quitter la Chambre, en faisant adopter la loi des pensions de vieillesse. Je vois que le gouvernement veut mourir en silence".

M. J.-G. BELANGER. — "Il est à l'agonie".

M. William TREMBLAY. — "M. le Président, à l'ajournement du débat, j'étais à parler de l'importance d'avoir des canaux pour le transport. Dès 1820, on a commencé à parler de canalisation. A la canalisation se joint une question de développement hydraulique, comme à Beauharnois où l'on peut produire de l'électricité à $6 du cheval-vapeur".

Le député de Maisonneuve dit qu'il veut parler de la colonisation.

(Suite à la page 11)

DECLARATION DE M. EDOUARD LACROIX

Interrogé hier soir par notre représentant au sujet des bruits qui ont cours actuellement, M. Edouard Lacroix, député libéral du comté de Beauce à la Chambre des Communes, a fait la déclaration suivante:

"Pour faire suite aux nouvelles parues dans certains journaux et aux rumeurs qui circulent aujourd'hui à travers la province, je tiens à déclarer que ces nouvelles et ces rumeurs sont absolument sans fondement. La succession de M. Taschereau ne m'intéresse en aucune façon."

Drame de l'auto à Saint-Nicolas

Un enfant de huit ans, Maurice Beaurivage, se dirigeait vers l'école avec de petits compagnons lorsqu'il est frappé par un camion. — La victime succombe peu après son entrée à l'hôpital. — Enquête du coroner aujourd'hui.

RECIT DE L'ACCIDENT

Un dramatique accident s'est déroulé, hier après-midi, sur la route nationale, à St-Nicolas. Un enfant de huit ans, Maurice Beaurivage, fils de Samuel Beaurivage, cultivateur, a été mortellement blessé par un camion appartenant à un citoyen de Ste-Croix, Lotbinière. Le bambin était sur le bord de la route, quand il a été frappé. Transporté d'urgence à l'hôpital de Charny, il y a succombé à une fracture du crâne.

Ce fatal accident s'est produit vers une heure moins quart sur la route principale, tout près de celle qui conduit à Sherbrooke. Le jeune Maurice Beaurivage avait laissé la demeure de ses parents avec son petit frère et sa petite soeur et se dirigeait vers l'école du rang avec d'autres compagnons. Deux véhicules-moteurs venaient en sens inverse. Un camion, de Sainte-Croix, en route pour Québec, circulait derrière les enfants tandis qu'une automobile allait dans l'autre sens. En rencontrant l'auto, le conducteur du camion approcha du bord de la route et vint frapper violemment le jeune Beaurivage. Peu s'en fallut que plusieurs enfants ne fussent blessés. Aussitôt après l'accident, le chauffeur se porta au secours du bambin qui gisait inanimé près du fossé. Avec d'autres citoyens, témoins de la tragédie, il le transporta dans le restaurant Maurice Allard, où M. l'abbé J.-A. Bergeron et le docteur Masse furent appelés en toute hâte. Après avoir prodigué les premiers soins à l'enfant, M le docteur Masse jugea bon de le faire transporter par l'ambulance Marcoux, de Saint-Romuald, à l'Hôpital de Notre-Dame de Charny, où la victime succomba en arrivant.

Prévenu de cette tragédie, M. le docteur Jules Vallée, coroner du district, a fixé l'enquête à 11 heures 30, cet avant-midi.

LE PRIX LAFLAMME A M. ADELARD LEMAY

M. Adélard Lemay, élève de première au cours secondaire, a remporté le prix Laflamme, la plus grande distinction scolaire de l'Académie Commerciale.

Ce prix est la preuve traditionnelle de l'attachement du curé de la paroisse Notre-Dame de Québec à l'Académie Commerciale. On peut dire que sa fondation remonte à 75 ans, lors de la fondation de l'Académie par l'abbé Auclair, curé de Notre-Dame.

En 1889, Mgr Faguy, successeur de M. l'abbé Auclair, fit don de l'Académie à la communauté des RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, et il continua par la suite à s'intéresser activement à cette institution. Mgr Laflamme, curé actuel de la paroisse, continue la belle tradition de ses devanciers et il fait don de ce prix qui est chaque année la récompense suprême chez les étudiants de l'Académie Commerciale.

Le titulaire de cette année, M. Adélard Lemay, est le fils de M. Lucien Lemay, de Ste-Justine de Dorchester.

Nous présentons nos félicitations à ce brillant élève.

BILL DE MONTREAL

Le sous-comité chargé d'étudier le bill de Montréal s'est réuni, hier matin, mais pour décider, en somme, de se réunir de nouveau ce matin. La séance aura lieu à neuf heures et demie. Le sous-comité fera son rapport au comité des bills privés, lequel siègera à onze heures, pour prendre connaissance de ce rapport et commencer à étudier le bill proprement dit.

M. THOMAS COTE NE DEMISSIONNE PAS

M. Thomas Côté, député de Gaspé-Nord, nous déclare que la nouvelle publiée par un journal de cette ville à l'effet qu'il devait démissionner comme député, est absolument fausse.

—"Vous pouvez nier cette nouvelle. Je n'ai jamais eu l'intention de démissionner", déclara M. Côté.

DEUX SEANCES DU CONSEIL EXECUTIF

Les membres du cabinet provincial ont tenu deux réunions hier, l'une avant la séance de la Chambre, au début de l'après-midi, et l'autre au début de la soirée. A l'issue de ces réunions, les ministres ont refusé de faire la moindre déclaration. L'hon. M. Taschereau a répondu aux journalistes: "La séance a été consacrée à des affaires de routine".

M. MCMANAMY A SON POSTE

Hier midi, au déjeuner du Rotary, le président élu remplace M. le docteur Alphonse Dion.

DISCOURS

Hier midi, au déjeuner hebdomadaire du club Rotary, a eu lieu la cérémonie de l'installation du nouveau président. Après avoir rappelé les activités de la dernière année, le docteur Alphonse Dion a cédé son siège à M. J.-A. McManamy qui a aussi dit quelques mots. L'année rotarienne ne commence que le premier mardi de juillet, mais le docteur Dion a voulu abandonner son poste, hier, car il sera absent de Québec lors des deux prochains lunchs. Dans quinze jours il sera à Atlantic City où il assistera à la grande convention des clubs Rotary.

Pendant le lunch un programme de chant fut exécuté par M. Laurent Morency, accompagné au piano par le professeur J.-Gordon Perry.

Invité par le président à donner son opinion sur l'élection d'un directeur canadien dans le bureau international du Rotary, M. J.-S. Royer, ancien gouverneur du district, conseilla au club de Québec de voter pour M. Bill Kern, de Toronto, qui est un grand ami des Canadiens français.

Dans son discours d'adieu, le docteur Dion rappela qu'au cours de la dernière année le club de Québec avait acquis 17 nouveaux membres grâce surtout au grand travail du président du comité de recrutement, M. Jean Saucier. Il dit aussi que le club avait donné beaucoup d'argent aux oeuvres charitables et s'était en particulier occupé de secourir les enfants infirmes. Il se montra heureux du fait que la moyenne de l'assistance aux lunchs pendant 1935 avait été de 81 pour cent. En terminant il fit l'éloge du nouveau président élu, il y a quelques semaines, M. J.-A. McManamy.

Ce dernier prit ensuite la parole et développa quelques articles de son programme. Ainsi il serait heureux que les Rotariens invitent aux déjeuners du club certains de leurs employés. Il fit remarquer qu'il y avait en ville plus de membres anciens qu'actuels. Aussi serait-il bon de réunir à quelques reprises tous ces Rotariens qui sont sortis du club mais qui n'en conservent pas moins l'idéal.

M. McManamy a annoncé que dans quelque temps les comités du club seront formés. Déjà, M. Ross Drouin ,avocat, a démissionné comme président du comité des conférenciers et il a été remplacé par M. Jean Saucier.

FAITS-DIVERS

CONGRES EN NORVEGE

Le douzième congrès mondial annuel des "Sunday School" aura lieu cette année à Oslo, la capitale de la Norvège. Ces assises se tiendront durant toute la seconde semaine de juillet, du 6 au 12. Il y aura des représentants de tous les pays du monde.

Plusieurs congressistes canadiens et américains se rendront en Norvège en traversant l'Atlantique sur le "Queen Mary" à l'occasion de son second voyage.

CONDAMNATION

A la suite d'une plainte portée par M. J.-B. Mercier, inspecteur du combustible, Son Honneur le Recorder Eugène des Rivières a condamné hier matin, M. Valère Tremblay commerçant de bois de cette ville, à dix piastres d'amende et les frais ou à quinze jours de prison pour ne pas avoir donné la mesure de bois que les règlements exigent.

ARRESTATION SUR LA TERRASSE

Le sergent détective J.-D. Beaudoin et le détective Guillemette, de la Sûreté municipale, ont fait, hier après-midi, sur la Terrasse Dufferin, l'arrestation d'un jeune homme qui aura à répondre, ce matin, à une accusation grave contre la morale.

UNE COLLISION

Une automobile et un tramway sont venus en collision, hier après-midi, vers 1 heure 45, à l'intersection des rues Hermine et Signai. L'automobile a subi des dommages considérables.

SUR LE "LADY RODNEY"

Plusieurs couples de nouveaux mariés se sont embarqués hier soir à Montréal sur le "Lady Rodney" du Canadien National, pour aller faire leur voyage de noces aux Bermudes, aux Iles Bahamas, et à la Jamaique.

Cette croisière durera 25 jours. Parmi les voyageurs il y a plusieurs citoyens des provinces de l'Ouest et des Etats-Unis. Le "Lady Rodney" n'arrêtera pas à Québec.

Le fonds de pension des employés civils

Les employés mis à leur retraite font des instances pour qu'on leur remette les sommes qu'ils ont versées au fonds. — Un actuaire étudie actuellement l'état financier du fonds. — La ville serait menacée de procédures.

LE CAS BUSSIERES

Une question importante est au premier plan de l'actualité, en ce moment, à l'hôtel de ville : celle du fonds de pension des employés municipaux. A l'heure actuelle, des fonctionnaires municipaux mis à leur pension par la ville n'ont pu rien retirer et font des instances pour qu'on leur remette ce qu'ils ont payé au fonds de pension. Nous l'avons déjà annoncé, le fonds de pension est dans un état précaire et un actuaire a été chargé d'en faire une étude pour soumettre ensuite aux autorités municipales les moyens de remédier à la situation.

M. Delphis Bussières, ex-détective, mis à sa pension par le maire et les échevins lors de la préparation du budget, est l'un des fonctionnaires en question. Depuis le 15 avril dernier, il n'a reçu ni paie, ni pension, bien qu'il ait fait valoir ses droits à plusieurs reprises. Il menace maintenant la ville de procédures s'il n'obtient pas ce à quoi il a droit. Nous apprenons que M. Bussières a eu une entrevue avec le maire à ce sujet, hier matin.

Parmi les autres fonctionnaires qui ont été mis à leur retraite et qui veulent retirer leur pension, mentionnons encore M. P.-N. Verge, ancien trésorier de la ville, M. A. Lockwell, ancien comptable au département du trésorier, M. R. Thibaudeau, ancien contrôleur, M. le Dr O. Guimont, ancien analyste municipal. L'ex-détective Delphis Bussières, l'un des pensionnaires, a été 34 ans au service de la ville.

Il y a une couple de semaines, le trésorier de la ville, M. Eugène Barry, a informé les membres du conseil que le fonds de pension municipal a un déficit d'environ $5,000 par année depuis quelques années. On n'a pu payer les pensions réclamées par les fonctionnaires mis à leur retraite, a affirmé en outre M. Barry, faute d'argent. Les retraits se sont chiffrés à $23,000, depuis un certain temps, tandis que les revenus étaient de $18,000.

En vertu de la charte, le trésor municipal et les fonctionnaires versent chacun 2 1-2 p.c. au fonds de pension, ce qui fait 5 p.c. en tout. M. Barry a déclaré que tous les autres fonds de pension qu'il a étudiés comportaient une contribution de 10 p.c., soit 5 p.c. de chaque partie, employeurs et employés. C'est, notamment, le système en vigueur pour le fonds de pension provincial. L'actuaire qui étudie actuellement le fonds de pension municipal suggérera-t-il la hausse du taux de la contribution à 10 p.c. ? On se le demande.

Suivant les réglements, un fonctionnaire municipal est éligible comme pensionnaire après dix ans de service, mais il devra avoir contribué pendant quinze ans au fonds de pension pour être relevé de ses obligations. En d'autres termes, un employé qui prend sa retraite après onze ans de service touchera sa pension mais il lui faudra continuer à payer sa contribution pendant quatre années encore pour être libéré de ses engagements.

Cette question sera étudiée à fond par le comité administratif l'un de ces jours, sinon aujourd'hui même.

LA PETITION A ETE FAITE

La pétition introductive du bill de Québec a été présentée au Conseil Législatif.

AUTRES BILLS

Le Conseil Législatif a tenu une séance hier après-midi sous la présidence de l'hon. M. Hector LaFerté. Au début de la séance, l'hon. M. Thériault a présenté la pétition au sujet du bill de la Cité de Québec. Sur le rapport du président du comité des Bills Privés, l'honorable Hector LaFerté, un court débat s'engage, provoqué par l'honorable M. Daniel, sur un amendement que ce dernier veut proposer au bill de la Cité de Verdun. M. Daniel rappelle qu'en 1933, on a adopté un mode général d'administration pour la ville de Verdun en vertu duquel les propriétaires élisaient trois conseillers et les locataires trois autres conseillers. Le maire était élu par tous les électeurs des deux groupes. On a considéré depuis que ce mode d'administration avait donné des résultats des plus satisfaisants, et que c'était le meilleur que l'on pouvait proposer dans les circonstances. Grâce à ce nouveau mode d'administration, le déficit qui apparaissait avant 1933 est disparu. Toutes les difficultés financières de la ville de Verdun ont également été aplanies, et le comité exécutif est parvenu à réajuster son fonds d'amortissement à la satisfaction de la Commission Métropolitaine. On a pratiqué nombre d'économies, et finalement, lors de la dernière administration, on a bouclé le budget par un surplus de $18,000. "Ce fut donc une bonne administration, conclut M. Daniel, et je propose que l'article "17" du présent bill, qui a pour effet de changer le mode d'administration adopté en 1933, soit biffé".

L'hon. M. NICOL. — "La charte de la ville de Verdun a été amendée pour diviser les électeurs en deux catégories. Ces deux classes élisent le maire, et trois des conseillers sont élus par les locataires. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de changer ce système et de revenir sur la décision qui a été prise au comité. Je proposerais que cet amendement soit retourné au comité des Bills Privés avec deux autres amendements que la municipalité de Verdun suggère elle-même".

L'hon. M. TREMBLAY. — "Est-ce que la municipalité a demandé elle-même la taxe sur les magasins à chaine ?"

L'hon. M. NICOL. — "Il y a eu entente à ce sujet-là, je crois".

Le bill de Verdun est alors retourné au comité du consentement des membres de la Chambre Haute.

Le Conseil a ensuite approuvé, en deuxième lecture, le bill de la ville de Joliette concernant un octroi à la maison Ernest Harnois Limitée, dont les édifices ont été rasés par

(Suite à la page 11)

La laveuse électrique EASY

possède des caractéristiques vraiment modernes

Prix à partir de 79.50

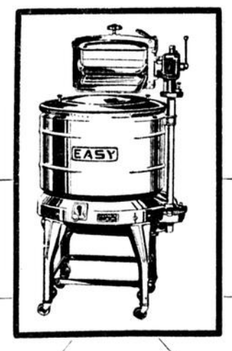

1o—ACTION RAPIDE à trois coupes vacuum pour lavage sûr et parfait.

2o—CUVE extra grande, en émail porcelaine.

3o—ESSOREUSE De Luxe Easy, la plus belle, la plus solide, et la plus efficace jamais construite.

4o— COMMUTATEUR commode de moteur.

5o—POURVUE d'un dispositif de remplissage et de vidange.

6o—POMPE MECANIQUE pour transvider l'eau, moyennant légère surcharge.

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE ENR. 320 ST-JOSEPH LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE — Meubles Poêles Réfrigérateurs

UNE PROCLAMATION ROYALE

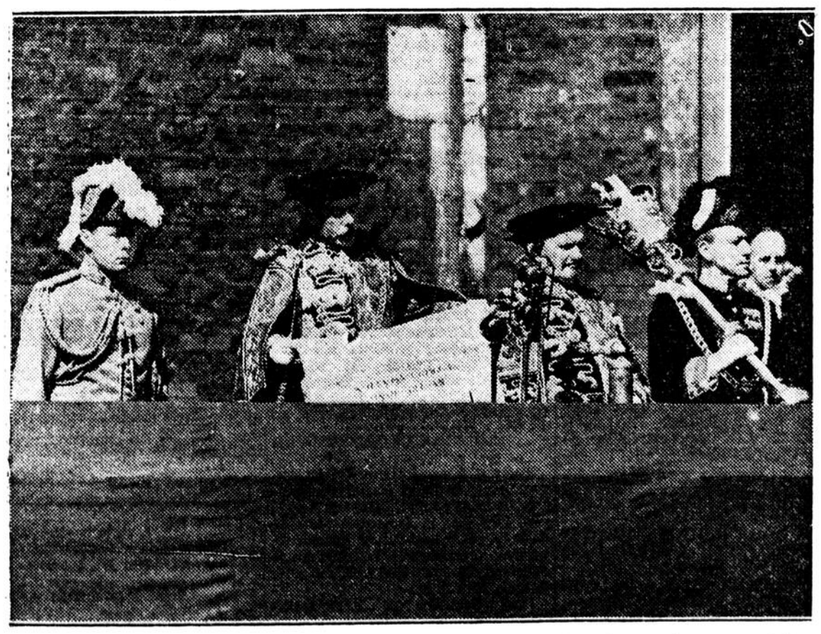

Sir GERARD WOLLASTON, héraut d'armes, donnant lecture de la proclamation royale annonçant le couronnement de Sa Majesté le roi Edouard VIII pour le mercredi 12 mai 1937. A la gauche de Sir Gerard Wollaston on remarque le duc de NORFOLK.

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles :

La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Representants :

J.-B. Rathbone, Montréal, et Toronto, Ont. Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco The Clougher Corporation, Limited, Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 10 JUIN 1936

Le tramway et l'autobus

Les automobilistes pestent tous les jours contre les tramways, "ces voitures encombrantes qui les forcent à s'arrêter à chaque coin de rue et leur font perdre un temps considérable". Toutefois, se sont-ils demandés ce qui arriverait s'il n'y avait plus de trams ?

D'autres se sont posé la question. Lors d'une récente réunion, la "Canadian Transit Association" a fait certains relevés et ses officiers se disent en mesure d'affirmer que les trams et les lourds autobus qui suivent des trajets fixés d'avance sont en réalité les amis des conducteurs d'autos, parce qu'ils préviennent la congestion aux heures de presse et sont assez spacieux pour transporter rapidement dans leur famille les travailleurs de toutes classes.

"On a constaté", dit le rapport, que dans une ville choisie comme type, seulement 7.4 pour cent de tous les véhicules laissant la partie commerciale de la ville aux heures de presse étaient des trams et des autobus mais qu'ils portaient cependant 74 pour cent des passagers transportés dans les véhicules de toute nature. Pour accomplir cet énorme travail, les voitures publiques n'ont cependant pris que 22.3 pour cent de la superficie de la chaussée". S'imagine-t-on l'embouteillage qui aurait résulté si ces personnes avaient été conduites dans des voitures ordinaires, à cinq places ?"

Le mathématicien qui a fait les calculs précités en vient à la conclusion qu'il aurait fallu au moins trois fois autant de voitures, — qui auraient pris nécessairement trois fois plus de place, — pour absorber tous les voyageurs présents à l'heure où les calculs ont été faits et il en déduit que si les trams et les autobus n'avaient pas existé, il aurait fallu non seulement une quantité plus considérable de voitures, mais aussi deux rues pour chacune de celles déjà en existence dans la ville...

Tout ceci pour dire que le problème du remplacement des trams et des autobus à itinéraires fixes par des voitures particulières ou même par des autocars à itinéraires facultatif n'est pas aussi facile de solution qu'on le pourrait croire.

Le cabinet italien

Le premier ministre Mussolini vient de remanier le cabinet italien qu'il constituait pratiquement à lui seul. C'est là chose assez facile quand un dictateur n'a qu'à remuer son petit doigt pour opérer tous les changements qu'il lui plait, mais l'opération exige une sûreté de jugement considérable pour celui qui prend rarement conseil dans son entourage.

Le Duce abandonne le portefeuille des Affaires Etrangères et le confie à son gendre, le comte Ciano, qui se trouve être le plus jeune directeur des Affaires Etrangères que l'Italie ait jamais eu. Le comte n'a que trente-trois ans, mais, comme il est depuis des années dans l'intimité du dictateur et qu'à plusieurs reprises il s'est acquitté de missions difficiles, il faut penser qu'il a été à bonne école et qu'il s'inspirera dans les politiques futures de l'Italie des principes chers à son beau-père.

Mussolini se soulage également de deux autres portefeuilles : les Colonies et les Corporations. C'est à croire que ces deux départements sont maintenant assez bien organisés pour n'être pas sous la surveillance immédiate de son oeil dominateur. Mais le chef fasciste ne pourra pas être pour cela considéré comme un rentier. Il restera l'homme le plus affairé du royaume. En plus de conserver la présidence du conseil, il garde pour lui les départements de l'Intérieur, de la Guerre, de la Marine et de l'Aviation, c'est-à-dire les quatre départements qui, advenant une guerre en Europe dans laquelle l'Italie serait entrainée — si elle ne la précipitait pas elle-même — seraient les principaux facteurs de la victoire ou de la défaite. Ainsi débarrassé de l'administration de trois départements, le Duce pourra consacrer plus de temps et d'attention à l'organisation de son pays au point de vue de l'ordre économique, de la production des armements et de l'efficacité des forces armées.

A première vue, on pourrait entretenir quelque surprises du fait que Mussolini passe les Affaires Etrangères à un beaucoup plus jeune que lui, mais si l'on évoque brièvement les événements de ces derniers temps, on déduit que le Duce semble se soucier de moins en moins de toutes les conférences internationales, négociations et pourparlers diplomatiques, et qu'il donne l'impression que l'Italie est capable de faire son bout de chemin par elle-même — ou avec le concours de quelques proches alliés qu'il saura gagner à sa cause par les voies de la diplomatie secrete.

Les prix

La distribution des prix aura lieu, dans quelques semaines, dans les collèges, couvents et écoles...

A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de rappeler au public qu'on ne doit pas, sous prétexte que les temps sont durs, laisser se passer l'excellente coutume de récompenser les élèves qui, par leur application, leur assiduité et leur travail, ont remporté durant l'année scolaire, des succès signalés. Pour que l'émulation nécessaire se maintienne, chez la gente écolière, il faut, autant que possible, que l'on continue de reconnaitre et de récompenser le travail et le mérite des assidus et des studieux. On s'attend à cela chez ces derniers, et voilà pourquoi les commissions scolaires, même celles qui ne sont pas des plus "argentées", devraient multiplier leurs efforts afin que la tradition des distributions de prix ne se perde pas.

De son côté, le public peut, s'il le veut bien, aider les maisons d'enseignement à maintenir cette bonne et belle coutume, en faisant parvenir aux séminaires, collèges et couvents qui une petite somme d'argent, qui une médaille, qui un beau livre. Dans le choix des livres, on pourra penser à offrir les meilleures oeuvres de nos littérateurs canadiens, sans oublier aussi d'offrir aux élèves méritants des livres français de réelle valeur. La liste des chefs-d'oeuvre français est inépuisable et ceux qui se proposent d'offrir quelque beau et bon livre aux élèves de nos institutions n'ont que l'embarras du choix.

"La Tribune"

BILLET DU MATIN

PLEINS GAZ

C'est à faire frémir..

Cent dix-huit vies humaines — hommes, femmes, enfants qui comme vous et moi aimaient follement la vie— fauchées tragiquement sur la route au cours d'un seul week-end chez nos voisins d'outre quarante-cinquième . . .

L'automobile.... Toujours l'automobile....

—Mais comment expliquer ?....

C'est très simple, lamentablement simple....

Là-bas, la voie ferrée étire à travers la plaine verdoyante son double ruban d'acier . La fumée d'une locomotive lancée à toute vapeur se couche sur la rame des wagons.. On dirait une monstrueuse chenille... La traverse à niveau est toute proche.... L'auto passera avant la bête de fer.... Pleins gaz ! . Et dans un vacarme de ferrailles froissées, tordues, six personnes lancées dans l'espace retomvent les membres rompus, le crâne ouvert, dans la nuit sans fin...

Ici, une voiture fait du soixante-dix à l'heure.. La route est droite comme une flèche... Pleins gaz !.... On est heureux, insouciant, on a l'espace devant soi .. Pleins gaz !.... Brusquement, la courbe raide surgit, cachant un précipice.... Trop tard ! Bolide incontrôlable, l'auto pique tout droit dans le vide...Quatre corps brisés gisent au fond d'un ravin...

Voilà, c'est très simple...

Et pourtant la vie est belle et bonne à vivre....

Et pourtant on craint la mort qui s'approche tranquillement d'un lit de malade . On supplie la science de la faire reculer.....

Sur la route, on ne la redoute plus ...On court après elle..

—L'amour de la vitesse, voyez-vous..

Ah ! oui, la vitesse, la grande coupable.. La vitesse qui grise, qui affole . Pleins gaz ! ...

—L'amour de la vitesse, toujours...

Oui, si l'on veut...

Mais surtout l'éternelle bêtise humaine . .

FRANDERO.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(10 juin 1830)

Acquittement des assassins de Paul Louis Courier.

En 1812, Paul Louis Courier quitte le service militaire. Il était officier. Il acheta dans la Touraine une grande propriété, La Chevronnière entourée de forêts et il alla s'installer là-bas, mettant en valeur des vignes réputées.

En 1814, âgé de quarante-deux ans, il épousa une jeune fille de dix-sept ans qu'il emmena à la campagne où la vie devint difficile et la jeune femme se laissa aller à des relations coupables avec un domestique, très beau garçon.

Un soir du mois d'avril 1825, Paul-Louis Courier ne rentra pas à la Chevronnière. Le lendemain, vers neuf heures du matin, on le trouva mort, étendu tout de son long entre deux coupes de bois. Il avait été tué de trois balles. Ce crime eut un retentissement énorme dans toute la France où les pamphlets de Courier étaient célèbres. Dans un de ses derniers écrits, il disait :

"Prends garde, Paul-Louis, prends garde, tes ennemis te feront assassiner". Il désignait ainsi le parti des Jésuites qui n'étaient pour rien dans cette affaire. Cependant, une partie de l'opinion publique pencha vers un crime politique. Les juges, eux, eurent tôt fait de pressentir la vérité. Les deux frères Dubois, domestiques au service de Courier, furent arrêtés. Mais Mme Courier dénonça un troisième domestique, Frémont, qu'elle accusa énergiquement. Une ordonnance de non-lieu fut rendue en faveur de Pierre et Symphorien Dubois. Frémont, contre qui s'élevaient des présomptions graves— on avait trouvé dans sa chambre une partie d'un journal dont l'autre avait servi de bourre au fusil de l'assassin —fut envoyé en Cour d'Assises. Il fut acquitté.

La vie reprit calme à la Chevronnière comme si rien d'anormal ne s'était passé. Symphorien mourut et on remarqua seulement que Mme Courier le soigna avec une affection qui n'était pas ordinaire.

Quatre ans plus tard, une fille du pays raconta comment, étant cachée non loin du crime, elle avait assisté à l'assassinat. Elle donna des détails tellement affirmatifs, qu'une nouvelle instruction fut ouverte. La jeune fille précisa que cinq hommes, parmi lesquels Pierre Dubois et Boutet, anciens domestiques, s'étaient jetés sur Paul Louis Courier et c'était l'acquitté Frémont, qui avait tiré. Mais celui-ci couvert par son acquittement, ne pouvait plus être inquiété, suivant la procédure d'alors. L'instigateur du crime, Symphorien, était mort.

Seuls Pierre Dubois, Arrault et Boutet étaient là pour répondre. Ils nièrent, soutenus par Mme Courier, qui fut un moment arrêtée, mais bénéficia d'une ordonnance de non-lieu, faute de preuves suffisantes.

Les trois anciens domestiques comparurent seuls aux assises, le 9 juin 1830. Frémont déposa comme témoin ; il avoua son crime et donna alors les détails les plus précis. Cependant, le lendemain, 10 juin, les trois accusés furent acquittés, les deux premiers à l'unanimité. Pierre par six voix contre six. Une voix de plus et il montait à l'échafaud car, à cette époque, la loi n'accordait pas les circonstances atténuantes pour les assassinats. Frémont, accablé par le remords, mourut quelques jours après. Quant à Pierre Dubois, il revint à son travail de la terre et s'éteignit très vieux, en 1877.

Après le procès, Mme Courier s'était fixée à Genève, où elle s'était mariée avec un jeune médecin.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite).

POUR LES TRAVAILLEURS

Genève étudie la semaine de 40 hrs

Cette semaine sera principalement applicable avec facilité dans les industries du fer et de l'acier. — Chez les charpentiers menuisiers. — Conventions interprovinciales pour contrats collectifs. — Avis important pour les travailleurs en fer.

LES CONVOCATIONS

On sait que le principe de la Semaine de 40 heures a été adopté l'an dernier par la Conférence Internationale du Travail. Celle-ci, dans la session qu'elle tient présentement, s'occupe de l'application de cette réforme à diverses industries, parmi lesquelles, à côté des travaux publics, du bâtiment et génie civil, des mines de charbon, du textile, figure la production du fer et de l'acier (non compris les industries mécaniques et le travail des métaux).

Cette industrie du fer et de l'acier est des plus importantes. Elle emploie une main-d'oeuvre très nombreuse, estimée à plus d'un million et demi de personnes dans les cinq pays principalement intéressés, à savoir : L'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'U. R. S. S. et les Etats Unis.

Le chômage y atteint un niveau élevé. La mécanisation et la rationalisation y ont réalisé des progrès de toutes sortes au détriment de l'emploi des travailleurs.

D'autre part, la concentration y est très poussée, de sorte que cette industrie n'est exercée, dans chaque pays, que par un nombre relativement restreint d'établissements.

La question de concurrence entre grandes et petites entreprises ne se pose pour ainsi dire pas.

En outre, dans la plupart des pays, les employeurs sont fortement organisés, sur le plan international comme sur le plan national.

Autant de circonstances favorisant l'application d'une règlementation uniforme de la durée de travail.

Par ailleurs, une grande partie des travaux de cette industrie ont un caractère continu. D'où facilité de créer de nouvelles possibilités d'emploi en augmentant le nombre des équipes chargées d'assurer cette continuité de l'exploitation, notamment en généralisant le système des quatre équipes, soit de six heures, soit de huit heures chacune.

Déjà, dans certains pays, l'industrie du fer et de l'acier a été soumise à des règlementations limitant la durée du travail à moins de 48 heures par semaine. C'est le cas en Espagne, aux Etats-Unis, en Italie, en U. R. S. S. et, pour certaines catégories de travailleurs, en Australie et en Grande-Bretagne.

CHARPENTIERS-MENUISIERS

Ce soir, au cours de leur assemblée régulière, les charpentiers menuisiers procéderont à leurs élections annuelles. On choisira, au cours de la même réunion, les délégués qui devront se rendre à la Convention Provinciale des Charpentiers Menuisiers à Ste-Anne de Bellevue les 2, 3 et 4 juillet prochain.

M. Omer Fleury, président du Conseil provincial des Charpentiers-Menuisiers, nous déclarait hier soir que cette convention provinciale serait l'une des plus importantes qu'il y ait jamais eues. De graves problèmes seront étudiés. On y choisira en outre les délégués provinciaux qui seront envoyés à Lakeland, Floride, en décembre prochain pour la grande convention générale de cette organisation.

ASSEMBLEES CE SOIR

Au Secrétariat :

—Fraternité des Employés de Tramways.

—Syndicat national des plâtriers de Québec, Inc.

—Union protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.

Au Boulevard Charest :

—Charpentiers et Menuisiers, local 730.

—Ouvriers en fourrure, No 68.

DANS L'ONTARIO

Les manufacturiers et l'Union Internationale des ouvriers de l'industrie de la confection pour hommes de la province d'Ontario discuteraient actuellement, paraît-il, un contrat de convention collective en vue de règlementer les conditions de travail des employés de cette industrie. Les intéressés ont déjà manifesté leur intention de se baser sur le contrat collectif déjà en vigueur, pour cette industrie, dans notre province. Un autre point de vue serait d'en faire un contrat pour une juridiction interprovinciale. Ce projet sera sans doute facilité par la similitude des deux lois : la loi des conventions collectives de Québec et l'Industrie Standard Act de l'Ontario.

Une délégation du ministère du Travail de l'Ontario, présidée par M. Louis Fine a eu un entretien à ce sujet tout récemment, avec les bureaux du ministère québecois du Travail, à Montréal. La discussion porta principalement sur le contrat en vigueur dans notre province et la possibilité de lui donner une juridiction interprovinciale. Le résultat de cet entretien a été la formation d'un comité spécial composé des directeurs ontariens et de quelques membres du comité paritaire de la confection pour hommes de Montréal, en vue d'étudier ce projet de convention collective. On tend de plus en plus à généraliser cette forme de convention interprovinciale. Mise en vigueur déjà dans l'industrie de la confection pour dames, elle a donné d'excellents résultats. En s'accordant sur le désir de faire bénéficier les ouvriers des deux provinces d'un salaire identique, on a éliminé la majeure partie de la concurrence qui existait naguère entre les manufacturiers. L'industrie de la fourrure a adopté aussi le même genre de contrat collectif dans les deux provinces.

TRAVAILLEURS EN FER

A chacune des séances de l'Union des travailleurs en fer, local 307, Montréal, un grand nombre de nouveaux membres se font inscrire. C'est un signe des temps : on prévoit beaucoup de travail et on se prépare en conséquence.

Mercredi dernier, sous la présidence de M. H. Lajeunesse, un rapport des plus importants a été soumis par M. J.-A. Charron, agent d'affaires du local 307. Les travaux qui sont en cours, d'après ce rapport, sont des plus considérables et la saison promet d'être des plus actives. Toujours d'après le même rapport, en ce qui concerne la règlementation des conditions d'admission dans les différents endroits de la province de Québec, qui sont maintenant sous l'empire de l'extension juridique du contrat de travail depuis avril dernier, tous les ouvriers sans exception travaillant dans la structure en fer dans toute la province devront, sans y manquer, pour obtenir du travail, se procurer leur carte de travail émise par l'union. Pour cela, ils pourront s'adresser à M. J.-A Charron, 415, rue Sainte-Catherine Est.

LES PERTES ITALIENNES EN ETHIOPIE

Rome n'a pas payé bien cher en existences sa récente conquête de l'Ethiopie. On peut se faire une idée assez juste des pertes italiennes durant la guerre d'Ethiopie et la période qui la précéda, en consultant les rapports publiés récemment. Ces rapports fixent à 4.359 le nombre total des hommes qui y ont perdu la vie, dont 2,313 soldats blancs, 1,593 soldats indigènes et 453 ouvriers civils blancs. Le Négus publiera-t-il jamais ses chiffres ?

UN MILLION POUR FAIRE UNE ETOILE

Hollywood, Californie, 10. (P.A.— Charlie Chaplin est disposé à risquer une fortune pour prouver au monde que sa partenaire, Paulette Goddard, peut devenir une grande actrice. Il dit que la personnalité de sa protégée est "absolument unique' dans le monde du cinéma. Il annonce qu'elle sera la vedette dans le prochain film portant son nom. Lui-même dirigera la production, mais ne sera pas de la distribution.

Charlie Chaplin et Mlle Goddard refusent de dire si oui ou non ils sont mariés. A Hollywood, on dit que la gageure de Chaplin est le geste d'un mari épris de sa femme. Les on-dit circulent autour de lui, mais Chaplin n'en a cure. Tout ce qui le concerne, c'est de savoir si le public verra en Paulette Goddard une étoile.

Le film que Chaplin va tourner coûtera au moins un million de dollars. Il est difficile de faire un bon film pour moins de $500.000. "Elle a du talent", a-t-il dit de Mlle Goddard; "tout ce qu'il faut, c'est de la mettre en valeur".

CAROL ET SON FILS AU SECOURS DES VICTIMES

Bucharest, 10. (P.C.-P.A.) —Trente personnes ont perdu la vie et plus de 150 autres ont été blessées, lundi, quand une estrade temporaire s'est écroulée ici, alors que le roi Carol et son fils le prince Michel passaient en revue une parade de scouts.

La plupart des victimes sont des mères ou autres parents des jeunes éclaireurs qui participaient à la parade.

Le roi et son fils furent les premiers à se précipiter au secours des blessés ensevelis sous les débris. On dut appeler des détachements militaires pour empêcher une panique.

HYGIENE ET SANTE

IREZ-VOUS A LA CAMPAGNE ?

par John L. Rice, M.D.

J'espère que la plupart d'entre vous, lecteurs, vous surtout qui vivez à la ville, irez passer quelque temps à la campagne ou ferez un long voyage, cet été. Vous êtes peut-être à préparer votre itinéraire de voyage annuel ? En tout cas, souvenez-vous que lorsque vous êtes loin de la ville, vous n'avez peut-être pas une protection aussi grande pour ce qui a trait à l'eau et à l'alimentation, que lorsque vous êtes chez vous.

Dans un grand nombre d'endroits propres à passer les vacances, des précautions sont prises contre la contamination de l'eau. On y sert du lait pasteurisé dans un grand nombre d'hôtels et de maisons de pension. Vous devez voir à la qualité de l'eau et du lait que vous utilisez, car si ces breuvages n'étaient pas purs, il y aurait danger de contracter la fièvre typhoïde. On peut s'assurer de la qualité de l'eau et du lait, en écrivant au Conseil d'Hygiène de la province où l'on va séjourner.

Si vous allez passer vos vacances dans une maison de campagne ou dans un hôtel loin de la ville, assurez-vous qu'il n'y a pas de marais dans le voisinage. Les marais sont propres à l'éclosion de moustiques. Choisissez les habitations dont les portes et les fenêtres sont munis de moustiquaires. Ne demeurez pas dans les maisons où les moustiques et les mouches se promènent dans la cuisine et la salle à manger, car elles propagent les maladies.

Vous trouverez, en cours de route, des endroits où l'on sert des repas, mais où il n'y a pas d'eau bouillante pour laver les ustensiles, les assiettes et les verres à l'eau. Pour plus de sûreté, mangez où les règles de l'hygiène sont scrpuleusement observées.

Lorsque vous êtes sur la grande route, gardez-vous de vous désaltérer aux sources que vous découvrez à moins que ces sources ne soient reconnues pures par le Conseil d'hygiène. Pas d'eau de rivière, de ruisseau, etc. Si vous prenez des repas dans le bois, ayez soin de faire bouillir l'eau que vous utilisez soit comme breuvage, soit dans l'alimentation ou dans le lavage de vos ustensiles.

Un peu de prévoyance, voilà tout ce qui est requis pour vous protéger contre la maladie. Maintenant, si vous ne vous fatiguez pas outre mesure, si vous prenez beaucoup de repos et dormez un nombre d'heures suffisant la nuit ; si, enfin, vous vivez au grand air et vous vous gardez de vous exposer en plein soleil à l'heure de midi, vous passerez des vacances qui vous seront profitables.

PETITES NOTES

Le beau et le mauvais temps

Cette année, tombe le cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Arago. De son vivant, l'idée était très répandue qu'il était du ressort de l'astronomie de prédire le beau et le mauvais temps et on prêtait à Arago tant de soi-disant anticipations météorologiques que, dans l'**Annuaire du Bureau des longitudes**, en 1846, il écrivit : "Jamais, quels que puissent être les progrès des sciences, les savants de bonne foi et soucieux de leur réputation ne se hasarderont à prédire le temps. Une déclaration si explicite me donnerait le droit d'espérer qu'on ne me fera plus jouer le rôle de Nostradamus ou de Mathieu Laensberg".

Hélas ! cette déclaration n'exauça pas le désir du savant. Tant qu'il vécut, quand la Seine gelait, on entendait dire qu'Arago l'avait prédit, et si l'été était torride, on lui attribuait de même la prescience de la canicule.

TARIFS UNIFORMES POUR LES JOURNAUX

Londres, 10. (P.C., câblogramme). — La conférence impériale de la presse au cours de sa première séance d'affaires, lundi, a autorisé son conseil à poursuivre sa campagne en faveur de l'obtention d'un taux uniforme de transport pour les journaux par la poste. Ce taux serait d'un penny (deux sous) par livre.

Les délégués canadiens à cette conférence sont J.-H. Woods, du "Calgary Herald" et W.-Rupert Davies, du "Whig-Standard", de Kingston, Ont.

En souhaitant la bienvenue aux délégués, à la séance d'ouverture, Malcolm MacDonald, secrétaire des Dominions, a déclaré que le temps était mûr pour une réflexion approfondie de la part des dirigeants des dominions afin de fixer une ligne d'action commune et de maintenir l'unité de but entre les six gouvernements complètement autonomes qui font maintenant partie de l'empire britannique.

LES ACCORDS D'OTTAWA SERONT REVISES BIENTOT

Ottawa, 10. — (P.C.) — On s'attend à ce que le gouvernement fasse prochainement une déclaration concernant les négociations à tenir à Londres pour préparer les modifications à apporter aux accords commerciaux d'Ottawa conclus en 1932. Parlant à la Chambre des Communes, lundi soir, le ministre du Commerce, M. Euler, a déclaré que certains experts en questions tarifaires et commerciales s'apprêtaient à partir bientôt. On suppose que ce sont M. Hector B. McKinnon, du département des Finances, et M. L.-D. Wilgress, du département du Commerce, qui conduiront à Londres des enquêtes préliminaires. Plus tard M. Euler et d'autres ministres se rendront à Londres.

PAS DE SAUTERELLES AU MANITOBA

Winnipeg, 10. (P.C.) — Le Manitoba, pour la première fois en cinq ans, n'est pas infesté de sauterelles, a déclaré, hier, H.-E. Wood, du département provincial de l'Agriculture. Il déclara que les $50.000, votés par la législature pour combattre ces insectes ne seront pas utilisés.

NOUVELLES DU PALAIS

DES ACCUSES ORIGINAUX

Un homme très respectueux et un sourd-muet sont conduits, hier, devant M. le juge Laetare Roy.

AUTRES AFFAIRES

M. le juge Laetare Roy a reçu, hier, la visite de deux accusés originaux. Le premier se jeta à ses genoux pour lui rendre hommage et le second était un sourd-muet. Le juge s'est aussi occupé de quelques petites affaires, mais en général on peut dire que la journée a été tranquille devant lui.

A GENOUX

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, commençait à siéger, hier matin, lorsqu'il reçut de la part d'un accusé un hommage inaccoutumé malgré tout le respect que notre population porte à la magistrature. Un vieillard de 64 ans accusé d'une offense contre la morale, se jeta à genoux devant le juge pour implorer sa pitié.

—Je vous demande infiniment pardon, dit-il, M. le juge, et je vous promets de ne plus le faire.

—On ne se met à genoux que devant Dieu, dit le juge.

—Votre Honneur, vous le représentez en ce moment.

L'homme se releva, plaida coupable et le juge lui annonça qu'il recevrait sa sentence mercredi matin.

UN SOURD-MUET

Le juge Roy n'avait cependant pas fini de recevoir des accusés originaux. Dans l'avant-midi, un sourd-muet employé dans un théâtre de notre ville comparut devant lui sous l'accusation d'avoir frappé quelqu'un. Comme il ne pouvait entendre la lecture de l'acte d'accusation on le lui fit lire. Il plaida coupable et le juge écrivit la sentence sur une feuille. En lisant le papier, le coupable s'aperçut qu'il était condamné à 3 jours de prison.

RECELEUR

Un jeune homme de Loretteville a comparu devant le juge Roy sous l'accusation d'avoir recélé des couvertures valant environ $25. Il a plaidé non coupable et son procès a été remis à la semaine prochaine. Il devait sortir de prison, hier après-midi, moyennant un cautionnement de $500, mais vers quatre heures, le père de l'accusé, qui devait fournir l'argent, ne s'était pas encore présenté à la Cour.

ACCUSATIONS MENSONGERES

Elles avaient été portées contre un organisateur politique qui obtient des dommages en Cour Supérieure.

DANS MATANE

L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, a rendu jugement sur le banc, hier, dans la cause de Léandre Thibault, un organisateur du docteur Bergeron, député de Matane, vs M. Félix Parent, de Québec. Il a condamné le défendeur à payer au demandeur une somme de $50 et les frais pour des dommages subis au cours de la dernière campagne provinciale. L'action avait été prise pour un montant de $500, à la suite d'accusations portées contre M. Thibault par M. Parent.

La preuve a révélé que M. Parent, organisateur en chef de M. Ed. St-Gelais, candidat oppositionniste dans Matane, déclara lors d'une assemblée politique tenue au théâtre National de Matane, devant plus de 300 personnes que M. Thibault, organisateur de M. Bergeron, avait distribué à des colons du comté des enveloppes contenant de l'argent et des bulletins de vote. Il ajouta que si ces manoeuvres n'arrêtaient pas il ferait arrêter le distributeur. L'enquête a aussi prouvé que ces accusations étaient fausses et mensongères et que même le demandeur ne s'était pas rendu dans les cantons de colonisation où la distribution était sensée avoir été faite.

La défense ne fit entendre aucun témoin. Avant de rendre son jugement le juge Langlais fit remarquer que l'emploi de tels arguments était regrettable.

MLLE MACPHAIL NIE UNE AFFIRMATION

Ottawa, 10. (P.C.) — Mlle Agnès MacPhail n'a jamais intercédé en faveur de feu Norman (Red) Ryan pour obtenir sa libération sur parole du pénitencier. C'est ce qu'elle a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui. Mlle MacPhail voulait ainsi démentir une supposée affirmation formulée par M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, à l'effet que Ryan aurait été relâché parce qu'il aurait été le "favori" de Mlle MacPhail, de M. Bennett et du sénateur Harry Mullins.

LA TAXE DE VENTE

Toronto, 9. — (P.C.) — La division ontarienne de l'Association des Marchands Détaillants du Canada a suggéré hier que la fédération du Canada de cette association nomme un comité représentant les différentes divisions du commerce afin d'étudier la taxe de vente.

Une délégation de l'Association pharmaceutique, quelques minutes auparavant, avait émis l'opinion que les marchands et hommes d'affaires en général ne surveillaient pas assez les questions de taxes sur les marchandises.

VOLEUR DANS LES EGLISES

M. le juge Fortier condamne aux travaux forcés un défonceur de troncs professionnel.

QUELQUES SENTENCES

M. le juge-en-chef Hugues Fortier a prononcé trois sentences hier dont une frappant Michael Hanraham, coupable d'avoir volé 45 sous dans le tronc de l'église Saint-Patrick. Hanraham n'en est pas à la première offense de ce genre ainsi qu'en témoigne son dossier. Le juge Fortier a aussi envoyé au pénitencier les deux bandits de Montréal qui avaient tenté de voler avec effraction dans notre ville à la fin du mois de mai.

SENTENCES

M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a envoyé au pénitencier, hier, deux bandits de Montréal, qui avaient plaidé coupable devant lui à deux accusations de vol avec effraction. La première offense avait été commise dans la nuit du 30 au 31 mai à l'établissement de la Swift et la seconde, dans la nuit suivante, au magasin de la Commission des liqueurs sur la rue Saint-Vallier.

Arthur Monette, âgé de 27 ans, a été condamné à 3 ans de pénitencier, car il avait déjà un casier judiciaire fort chargé. Aux Etats-Unis et au Canada il fut plusieurs fois condamné à la prison. Son compagnon, Gaston Provost n'était âgé que de 21 ans et il en était à sa première offense. C'est pourquoi le juge s'est montré clément à son égard en ne l'envoyant au pénitencier que pour 2 ans.

Avant de prononcer les sentences, le juge entendit les détectives municipaux qui avaient fait les arrestations. Ils exhibèrent au juge un coffre renfermant des outils les plus perfectionnés pour le vol qui servaient aux coupables dans leur travail.

UN VOLEUR DEVOT

Michael Hanraham est un spécialiste des vols dans les églises. Il avait plaidé coupable, il y a quelque temps à une accusation de vol dans le tronc des pauvres à l'église Saint-Patrick. La somme volée, 45 sous, était modique, mais l'offense était grave par suite de l'effraction du tronc. De plus le coupable avait assailli les deux sacristains qui tentèrent de s'emparer de lui avant l'arrivée du constable Pat Horrigan. Le juge examina le dossier de Hanraham et il s'aperçut qu'il s'était promené à travers le Canada et les Etats-Unis pour commettre des vols. Plusieurs de ces vols furent perpétrés dans des églises.

Le coupable a été condamné à un an de travaux forcés pour son vol et à six mois de prison pour son assaut. Il demanda au juge si les deux sentences étaient concurrentes et sur une réponse affirmative, il remercia cordialement le président du tribunal.

PERMIS POUR SALLE

M. le juge-en-chef Hugues Fortier a entendu, hier, la cause de l'Alliance Nationale qui est accusée, en vertu de la loi des établissements industriels d'avoir tenu une salle sans le permis exigé par la loi. Il s'agit de la salle située sur la rue Saint-Joseph en face de l'église de Saint-Roch, salle dont il a été question au cours des élections municipales. La poursuite a été prise par M. Sam Desrochers, inspecteur du gouvernement provincial, qui est représenté par Me Gérald Coote. Par son avocat, Me Paul Drouin, C.R., la défenderesse plaide que son locataire aurait dû être poursuivi à sa place et elle ajoute qu'elle possédait d'ailleurs un permis pour la période mentionnée dans l'acte d'accusation.

IL CHANGE D'IDEE

Un homme de Québec accusé d'avoir vécu des fruits de la prostitution avait plaidé coupable devant le juge Fortier, il y a quelque temps, mais, hier, il s'est présenté en Cour pour demander la permission de changer son plaidoyer. Le juge a réservé sa décision, car avant de se prononcer il veut entendre les détectives qui se sont occupés de la cause.

VOL DE HOMARDS

Un simple vol de homards a occasionné un long débat, hier après-midi, devant le juge Fortier. L'accusé fut d'abord envoyé aux Assises puis il choisit un procès expéditif qui s'instruira plus tard.

VAN ZEELAND INVITE A FORMER UN CABINET

Bruxelles, 10. — (P.C.-Havas) — Le roi Léopold a de nouveau demandé, lundi soir, à l'ex-premier ministre Paul van Zeeland de tenter de former un gouvernement. Van Zeeland a été appelé au palais tard lundi après qu'Emile Vandervelde, chef socialiste, eût informé le roi qu'il était incapable de former un cabinet.. Vandervelde, dont le parti a remporté le plus de suffrages au cours des élections générales du mois dernier, avait tenté de former une coalition de socialistes, de catholiques et de libéraux.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

L'ACTUALITE FEMININE

Et la vie continue...

LE PLAISIR ET LA VIE

Comme les vierges folles dont parle l'Evangile, que de jeunes filles ont gaspillé l'huile de leur lampe avant l'heure de la fête!

La vie moderne est un écueil pour la jeunesse contemporaine. Cette soif de liberté qui tourmente les "moins de 20 ans" conduit fatalement au Plaisir — avec un grand P — et l'on noie là-dedans — beaucoup trop tôt — illusions, rêves et ambitions. Que résulte-t-il de cette trop précoce expérience? Mépris de la vie, désespérance, triste et tardif retour sur un passé que l'on n'a pas vu fuir...

Sont-elles majorité les jeunes filles qui comprennent le sens profond de la vie? Combien de fois n'ai-je pas entendu prononcer ces paroles de découragement: "Je m'ennuie... la vie me pèse... tout m'est indifférent..." Cette lassitude qui ne devrait pas exister chez des êtres jeunes, d'où provient-elle sinon d'un usage abusif de plaisirs??

Jetées sans but sérieux dans la vie, les fillettes, la bride sur le cou, ressemblent à ces poulains échappés qui croient imprudemment que la liberté, c'est le bonheur... "Il faut que jeunesse se passe..." et elle passe, la jeunesse... sans que rien ne puisse la retenir... L'avenir ne tarde guère à poser son inexorable point d'interrogation; les moins braves sont prises de panique... les autres arrivent au mariage comme à "l'épisode concluant"... Erreur profonde! leur vie de femme ne fait que débuter; elles s'en rendent compte quand l'imprudente aventure est engagée... Sauront-elles se sacrifier? se renoncer? Il est permis d'en douter... les chances de bonheur semblent problématiques... Le Plaisir prépare bien mal au choix sérieux d'un état de vie...

On augure de l'avenir sur le présent et une jeune fille qu'a formée une solide éducation ne peut pas, ne doit pas désespérer de l'avenir — si peu sûr qu'il paraisse... Il suffit qu'elle veuille arriver pour parvenir à tirer de la vie le meilleur parti possible. L'écheveau des Parques finit toujours par se débrouiller quand on y met de la patience et de l'obstination...

La Prudence étant une habile conseillère, il faut la consulter avant qu'il ne soit trop tard... Quelle femme peut se vanter d'être heureuse si elle n'oriente sa vie vers un idéal, un but défini??

Le Plaisir — et ceci sera ma conclusion—c'est le miroir aux alouettes; gare à celles qui s'y laissent prendre; le découragement, la satiété ne sont pas loin... Ne sentir en soi, autour de soi que du vide, c'est déjà mourir à la vie — à l'espoir — au bonheur.

MARINA.

Mesdames et mesdemoiselles,

Venez choisir dans notre grand choix de robes. Plusieurs centaines de robes nouvelles reçues ces jours derniers. Toutes les tailles : 12 à 20 - 34 à 44 - 18½ à 24½

2.75 à 14.95

LEO FAGUY

257, rue St-Jean. Tél : 2-6468

VOTRE CUISINE

RECEPTIONS DANS L'APRES-MIDI

SANDWICHES.—Choix de sandwiches au poulet :

Sandwiches à la salade de poulet;

Sandwiches à la mousse de poulet;

Sandwiches à la laitue avec mayonnaise;

Sandwiches au fromage à la crème avec olives;

Sandwiches au céleri et mayonnaise;

Sandwiches au fromage à la crème avec marmelade;

Sandwiches aux bananes avec "bacon" frit;

Sandwiches aux oeufs durs avec laitue et mayonnaise;

Sandwiches à la mousse au jambon.

SALADES. — Petits pains et gâteaux comme pour un déjeuner de mariage.

DESSERTS. — Choix de sorbets, mousse ou crème glacée.

RECEPTIONS POUR SOIREES

Comme un déjeuner pour un mariage, excepté que l'on sert un consommé chaud ou froid à la place des fruits.

SECRETS

Les blancs d'oeufs ne se battent pas bien si on n'a pas enlevé le jaune jusqu'à la dernière parcelle. Pour l'enlever complètement, servez-vous de la pointe d'un couteau ou d'un morceau très propre et pointu de l'écale de l'oeuf.

Un coussinet prolongera la durée de vos tapis qui commencent à montrer des signes d'usure après plusieurs années de service. Si vous avez des tapis neufs, il serait sage de faire placer dessous un coussinet. Le rôle du coussinet consiste à garder propre l'autre côté du tapis, à amortir le son, comme à prolonger la durée du tapis. Il y a des experts qui pourront aller chez vous prendre les mesures de vos tapis, et feront placer dessous des coussinets.

Voici un moyen d'assaisonner vos aliments en peu de temps. Mêler du sel et du poivre dans une grande salière, dans une proportion de un quart de poivre et trois-quarts de sel.

Carnet Mondain

Son Excellence l'honorable M. Philippe Roy, ambassadeur du Canada à Paris, est retourné à Ottawa après avoir passé quelques jours au manoir de Lucerne-en-Québec.

M. le docteur Siméon Grondin, directeur de la Maison des Etudiants Canadiens à Paris, et madame Grondin sont arrivés à Québec après avoir passé huit mois à Paris.

Sous la présidence de madame Maurice Forget aura lieu, aujourd'hui, à Laval-sur-le-Lac, la réunion de clôture de la Ligue de la Jeunesse Féminine. Aux côtés de la présidente, on remarquera, à la table d'honneur: madame Gérard Parizeau, madame Alphonse Pâtenaude, madame Pierre Casgrain, mademoiselle Marcelle Dussault, madame Paul Larocque, mademoiselle Marguerite Demers, madame Jean Lanctôt, mademoiselle Simone Boyer, mademoiselle Margot Masson, mademoiselle Alice Amyot et mademoiselle Kathleen Shea.

M. le docteur et madame J. Vaillancourt sont revenus d'un voyage d'une semaine aux Etats-Unis.

Madame Edouard Archer est revenue des Eboulements, où elle a passé quelques jours.

Mademoiselle Alice Amyot, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine de Québec, est partie pour Montréal, où elle assistera, aujourd'hui, à Laval-sur-le-Lac, au déjeuner de clôture de la Ligue de la Jeunesse Féminine, de Montréal.

M. le docteur et madame Paul Desrochers sont revenus d'Europe, hier.

Mademoiselle Odette Jinchereau, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

M. et madame Henri Loudin et mesdemoiselles Loudin sont revenus de Saint-Jérôme, où ils ont fait un court séjour.

Madame Albert Roy et ses jeunes filles, Pauline et Adrienne Roy, s'embarqueront vendredi, sur l'"Empress of Britain", pour faire un séjour en Angleterre.

On annonce pour le 23 juin prochain le mariage de mademoiselle Blanche Larochelle, fille de M. et madame J.-Eug. Larochelle, d'Ottawa, avec M. Gonzague Champoux, avocat, fils de M. David Champoux, décédé, et de madame Champoux, de Québec.

Madame J.-A. Gauvin est revenue de Montréal, où elle a passé quelques jours.

Ce matin, en l'église de Saint-François d'Assise, sera célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de mademoiselle Marguerite Jalbert avec M. Gabriel Cloutier, I.F. M. et madame Cloutier partiront dans le courant de la journée pour New-York, où ils s'embarqueront, sur l'"Ile de France", pour faire leur voyage de noces en Europe.

Madame Camille Tremblay est retournée à Chicoutimi après avoir été pendant quelques semaines l'invitée de mademoiselle Irène Martin.

M. et madame Paul Miquelon et leur famille sont partis pour Val Saint-Michel, où ils occuperont une villa durant l'été.

M. et madame Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce, annoncent les fiançailles de leur fille, Géraldine, à M. Jean-Marie Lachance, de Québec.

M. Marcel Monette, de Montréal, a passé une semaine à Québec, l'invité de M. Louis Pouliot.

M. St-Georges Morisset, avocat, de Montréal, est de passage en ville.

M. et madame J.-Roland Samson, de Clarke City, actuellement en promenade à Lévis, partiront ce matin pour Montréal en visite chez des parents.

Madame J.-A. Hanrahan a reçu à déjeuner, ces jours derniers, à sa résidence de l'avenue Murray.

Madame Alfred Jalbert recevra de quatre à six heures, cet après-midi, à l'occasion du mariage de sa fille.

M. et madame Paul Gauthier, de Montréal, sont à Québec pour quelques jours.

M. et madame W. Lambert et mademoiselle Jacqueline Lambert, de Westmount, étaient enregistrés au Château Frontenac, hier.

On annonce pour le 4 juillet le mariage de mademoiselle Fédora Laliberté avec M. le docteur Jean-Paul Beaudet. La cérémonie nuptiale aura lieu à la Basilique de Québec.

M. Louis-Philippe Godbout a été fêté par des confrères chimistes, samedi dernier, à l'occasion de son prochain mariage. Un dîner-buffet lui fut donné.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 10. — Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Excellence Lady Tweedsmuir ont reçu Son Excellence M. Shigeru Yoshida, le nouvel ambassadeur japonais à Londres, et madame Yoshida, ainsi que le ministre du Japon à Ottawa et madame Sotomatsu Kato, à Rideau Hall, samedi.

M. J.-W. Buchan, frère de Son Excellence le Gouverneur-Général, est arrivé samedi à Rideau Hall.

L'honorable M. Norman Armour, ministre des Etats-Unis au Canada, et madame Armour ont reçu à dîner, samedi soir, en l'honneur de l'honorable M. William Phillips et de madame Phillips, de Washington, qui ont passé quelques jours à Ottawa. Parmi les invités, on remarquait: Sir Robert et Lady Borden, Sir George et Lady Perley, M. et madame E.-C. Grant, l'honorable M. et madame Martin Burrell, M. Harry Baldwin, Lady Pope, le docteur et madame O.-D. Skelton, M. et madame Alex.-C. Hill.

L'honorable M. et madame William Phillips, qui ont passé quelques jours à Ottawa, sont repartis lundi pour Washington.

M. et madame Robert Laurier ont reçu à dîner, vendredi soir, pour les invités du mariage Soucy-Parent, qui a eu lieu samedi.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 10. — Madame Jean Saint-Germain a donné un souper froid, hier, pour mademoiselle Lucile Saint-Germain et son fiancé, M. Paul Dansereau.

Madame J.-J. Doherty a donné un shower de mouchoirs et reçu à l'heure du thé, lundi, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Barsalou, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Henri Vautelet et leurs enfants partiront, cette semaine, pour Pointe-Claire, où ils passeront l'été.

Madame T.-J. Drummond passe l'été en sa villa de Mont-Bruno.

M. et madame Aimé Geoffrion et leur famille partiront le 19 juin pour Oka, où ils passeront l'été, en leur villa.

"L'HEURE DES BENJAMINES"

Dimanche après-midi, à 3 heures, les plus jeunes élèves de l'Académie de la Congrégation de Notre-Dame ont eu leur revue de chant et de musique, en présence de leurs parents et amis et des dignitaires de la communauté.

De même que leurs aînées en musique — qui ont eu leur audition en avril dernier — elles ont été à l'honneur et fort applaudies.

Les benjamines ont joué, chanté et récité avec aisance et naturel. Faire l'éloge de ce petit monde c'est dire bien haut le travail et le mérite de leurs maîtresses dévouées.

En retour de cette heure délicieuse, toute l'assistance, du fond du coeur, leur dit un merci reconnaissant.

NEUVAINE à la RADIO

Grâce à la bienveillance de M. J.-N. Thivierge, gérant du poste CHRC, toute la population pourra suivre la neuvaine au Sacré-Coeur tous les soirs à 6 h. 30 (heure avancée) du 10 au 18 juin. — (Communiqué)

DANS LEVIS

(Suite de la page 2)

rent une requête qu'fut présentée à la séance de lundi soir dernier. M. l'échevin Couture a proposé, secondé par M. l'échevin Bourget, que la décision prise le 1er juin dernier soit maintenue, pendant que l'échevin Samson, secondé par l'échevin Lord, proposa un amendement à cette décision.

Ont voté pour : MM. R. Samson, E. Lord, C. Leclerc, Arthur Samson et Willie Guay.

Ont voté contre : MM. Pouliot, Couture, Bourget et Roy.

La décision fut donc que le projet ne serait pas considéré.

AVEZ-VOUS REMPLI VOTRE PROMESSE ?

Avez-vous comme vous l'aviez promis, envoyé votre cadeau pour la vente de charité du 18 courant?

L'installation est faite dans les vitrines J.-B. Michaud & Fils, mais il reste encore un peu d'espace et nous attendons vos cadeaux pour combler ces vides.

L'assortiment est déjà considérable mais n'allez pas dire qu'il y en a assez sans le vôtre car plus nous en aurons plus les recettes seront fortes et c'est ce que les organisateurs désirent.

Même si vous n'avez pas été sollicité et que vous désiriez envoyer quelque chose, vous êtes les bienvenus.

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui et envoyez votre cadeau chez Lecours & Frère le plus vite possible.

ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée de la Chambre de Commerce de Lévis qui devait avoir lieu hier soir, à l'Hôtel de Ville de Lévis a été remise à jeudi soir prochain, à 8 heures, au même endroit. Les membres de la Chambre de Commerce voudront bien prendre note de ce changement.

QUARANTE-HEURES AU PRECIEUX SANG

Les Quarante-Heures en usage, à la Fête-Dieu, dans l'Institut du Précieux Sang, s'iuvriront en la chapelle du Précieux Eang, à Lévis, le 11 du courant, pour se terminer samedi, le 13 au matin.

La grand'messe d'ouverture sera chantée pour les bienfaiteurs vivants et défunts de la Communauté.

Tous sont cordialement invités à prendre part aux cérémonies: messes, vêpres et Salut du Saint Sacrement qui auront lieu en cette chapelle, durant ces jours eucharistiques.

L'horaire des exercices sera communiqué plus tard au public.

M. LE MAIRE L.-P. RUEL PRESIDE

M. L.-P. Ruel, maire de la ville de Lauzon, a présidé, lundi soir, une séance du Conseil Municipal, après deux longs mois d'absence. On sait que le maire de la ville de Lauzon a fait un stage à l'hôpital à la suite d'une maladie qui l'empêcha de vaquer à ses occupations.

M. Ernest Roy, pro-maire se fit l'interprète des échevins qui étaient tous présents pour offrir au maire Ruel ses meilleurs voeux de rétablissement. Il dit aussi la joie des contribuables de le voir pouvoir reprendre ses occupations.

La séance qui fut précédée d'une réunion de comité commença à 9 heures 30. M. le greffier soumit alors un rapport des recettes et déboursés du bureau du trésorier pour chacun des mois à partir de janvier 1936. Ce rapport démontre que pour les cinq mois les recettes ont été de $30,811.64 pendant que les déboursés étaient de $29,766.61, laissant un surplus de $1,045.13. Le Conseil se déclara enchanté de ce rapport.

Suivant la demande qui a été faite, M. le greffier continuera à soumettre, chaque mois, un rapport des recettes et déboursés pour l'administration.

M. le greffier donne ensuite lecture d'une lettre de M. le curé J.-S. Villeneuve, de Bienville, offrant à la ville une lisière de terrain en retour d'un travail de voirie qui serait fait à l'avant de l'église paroissiale.

Cette proposition est comme suit: la Fabrique aurait l'intention de faire un trottoir longeant l'église rue St-Antoine. Mais comme la rue est étroite à cet endroit, M. le curé Villeneuve offre à la municipalité de Lauzon une lisière de terrain de 2 pieds et demi par 300 pieds, à conditions toutefois que le Conseil s'engage à faire des réparations à sa rue qui arrive en face de l'église paroissiale. MM. les échevins Roy Bourget, Couture et Pouliot sont d'opinion que ces travaux coûteraient environ $100.00 à la municipalité et que le Conseil devrait accepter cette proposition de M. l'abbé Villeneuve, vu qu'une lisière de terrain est cédée à la ville.

Toutefois MM. les échevins Leclerc et Guay propose que cette offre soit rejetée vu que la ville n'est pas dans une situation financière pour faire face à ces déboursés. Le vote est pris et l'amendement est maintenu par 5 contre 4. La proposition de M. le curé Villeneuve est donc renvoyée.

M. le pro-maire termine cette question en disant qu'on ne semble pas comprendre tout à fait la proposition de M. le curé Villeneuve et que ceux qui ont voté contre en porteront la responsabilité.

Dans l'intérêt des ouvriers de Lauzon qui travaillent à Québec, le Conseil a décidé d'engager un avocat qui représentera la ville de Lauzon, lorsque Québec présentera son bill à la Législature. Le Conseil a décidé d'informer la ville de Lévis de cette décision.

Plusieurs autres questions sont également discutées et la séance est ajournée au premier lundi du mois de juillet.

SUBSIDE PLUS FORT

Ottawa, 10. — (P.C.) — Des négociations sont en cours pour améliorer le service maritime entre le Canada et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a déclaré l'hon. W.-D Euler, ministre du Commerce, à la Chambre des Communes lundi soir. Le subside pour ce service a été augmenté de $200,000. à $300,000. cette année.

Dr Norbert BOURGAULT
SPECIALISTE
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge et Chirurgie plastique.
44½ rue de la Fabrique, Québec
Téléphone : Bureau : 4-2642 Résidence: 3-2677
HEURES DE BUREAU :
10.30 à midi—2 à 5—7 à 8 heures

CONFERENCE A EDMONTON

Edmonton, 9. — (P.C.) — Le gouvernement de l'Alberta se préparait hier soir à une conférence qui réunira les représentants de détenteurs anglais, américains et canadiens de valeurs provinciales sur lesquelles les paiements d'intérêts ont été coupés de moitié.

Six représentants ont laissé Montréal et Toronto hier soir et ils seront rejoints à Winnipeg mercredi matin par trois Manitobains. Ils continueront immédiatement leur voyage à Edmonton. Cette réduction sur les paiements des intérêts a été mise en vigueur le 1er juin dernier. Elle coupe les taux moyens d'intérêts de 4.89 pour cent à 2.5 pour cent.

UNE VIE AVENTUREUSE

Gloucester, Mass., 9 — (P.C.) — John Hays Hammond, sr. 81 ans, ingénieur minier bien connu, est mort hier soir à sa résidence ici après une longue maladie.

Hammond, autrefois, avait été condamné à mort au Transvaal. Plus tard, il fut nommé ambassadeur spécial du président William Howard Taft au couronnement de feu le roi George V.

Le défunt avait cherché aventure par tout le monde. C'était un ami de Cecil Rhodes, de Rudyard Kipling, Théodore Roosevelt, Mark Twain et Rider Haggard.

Capsules "GOLD MEDAL" à l'Huile de Haarlem

Excellentes contre Faiblesse des Reins

METTENT FIN AUX NUITS SANS REPOS

Une boîte de 40 cents de ces célèbres capsules introduira une saine activité dans vos reins et votre vessie, chassera les rebuts toxiques nocifs et l'acide et vous prouvera qu'enfin vous avez un grand diurétique et stimulant qui fera promptement cesser ces troubles.

Mais assurez-vous que l'on vous donne les Capsules "GOLD MEDAL" (MEDAILLE D'OR) à l'Huile de Haarlem — sûres et inoffensives — le produit original et authentique — venant directement de Haarlem, Hollande. Des millions de personnes souffrent de troubles des reins et de la vessie et ne s'en doutent pas; quelques-uns des symptôme à part les nuits sans repos, sont le mal de dos, la moiteur des mains les yeux bouffis

HR HOLT, RENFREW

Appelez : 2-5221

dès demain

et notre messager ira chercher vos fourrures.

chez Holt-Renfrew

les voûtes à air froid

constituent une assurance de protection absolue.

C'est encore le temps de mettre vos **fourrures en sûreté**

2%—emmagasinage d'été et assurance

2½% —emmagasinage d'été et assurance à l'année contre le feu, le vol, la perte, les accidents.

HOLT, RENFREW & CO., Limited

A GRAND TIRAGE PAQUEBOTS STABLES!

La classe des paquebots "A" à grand tirage et d'une stabilité à toute épreuve vous assure, en plus d'un confort et d'un luxe uniques, l'entière jouissance des milles et un divertissements journaliers d'une traversée bien organisée, d'un voyage au long cours. De cette flotte de transatlantiques populaires, le plus remarquable est le "Queen Mary". Voyagez à loisir, économiquement et profitez de ce célèbre service océanique.

ASCANIA
ALAUNIA
AURANIA
AUSONIA
ANTONIA
ANDANIA

ALLER-RETOUR ÉCONOMIQUE
CLASSES:
Cabine - - - $238.00 et plus
Touriste - - 198.00 et plus
Troisième - 146.50 et plus

PAQUEBOTS

Renseignez-vous auprès de votre agent local (nul autre ne peut mieux vous servir) ou

67, rue St-Pierre
(Tél. 2-1241)
Québec.

CUNARD WHITE STAR LIMITED

Vous passerez de Merveilleuses Vacances

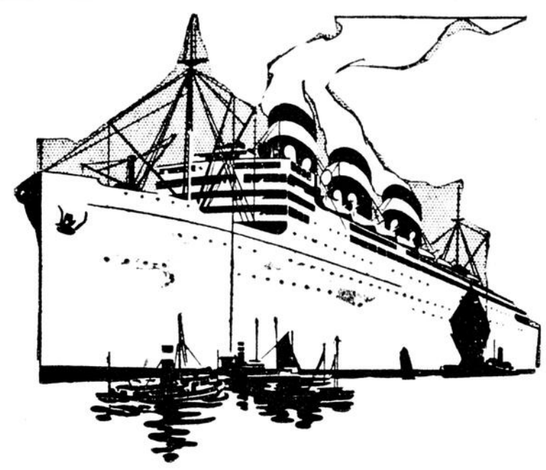

Si vous profitez de l'un des

Deux Voyages

Organisés par **L'ÉVÉNEMENT**

pour votre plus grand plaisir

Vous n'avez que l'embarras du choix et il y a certainement un VOYAGE, parmi les deux annoncés ci-dessous, qui conviendra à votre bourse et dont la durée ne dépasse pas la période de vacances dont vous disposez.

Tous les prix ci-dessous sont payables en argent canadien

Voyage de
19 jours en EUROPE
$269 Tous frais principaux compris

Départ le 11 juillet
EMPRESS of BRITAIN

Départ de Québec le 11 juillet, à bord de l'Empress of Britain.

Visite de Lisieux, Mont St-Michel, St-Malo, Nantes et Chartres.

Traversée de la Bretagne en autocar

3½ jours à Paris.

1½ journée à Londres.

Excursions facultatives au Palais de Versailles ou à Fontainebleau.

RETOUR

à bord de l'Empress of Britain, partant de Southampton le 25 juillet. Arrivée à Québec le 30 juillet.

Voyage de
8 jours à NEW-YORK
$82 ALLER ET RETOUR (Classe cabine) (Classe touriste $72)

Départ le 24 août
RETOUR
à bord du **LAFAYETTE**

Lundi, 24 août— Départ à 1 h. 50 p.m. (heure d'été) de la gare du Palais en wagon salon.
Arrivée à Montréal à 6 h. 20. Dîner à l'hôtel Queens.
Départ de Montréal (gare Bonaventure) à 9 h. 35 p.m. (heure d'été) en wagons-lits.
Mardi, 25 août. —Arrivée à New-York (gare Pennsylvania) à 8 h. 48 a. m. Visite de la ville le matin. Après-midi et soirée libres.
Mercredi, 26 août.—A New-York. Visite de Radio City et des studios de la National Broadcasting le matin. Après-midi et soirée libres.
Jeudi, 27 août.—Matinée et après-midi libres pour magasinage et promenades. Départ de New-York à 6h. p.m. (heure d'été) à bord du **"Lafayette".**
Jeudi, 27 août à lundi 31 août— Croisière à bord du luxueux paquebot Lafayette. Divertissements variés à bord. Escale à Boston.
Lundi, 31 août.—Arrivée à Québec.

Enrôlez-vous sans tarder pour l'un de ces voyages et passez agréablement vos vacances.

L'intérêt des spéculateurs se porte toujours sur les titres miniers inscrits à Montréal et à Toronto

LE COMPARTIMENT DES SERVICES PUBLICS SE RELEVE A N. Y.

TELEPHONE GAGNE PRES DE 4 POINTS

American Telephone a pris la tête des services publics à New York.

UNE BONNE SEANCE

L'avance moyenne de la liste a été aussi importante que la veille.

New-York, 10. — (P. A.) — Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée — American Telephone a pris la tête des services publics et ce compartiment a imprimé un bon mouvement de hausse au marché mobilier, hier. Les gains variaient de fractions de points à 3 points environ. Un peu avant la fermeture du marché, Western Electric, filiale de l'American Telephone, a annoncé la reprise du paiement de son dividende interrompu il y a quatre ans. Telephone a monté de 3 7-8 points au cours de 170 1-2. En bourse, le roulement total fut de 876,451 actions. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 7-10 de point à 62.1.

Des gains furent enregistrés par Electric Power & Light à 16 1-2, Consolidated Edison à 34 1-2, United Corporation à 6 3-4, Montgomery Ward à 44 1-2, Sears Roebuck à 74 1-2, Philip Morris à 85 1-2, American Water Works à 23 1-4, North American à 27 3-4, Santa Fe à 72 1-4 et Radio à 12. Chrysler a gagné 1 3-8 point au cours de 95 1-8 et U. S. Steel a monté de 3-4 de point à 62 1-8. Jewel Tea a gagné 4 points au cours de 75 à cause de la déclaration de son dividende spécial. Howe Sound a monté d'un point au cours de 53 pour la même raison.

771 titres différents firent leur apparition sur le tableau. Là-dessus, 440 ont avancé, 164 ont reculé et 167 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de N. Y. :

	30 Indus.	15 c.f.	15 Util.	60 Tot.
Hier	82.9	34.9	48.0	62.1
Avant-hier	82.3	34.3	46.9	61.4
Mois dern.	9.1	32.7	43.4	58.5
1935	59.9	23.3	31.3	43.6
1936 haut	85.8	39.7	50.8	64.8
1936 bas	73.4	30.2	43.4	55.7
1935 haut	76.3	31.2	44.7	56.1
1935 bas	49.5	18.5	21.6	34.8
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

DIVIDENDES

Macassa Mines Limited, 5 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Acme Glove Works Ltd 1 3-8 pour cent par action privilégiée et 12 1-2 cents par action ordinaire, payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 20 juin.

British American Oil Company Limited, 20 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Consolidated Bakeries of Canada Ltd, 20 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Canada Packers Limited, 75 cents par action payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Kerr Lake Gold Mines, 5 cents par action payable le 29 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Consumers Gas Company, 2 1-2 pour cent payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Bralorne Mines Limited, 10 cents plus extra de 5 cents, payables le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Renseignements financiers

Un conseil de Babson

Roger-W. Babson, économiste américain, recommande aux placeurs des Etats-Unis pour le cas où il serait établi un gouvernement fasciste dans la république d'acheter de bonnes valeurs canadiennes et de les laisser déposées dans une banque canadienne à Montréal. M. Babson a parlé devant les membres de l'Exécutives Club. Pour le cas ou les Etats-Unis entreraient en guerre contre un pays quelconque, M. Babson a conseillé aux placeurs de laisser leur argent sur des terrains ou dans des compagnies localisés au centre du pays plutôt que dans les grandes villes. Il a ajouté que les Etats-Unis seraient inévitablement impliqués dans toute guerre qui engloberait la Grande-Bretagne. Parlant des affaires en général et de la Bourse, M. Babson a prédit un relèvement qui durera environ deux ans et une autre période de prospérité qui pourrait être cependant de courte durée.

La revue Business Week

Dans son édition de cette semaine, la revue Business Week rapporte que les affaires entrent dans la saison estivale avec plus d'allant que plusieurs l'anticipaient. Les marchands détaillants, les courtiers en immeubles et les collecteurs espèrent toucher une bonne partie du boni qui sera payé ce mois-ci aux vétérans de l'armée américaine. Les revenus des fermes sont prometteurs. Les chemins de fer espèrent que le trafic des passagers sera stimulé d'une façon substantielle par la réduction du tarif sur les voies ferrées de l'est des Etats-Unis. Au cours de la semaine écoulée, les demandes de renseignements à ce sujet étaient plus nombreuses que les passagers. Le trafic du fret progresse vers son sommet de l'automne alors que le transport des récoltes plus abondantes et le mouvement des bestiaux ajouteront au trafic purement industriel. Le baromètre des affaires de la revue Business Week se tient cette semaine à 73.4 pour cent de la normale au lieu de 74.1 pour cent la semaine précédente et de 63.7 pour cent l'an dernier à la même date.

Ville de Calgary

Le comité de finance du conseil de ville de Calgary a décidé de payer l'intérêt sur une émission de $10,000 d'obligations de la ville de Calgary le 15 juin prochain à un taux moyen de 3 pour cent au lieu de 5 pour cent comme portent les obligations en cours. Cela revient à dire que la ville de Calgary n'honorera pas en plein une échéance. Le comité a également décidé que l'intérêt sur une émission de $47,000 d'obligations du 30 juin et sur une autre de $360,000 du 1er juillet sera payé au taux de 3 pour cent nonobstant le montant indiqué sur les obligations en question. La province de l'Alberta a décidé, comme l'on sait, de ne plus payer que 2 1-2 pour cent d'intérêt sur toutes ses obligations en cours. Il n'est donc pas étonnant de voir la ville de Calgary décider à sa suite de ne plus payer que 3 pour cent d'intérêt sur ses emprunts obligataires.

Consolidated Smelters

Les directeurs de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada se réuniront le 13 juin prochain pour déclarer le premier dividende sur les nouvelles actions de la société. L'an dernier, à cette époque, la compagnie avait déclaré un paiement de $1.25 par action. Depuis, les actions de Smelters ont été divisées dans la proportion de cinq pour une.

Qui sera président

Les paris se font toujours sur la Bourse de New York dans la proportion de 8 contre 5 en faveur de Roosevelt comme futur président des Etats-Unis aux élections générales qui seront tenues à l'automne aux Etats-Unis. Les courtiers rapportent toutefois que les paris ne sont pas très nombreux. Il devrait en être ainsi jusqu'à ce que la convention des républicains ait été tenue. L'impression à Wall Street est que si Landon est choisi comme candidat du parti républicain, les paris seront plus serrés qu'actuellement.

Service de prêts personnels

La Banque Canadienne de Commerce a institué un nouveau service de prêts personnels, à ce que l'on mande de Toronto. Ce service ne fonctionnera pour commencer qu'à Toronto et à Hamilton, Ontario. Plus tard, il sera aussi établi ailleurs. L'intérêt chargé sera de 6 pour cent, le client devant payer en plus des frais minimes. Si la demande est assez élevée, le taux sera abaissé. L'emprunteur devra trouver deux endosseurs.

READ AUTHIER GRIMPE A $2.78

Ce titre a été très actif sur la petite Bourse de Montréal et à Toronto. — Macasssa s'est vendu à $4.90 et McKenzie $1.88.

Montréal, 10. — (P.C.) Read Authier a grimpé à $2.78 sur la petite Bourse de Montréal hier. D'autres gains furent aussi enregistrés par Siscoe à $3.71, Central Patricia à $3.98, Macassa à $4.80, et Lake Maron à 16 Ce dernier titre a fermé à 12. Les actions privilégiées de Price Brothers ont baissé d'un point au cours de 23, Fraser Voting Trust a baissé de 2 points à 12 1-2 et Consolidated Paper de même que les droits de Fraser étaient plus fermes. British American Oil a cédé 1-8 de point. Home Oil a gagné une couple de cents. Dominion Oilcloth a baissé d'un point et Ford of Canada a monté de 3-8 de point à 21 3-8.

A TORONTO

Toronto, Ont., 10. — (P.C.) Les actions de mines d'or ont enregistré des gains intéressants sur le marché minier. Le roulement fut de 2,214,000 parts. Central Patricia a coté $3.95 et Macassa $4.90 au cours de la séance. Ce dernier titre ferma à $4.70 en mieux de 20 cents. Read Authier a grimpé à $2.75 et ferma en mieux de 5 cents à $2.65. McKenzie toucha $1.88 et conserva un gain de 17 cents à $1.85. Little Long Lac a monté de 20 cents, Perron de 17 cents, O'Brien de 9 cents, Pioneer de 10 cents et des gains de 4 à 8 cents furent enregistrés par Sylvanite Ventures, Siscoe, Sullivan, Toburn, Red Lake, Pamour, McLeod Cockshutt, Chibougamau, McWatters, Canadian Malartic, Buffalo Ankerite et Bralorne. Argosy a monté de 10 cents.

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Canadien National, durant la semaine terminée le 7 juin 1936, se sont élevées à $3,384,151 contre $2,941,943 durant la semaine de 1935 correspondante, soit une augmentation de $442,208.

L'ARGENT-METAL

Montréal, 10. — (P. C.) Deux contrats ont changé de mains dans le compartiment de l'argent-métal du Canadian Commodity Exchange Inc., hier, l'un en juin et l'autre en septembre. Les cours ont fléchi de 20 à 45 points. Juin a fermé à 44.75, et septembre à 44.90.

LES PAPETERIES AVANCENT ENCORE

Abitibi Paper a gagné 1¼ point et Consolidated Paper ½ point.

TENDANCE FERME

Les bons du gouvernement fédéral ont avancé de 1/8 à 1/4 de point.

Montréal, 10. — (P. C.) La tendance était plus ferme sur le marché des obligations canadiennes, hier, mais l'activité était forte seulement dans le compartiment industriel et notamment dans les valeurs de papeteries. Les bons du gouvernement fédéral ont monté de 1-8 de point à 1-4 de point. Les titres à courtes échéances étaient très recherchés mais ils étaient rares. Les obligations du Canadien National étaient actives mais ne fluctuèrent pas pour la peine. La demande ne s'est pas démentie pour les valeurs du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse. Les obligations de la province d'Ontario ont monté de 1-4 à 1-2 point.

Dans le compartiment des papeteries, Abitibi Paper a monté d'un point et quart et Consolidated Paper d'un demi point. Great Lakes Paper a haussé de 2 1-2 points. International Paper d'un point et demi et Fraser d'un point et demi aussi. Donnacona Paper a haussé de 3-4 de point.

Associated Telephone, Beauharnois 5 pour cent, B. C. Power 5 pour cent, Montreal Tramways et Power Corporation ont gagné des fractions dans le groupe des services publics. Beauharnois 5 1-2 pour cent et Maclaren 1961 ont gagné un point. Shawinigan Power et Gatineau Power étaient inchangés.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 10. — (P. A.) Le dollar canadien a haussé de 1-16 de cent au cours de $0.99 3-4 sur le marché des changes étrangers. La livre a haussé de 1 5-8 cent au cours de $5.01 1-2 et le franc français a baissé de 1 1-8 point à $0.0658 3-8. A Montréal, la livre sterling a haussé de 1 1-4 cent au cours de $5.02 11-16, le franc français ferma à $0.0660 et le dollar des Etats-Unis a touché une prime de 1-4 de un pour cent au lieu d'une prime de 5-16 de un pour cent la veille.

RAPPORT ANNUEL DE BRAZILIAN TRACTION

Brazilian Traction a gagné $5,541,752 de revenus bruts en 1935. — Le solde au compte de profits et pertes est de $29,585,721.

Toronto, Ontario, 10. — (P. C.) La compagnie Brazilian Traction Light and Power a gagné des revenus de $5,252,345 en vertu des contrats passés avec ses sociétés d'exploitation et $289,406 de revenus divers durant l'année finissant le 31 décembre 1935, soit un total de $5,541,752. Les frais généraux d'administration ont représenté $331,514 et la compagnie a payé $23,604 pour le dividende sur les actions privilégiées laissant au solde de $5,186,634. Ce montant a été porté au compte de profits et pertes qui se chiffre maintenant par $29,585,721.

Les revenus bruts d'exploitation de Brazilian Traction furent de $30,221,757 durant 1935 au lieu de $ 30,692,415 durant 1934. Les disponibilités courantes sont de $37,105,481 y compris $16,892,030 en argent et $4,448,714 de placements temporaires sur des bons du Dominion. Les exigibilités immédiates sont de $13,339,444.

L'amélioration s'est continuée l'an dernier dans le volume d'affaires des sociétés d'exploitation de Brazilian Traction mais par suite de la baisse du change, les recettes brutes ont accusé une faible diminution par rapport à l'année précédente. Le contrôle général du change par la Banque du Brésil a été maintenu durant l'année avec des restrictions quant aux achats massifs de devises. Les règlements du 11 février 1935 sont encore en vigueur par lesquels 35 pour cent du change provenant des exportations, à quelques exceptions près, est acquis par la Banque du Brésil au taux officiel pour les fins du gouvernement et de la Banque du Brésil. Le solde est laissé sur le marché libre. Au cours de 1935, la valeur du milreis a beaucoup baissé et parfois la rareté des devises était prononcée. Il n'y a pas eu de changement important dans la situation en ce qui concerne les taux pour les services pour lesquels les autorités du Brésil ont fixé arbitrairement des tarifs temporaires à la suite de l'abrogation de toutes les clauses contractuelles comportant des variations de taux d'accord avec la valeur d'échange du milreis. Le conseil d'administration de Brazilian Traction continue d'étudier attentivement ce problème.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 3-4, la livre sterling à $5.01 1-2 et le franc français à $0.0658 3-8.

x x x

Le ton était ferme hier sur le marché des obligations, principalement dans le compartiment des valeurs industrielles.

x x x

Les recettes brutes du Canadien National ont augmenté de $442,208 durant la première semaine de juin 1936.

x x x

Les revenus nets de Canadian Hydro-Electric Corporation Limited durant le premier trimestre de 1936 furent de $383,383 au lieu de $596,224 durant la même période de 1935.

x x x

Le baromètre des affaires de la revue Business Week se tient cette semaine à 73.4 pour cent de la normale au lieu de 74.1 pour cent la semaine dernière et de 63.7 pour cent l'an dernier à la même date.

SULLIVAN CONSOLIDATED

Montréal, 10. — M. Pierre Beauchemin, vice-président de Sullivan Consolidated Mines Limited, annonce que le puits principal ou le no 2 a maintenant atteint son objectif au cinquième niveau. Les travaux de travers-banc vont maintenant être entrepris aux deux niveaux inférieurs. Des changements sont faits présentement à la propriété afin d'activer la production. La veine no 4 a été suivie jusqu'à présent sur une longueur de 80 pieds au deuxième niveau.

LES COURS DES GRAINS REMONTENT

Le blé canadien a haussé de ½ cent à ¼ de cent à Winnipeg.

LE BEURRE BAISSE

Le beurre a coté 23 cents la livre sur le marché des denrées.

Winnipeg, 10. — (P.C.) Les cours des céréales ont monté de 1-2 cent à 1-4 de cent sur le marché de Winnipeg à cause des achats de blé canadien pour l'exportation. L'option de juillet clôtura à 77 cents, celle d'octobre à 77 3-8 cents et celle de décembre à 77 7-8 cents. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	76⅞ à ⅝	77	76⅜	77
Oct	77⅛ à ⅛	77½	76⅞	77⅜a⅝
Dec	77½	77⅞	77¼	77⅜a½

(Suite à la page 7)

LE RALLIEMENT S'EST CONTINUE

Les services publics, les papeteries et les textiles montent en bourse.

LES METAUX

Noranda a baissé ¼ de point parce qu'il se vend ex-dividende maintenant.

Montréal, 10. — (P.C.) — Les vedettes ont donné le ton sur le marché local hier. Les gains variaient de fractions de point dans le cas de la plupart des utilités publiques, des papeteries, des textiles et des métaux, à deux points et demi dans le cas des actions privilégiées de St. Lawrence Paper. Lindsay, Dominion Textile et Jamaica Public Service ont gagné un point chacun environ tandis que International Power privilégié a monté de deux points.

Les actions de classe B de Canadian Industrial Alcohol ont monté de 5-8 de point à 6 3-4. Les actions de classe A de la même compagnie fermèrent inchangées. Distillers Seagrams a monté de 1-8 de point. National Breweries a cédé la même fraction. Brazilian Traction a haussé de 3-4 de point à 12 1-2 à cause de son rapport annuel. Shawinigan et Quebec Power ont subi des reculs allant de 7-8 de point à 3-4 de point. Noranda a baissé de 1-4 de point parce qu'il était ex-dividende. Smelters a reculé d'un quart de point. Nickel et Hollinger étaient fermes. St. Lawrence Corporation privilégié, Canadian Celanese et Pacifique Canadien ont gagné des fractions.

Le roulement total fut de 17,473 actions et les ventes d'obligations furent de $6.300. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

POUR UNE BONNE SANTÉ
CREAM
PORTER
BOSWELL
brassé à Québec
P-32

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Chicago, 10—Les prix des peaux ont fermé inchangés ou en recul de 2 points, hier. Les ventes furent de 2 lots. Juin 11.50-11.60 ; septembre 11.82-11.85; décembre 12.16tr. , mars 12.45-12.50 et juin 12.73-75.

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.
Hier	69.1	71.5	70.7
Avant-hier	69.1	71.5	70.7
Semaine dernière	69.1	71.5	70.7
Mois dernier	68.3	71.5	70.4
1935	53.8	59.0	58.9
Haut 1936	73.4	78.4	76.6
Bas 1936	67.3	69.5	68.9

L'AMIANTE

Ottawa, Ontario 10— Les importations de doublure de freins et de transmission au Canada en avril ont atteint une valeur de $27,839 contre 21,362 l'an dernier ; on a importé 26,869 livres d'amiante d'emballage contre 13,380 livres l'an dernier Les Etats-Unis nous ont fourni la plus grande partie du premier de ces produits, tandis que le Royaume-Uni nous a fourni la plus grande partie du dernier.

Les exportations canadiennes d'amiante en avril ont été de 5,556 tonnes contre 3,983 l'an dernier La plus grande partie a pris la route des Etats-Unis. On a expédié 9,911 tonnes de sable et de rebuts d'amiante dont 9,646 tonnes ont pris la route des Etats-Unis

LA FOREUSE DIRA CE QUI EN EST

Encore quelques jours et la foreuse au diamant qui travaille actuellement sur la propriété de la Capital Rouyn Mines dans le district de Chibougamau devrait établir clairement ce qui en est.

Sur la propriété avoisinante du côté de l'ouest, la Noranda a révélé, à la suite de forages, la présence d'un dépôt de minerai qui, dit-on officiellement, a une longueur de 800 pieds, une largeur de 4.5 pieds, une profondeur de 500 pieds et une teneur moyenne d'or de $12 à la tonne.

Cela semble établir l'existence d'une mine d'une importance considérable. Il est logique de s'attendre à ce que le forage sur la propriété de la Capital Rouyn révèle la continuation de ces veines et de ces teneurs.

A la Northern Chibougamau Mines (propriété avoisinante du côté nord) on rapporte que la plus belle indication de minerai comportant des valeurs commerciales sur des largeurs importantes incline à 45 degrés vers le sud. Cela voudrait dire que le dépôt principal est sur le terrain de la Capital Rouyn.

Julius Cohen, I.M., ingénieur de réputation établie au pays, a une assez bonne opinion de la propriété de la Capital Rouyn pour recommander une campagne de forage. On est à exécuter cette recommandation.

Sous peu les carottes de la foreuse devraient dire ce qui en est. On s'attend à des révélations d'une grande importance pour les actionnaires.

CAPITAL ROUYN GOLD MINES
LIMITED

CAPITAL ROUYN GOLD MINES
Limited
District de CHIBOUGAMAU
ACHETÉ - VENDU - COTÉ
Circulaire sur demande
T. D. GILBERT & Cie
105 Côte de la Montagne Québec Tél. : 2-3180

$700,000 d'obligations — 4% — Première hypothèque

émises par

L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS
(Québec)

MODALITÉS DES TITRES

Capital et intérêts semestriels (1er février et 1er août) payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec.—Titres au porteur de $100, $500 et $1,000, avec privilège d'enregistrement quant au capital seulement.—Rachetables avant échéance, à 101% de leur valeur nominale avant le 1er août 1946, et au pair (100%) le ou après le 1er août 1946.

Fiduciaire et receveur de l'enregistrement : Société d'Administration et de Fiducie.

Aviseur légal : Mtre Guy Hudon, avocat.

ORDRE DE REMBOURSEMENT

Fév. 1937	$ 8,000	Août 1943	$10,400	Août 1950	$13,700
Août 1937	8,200	Fév. 1944	10,600	Fév. 1951	13,900
Fév. 1938	8,300	Août 1944	10,800	Août 1951	14,200
Août 1938	8,500	Fév. 1945	11,000	Fév. 1952	14,500
Fév. 1939	8,700	Août 1945	11,200	Août 1952	14,800
Août 1939	8,800	Fév. 1946	11,400	Fév. 1953	15,100
Fév. 1940	9,000	Août 1946	11,700	Août 1953	15,400
Août 1940	9,200	Fév. 1947	11,900	Fév. 1954	15,700
Fév. 1941	9,400	Août 1947	12,100	Août 1954	16,000
Août 1941	9,600	Fév. 1948	12,400	Fév. 1955	16,300
Fév. 1942	9,800	Août 1948	12,600	Août 1955	16,700
Août 1942	10,000	Fév. 1949	12,900	Fév. 1956	17,000
Fév. 1943	10,200	Août 1949	13,100	Août 1956	233,500
		Fév. 1950	13,400		

GARANTIE ET PERSONNALITÉ DE L'EMPRUNTEUR

Le montant de la présente émission est limité à $700,000. Elle sera la seule dette à la charge de l'Hôpital. La garantie est constituée par l'hypothèque des biens meubles et immeubles de la corporation, dont la valeur, dépréciation faite, s'établira à plus de $1,200,000, après l'aménagement d'une nouvelle aile actuellement en construction.

L'Hôpital de l'Enfant-Jésus a été incorporé par une loi spéciale de la province de Québec (21 George V, chapitre 156). Il est dirigé par un conseil d'administration composé de dix membres. La régie interne est confiée, en vertu d'un contrat, aux religieuses de la congrégation des Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus. Au nombre de quarante-deux, elles ont, pour le soin des patients, le concours de soixante-quinze gardes-malades. Le bureau médical se compose de quarante médecins.

L'institution a vu s'accroître le nombre de ses lits d'un total de 30 il y a treize ans à celui de 345 aujourd'hui. Cette année, à cause du nombre toujours croissant des demandes d'admission, on se voit forcé d'ériger une construction nouvelle, ce qui augmentera le nombre de lits à 406.

La plus grande partie de ces lits sont à la disposition de l'assistance publique. Les subventions perçues de ce chef constituent une source importante de recettes.

Les revenus de l'Hôpital ont dépassé chaque année les dépenses d'opération et la somme requise pour le service de la dette. A date, il a remboursé $174,700 du capital de ses obligations, et il a créé de plus, à même ses revenus, une réserve pour dépréciation qui s'élevait, le 31 décembre 1935, à $194,150.37. L'état financier montre un surplus dépassant $500,000.00.

OBJET DE L'EMPRUNT

L'Hôpital emploiera le produit de cet emprunt et d'une émission de $378,000 à 3½% payable à même le fonds de l'assistance publique :

a) au remboursement d'une émission de $900,000 à 5½% datée du 1er août 1930 ;
(montant en cours : $691,400 ; date du rachat : 1er août 1936, à 102%) ;

b) au remboursement d'une émission de $205,000 à 5½% datée du 1er août 1926 ;
(montant en cours : $51,600 ; date du rachat : 1er février 1937, à 101%) ;

c) à l'achat d'un terrain ainsi qu'à la construction et à l'aménagement d'une nouvelle aile à l'Hôpital.

PRIX

Echéance de février 1937 : 100.12 ; rendement 3.75% — **Echéance de février 1939 : 100.50 ; rendement 3.78%**
Echéance d'août 1937 : 100.24 ; rendement 3.75% — **Echéance d'août 1939 : 100.50 ; rendement 3.82%**
Echéance de février 1938 : 100.36 ; rendement 3.75% — **Echéance de février 1940 : 100.50 ; rendement 3.84%**
Echéance d'août 1938 : 100.48 ; rendement 3.75% — **Echéance d'août 1940 : 100.50 ; rendement 3.86%**

Echéances de février 1941 à août 1956 : 100.00 ; rendement 4.00%

HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée
71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC
Tél. : 2-2038

Nous acceptons en paiement les obligations remboursables à leur prix de rachat.—Les intérêts à 5½% seront alloués jusqu'au 1er août 1936, pour l'émission de 1930, et jusqu'au 1er février 1937, pour l'émission de 1926.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : *2-1521

SEANCE DU 9 JUIN 1936 — Ventes : 17.473 actions

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
20	Agnew Surpass priv.	104	104	104	104	70	Howard Smith	10⅛	10½	10⅛	10½
15	Ass. Breweries	10	10	10	10	11	Howard Smith priv.	92	92	91	91
125	Acme Glove	14½	14½	14½	14½	1.455	Imperial Tobacco	14	14	14	14
620	Bathurst Paper A	13⅞	14	13⅞	14	977	Intern. Nickel	46⅞	47	46¾	47
29	Bell Telephone	148½	149½	148½	149½	70	Inter. Power priv.	84¾	85	84¾	85
2.055	Brazilian Traction	12¾	12¾	12½	12¾	25	Jamaica Pub. Serv.	36	36	36	36
125	B. C. Power A	29⅝	29¾	29⅝	29⅝	50	Lindsay C. W.	3	3	3	3
100	Bruck Silk	4⅞	10	9½	10	160	Massey Harris	5	5	5	5
25	Building Prod. A	34¼	34¼	34¼	34¼	288	McColl Frontenac	15	15½	15	15½
50	Canadian Bronze	39	39	39	39	1.290	Montreal Power	32	32½	32	32
70	Canadian Car	6¼	6¼	6¼	6¼	10	Mitchell	36	36	36	36
150	Canadian Car priv.	15¼	15¼	15¼	15¼	593	National Brew.	44½	44½	44	44⅛
155	Can. Celanese	27¾	28	27¾	28	10	National Brew. priv.	42	42	42	42
325	Canada Cement	6⅝	6¾	6½	6⅝	20	Niagara Wire W.	55	55	55	55
15	Canada Cement priv.	67¾	68	67¾	68	1.844	Noranda Mines	58	58¼	58	58
35	Can. For. Inv.	29½	29½	29½	29½	5	Ogilvie Flour Mills	220	220	220	220
15	Can. Hydro El. priv.	34	34	34	34	35	Ottawa Power	94	94	94	94
680	Can. Ind. Alc. A	7⅞	8⅛	7¾	8	35	Penmans	53	53	52	52
330	Can. Ind. Alc. B	6¾	6⅞	6¾	6¾	300	Power Corp.	15⅛	15½	15⅛	15½
10	Can. North. Power	24½	24½	24½	24½	85	Quebec Power	17	17	16	16
407	Canadian Pac. Ry	12⅝	12¾	12½	12¾	100	Regent Knitting	4½	4½	4½	4½
25	Canada Steamship	1.75	1.75	1.75	1.75	667	Shawinigan	20⅛	20⅛	19⅝	19⅞
35	Canada Steam. priv.	7	7	7	7	20	Sherwin Williams	16	16	16	16
115	Cockshutt Plow	6¾	6¾	6¾	6¾	25	South. Can. Power	11½	11½	11½	11½
880	Cons. Smelters	56	56	55¾	55¾	35	St. Law. Corp.	1.60	1.60	1.60	1.60
35	Crown Cork Seal	15	15	15	15	485	St. Law. Corp. priv.	10½	10⅝	10⅛	10½
35	Dominion Bridge	37½	37½	37¼	37½	565	St. Law. Paper priv.	28½	30½	28½	29¼
175	Dominion Coal priv.	16	16	16	16	30	Steel of Canada	62½	62¾	62½	62¾
80	Dominion Glass	111	111	111	111	121	Steel of Canada priv.	56½	56¾	56½	56½
165	Dominion Steel B	4¾	4¾	4⅝	4⅝	15	Tooke priv.	15½	15½	15½	15½
70	Dominion Textile	65	65	65	65	30	Western Grocers priv.	110	110	110	110
52	Dominion Textile priv	147	147	147	147		BANQUES :				
100	Distillers Seagrams	22½	22½	22½	22½						
25	East Kootenay	2½	2½	2½	2½	35	Canada	57	57	57	57
15	Electrolux Corp.	23	23	23	23	43	Can. Nationale	138	138	137	138
15	Foundation Co.	14½	15	14½	15	21	Commerce	154	154	153	153
50	General Steel Wares	3	3	3	3	37	Montréal	190	190	190	190
15	Goodyear priv. nouv.	56½	56½	56½	56½	24	Royale	169	169	169	159
60	Gurd Charles	7	7	6¾	6¾		OBLIGATIONS :				
35	Hamilton Bridge priv.	36	36	36	36	$ 3.300	Mont. Power 3% 1939	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝
470	Hollinger Mines	16⅛	16¼	16⅛	16¼	3.000	Nova Scotia Steel Coal	33	33	33	33

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & MCMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue St-Pierre, Québec. Tél.: *2-7006

Taux de l'argent à vue à 1 p. c. — SEANCE DU 9 JUIN 1936 — Ventes : 876.451 actions

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
A				
Adams Exp. AE	10⅞	11	10⅞	11
Air Reduction ADN	66⅛	66¼	65¼	66
Alaska Juneau AJ	14	15	14	14⅞
Allid Chemical ACD	198½	198½	198	198
Allis Chalmers AH	45⅜	45¾	45⅛	45½
Alleghany Corp Y	2⅞	⅞	2⅞	2⅞
American Can AC	128¾	129¼	128½	129¼
Amn Car & F AF	35⅝	36	35⅝	35¾
Am & For P AFW	7¼	7½	7¼	7½
Amn Loco ALO	27¼	27¼	27	27
Am M & F AFX	23¼	23½	23¼	23½
Am Radiator ADT	21	21	20⅝	20¾
Am Rolling Mills AGM	26⅝	27	26⅝	27
Am Smelting AR	77⅜	77½	77⅜	77½
Amn Sugar ASR	53	53	53	53
Amn T & T T	167¾	170½	167	170½
Amer Tobacco B AT B	94	95¾	94	95¼
Am Water W AWW	22¼	23¼	22¼	23¼
Amn Woolen WY	8¾	9	8¾	9
Amerada ARC	93½	93½	93½	93½
Anaconda Copper O	33⅜	33¾	33	33⅝
Ass D Gas DG	17⅜	17¾	17⅜	17⅜
Atchison Ry A	70½	72¼	70½	72¼
Auburn Auto AAC	28	28¼	27	27
B				
Baldwin Loco B	3⅜	3½	3⅜	3½
Balt & Ohio BO	18	18¼	18	18⅛
Barnsdall A BDL	16	16	15¾	15¾
Bendix Aviat BEX	27¾	27¾	27½	27½
Best & Co BST	54¼	54¼	54¼	54¼
Bethlehem Steel BS	51¾	52¾	51½	52¾
Borg Warner BOR	75½	75½	75½	75½
Briggs Mfg BGI	46½	46¾	46½	46¾
Bklyn M T BMT	46¾	47	46¾	47
Burroughs At BGH	25⅜	25⅜	25¼	25¼
Byers A M ABY	17⅝	17⅝	17⅝	17⅝
C				
Canada Dry DGL	15⅛	15⅛	14¾	15
Canadian Pacific CP	12⅝	12⅝	12¾	12¾
Case J I CTM	161¼	162⅞	161	162¾
Celanese Cor of America CLZ	23⅛	24⅛	23	24⅛
Cerro de Pasco CDP	56½	56⅝	56¼	56¼
Ches & Ohio CO	58⅛	58¼	58	58¼
Chrysler K	93⅞	95⅛	93¾	95⅛
Coca-Cola	100¼	101½	100¼	101
Colorado F & I CF	5	5	5	5
Columbia Gas CG	19	19¾	18¾	19¾
Com Solvents CV	16½	16½	16¼	16½
Com & South CW	3	3⅛	3	3⅛
Congoleum COG	34	34	34	34
Cons Gas G	33	34½	33	34½
Consolidated Oil Corp CNI	11⅝	11¾	11½	11⅝
Continental Can CH	77¾	78	77¾	78
Corn Products CFG	78½	78¾	78½	78½
Curtis Wright CWZ	5⅝	5¾	5⅝	5¾
CWZA	14⅞	15	14¾	15
D				
Delaware & Lackawana DL	16¼	16¼	16	16⅛
Dominion Stores DOS	9	9	9	9
Dupont de Nem DD	143½	144¼	143½	144¼
E				
Eastman Kod EK	162	162½	162	162½
Elec Auto Ltee ELO	35	34¾	35	34¾
Electric P & L EL	15¾	16½	15¾	16½
Electric & Mul EMI	6	6	6	6
F				
Freeport Texas FT	27⅝	27⅝	27½	27½
Firestone FIR	30⅛	30⅛	30⅛	30⅛
G				
Gen Asphalt AS	24	24⅛	24	24⅛
Gen Electric GL	38½	38⅝	38⅜	38⅝
General Foods GF	40⅛	40½	40¼	40½
General Gas GGS "A"	2	2¼	2	2¼
Gen Motors GM	61⅞	62	61½	61⅞
Gillette Safety GIL	15½	15¾	15½	15¾
Gold Dust GK	16⅛	16½	16⅛	16½
Goodrich Tire GG	19¾	20	19¾	20
Goodyear Tire GOR	23⅞	24¾	23⅞	24¼
Graham Paige CHR	2½	2½	2½	2½
H				
Houston Oil Ho	8	8	2	8
Hudson Motors HMT	14¾	14⅞	14¾	14⅞
Hupp Motors H	2⅜	2½	2⅜	2½
I				
Int Harvester HR	85¼	87	85¼	87
Int Hy Elec A IPH	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Int Nickel N	46⅞	47	46¾	47
Int Paper A IP A	5	5	5	5
Int Paper B IP B	2½	2½	2½	2½
Int Paper C IP C	2¼	2¼	2¼	2¼
Interboro IRT	14	14¼	13⅞	14
Int Tel & T IT	13¾	14	13⅝	14
J				
Johns Manville JMS	93	95¼	93	95¼

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
K				
Kans City S XSU	21¼	21½	21¼	21½
Julius Kayser JKS	27	27¼	27	27¼
Kelvinator KLV	19	19¼	19	19¼
Kennecott KN	38½	38¾	38½	38¾
Kroger Groc'y KR	22¾	22⅞	22⅝	22⅜
L				
Lambert Co LAM	21	21	21	21
Loew's Inc LW	44⅝	46⅛	44⅝	45⅛
Loose Wiles LO	42⅛	42⅛	42⅛	42⅛
Lorillard Tob LOR	22¾	23	22¾	22⅞
M				
Mack Trucks MQ	31	31⅝	31	31½
Mo Kan & T KT	8½	8⅝	8½	8⅝
Montgom Ward M	43⅝	44½	43½	44½
N				
Nash Motors NSS	16⅝	16⅝	16½	16⅝
Nat'l Biscuit BI	35	35⅝	35	35¼
Nat'l Cash R NCRR	24	24⅛	24	24
Nat Dairy NPT	24⅛	24⅛	23⅞	24
Nat'l Distillers NAD	28	28	27¾	28
National Lead LT	28¾	29	28⅝	29
Nat'l P & L NPL	10½	10¾	10⅜	10¾
N Y Central CN	35⅜	35⅝	35⅜	35⅝
N Y New Heaven V	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Norfolk & Western NFK	234	234	233	233
North Amn NA	26⅜	27¾	26⅜	27¾
Northern Pac NP	29⅛	30⅛	29⅛	30⅛
N Y Shipbuilding Corp NSB	10¼	10½	10⅛	10⅜
O				
Otis Steel OST	14⅞	15	14⅞	15
P				
Pac Gas & E PCG	35⅞	36⅝	35¾	36⅝
Packard Mat PAK	10¼	10¼	10	10¼
Paramount Publix PX	8⅛	8¼	8⅛	8¼
Park & Tilford PKT	19½	19½	19½	19½
Penn RR PA	30½	31	30¼	31
Peopl's Gas PO	42¾	44⅜	42¾	44⅜
Philipps Pete P	39⅝	39¾	39⅜	39¾
Pub S N J PUB	44½	45	44¼	45
Pullman Inc PU	47	47	46¾	47
Pure Oil PUY	16¾	16⅞	16¾	16¾
R				
Radio Corp R	12	12⅛	11⅞	12
Radio Keith RKO	5½	5¾	5½	5¾
Reading RDG	40	40	40	40
Reming R RR	19⅞	19⅞	19⅞	19⅞
Reo Motor RY	5¼	5¼	5⅛	5⅛
Republic St RBC	19¾	19⅞	19⅝	19¾
Reynolds Tobacco RJR "B"	54	55	54	54¾
S				
St Jos Lead JO	23⅝	23⅞	23⅝	23⅝
Schenley Dist SHN	42	42¼	41¾	41⅞
Schulte Stores SHO	1¾	1¾	1⅝	1¾
Sears Roeb S	73½	74¾	73½	74½
Servel Inc SVL	22⅜	22½	22¼	22⅜
Simmons Co SIM	28¾	29½	28¾	29⅜
Socony Vacuum SOV	13	13	12⅞	13
Southern Pac SX	31⅞	33⅛	32½	33⅛
South Porto Rico PSU	27⅝	27⅝	27⅝	27⅝
Southern Ry SZ	16⅛	16⅜	16	16⅛
Stan Brands SB	15½	15½	15⅜	15⅜
Stan G & E SG	6⅞	7	6⅞	6⅞
Std Oil of C SCD	35⅞	36	35¾	35¾
Standard Oil N J	58⅜	58⅜	58	58⅜
Std Oil of Indians SN	34⅛	34⅜	34⅛	34⅜
Stone & Webster SW	18½	19½	18½	19½
T				
Texas Corpn TX	31⅞	31⅞	31⅜	31⅞
Texas Gulf Sul TG	35⅞	36⅛	35½	35⅞
Timken Ro B TKR	60¾	61⅛	60¾	61⅛
U				
Underwood Ell UNX	84	84	83	83
Union Carbide UN	85⅞	86⅛	85¾	86¼
Union Pacific UP	127	127¼	126½	127¼
United Air Craft UAR	23½	24⅛	23½	24⅛
United Carbon UCB	121	124	121	124
United Corp U	6⅛	6¾	6⅛	6¾
United Drug Inc UND	12¼	12½	12¼	12½
United Fruit UF	77¾	78½	77¾	78½
United Gas I UGI	15¼	15⅜	15⅛	15⅜
U S Ind Alc UD	37¼	37⅜	37¼	37¼
U S Pipe & Fry CJ	38½	38¾	38½	38⅝
U S Realty UZ	8¾	8¾	8¾	8¾
U S Rubber RU	28	28⅞	28	27⅞
U S Steel X	61½	62⅛	61	62⅛
U S Smelting UV	89	89	89	89
V				
Vanadium VA	19½	19¾	19½	19½
W				
Warner Bros P WE	10	10⅛	10	10
Western Union W	80	81⅛	80	81½
Westing Elec WX	112	114½	112	114
Woolworth Z	49⅞	50½	49⅞	50⅛
Y				
Yellow Truck BTC	18¼	18⅜	18	18

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, agents de change, 109 Côte de la Montagne, Québec. Téléphone 2-2796

Séance du 9 juin 1936

	Haut	Bas	Ferm.
40600 Afton	8½	6¾	7½
3500 Alex	3¼	3	3¼
23000 Algoma	10	9¾	10
100 Anglo	510	510	510
1100 Argosy	150	142	150
700 Arn F	79	79	79
1000 Ashley	10	10	10
28500 Astor	6½	5½	6¼
155800 Bagamac	10½	10	10¼
6200 Barry H	8	7½	7⅝
200 Base M	17¼	17¼	17¼
5300 B E A R	48½	47	48
5400 Beattie	126	124	124
6000 Big M	62	61	61
11800 Bobjo	19	18½	18½
705 Bral	845	845	845
600 B R X	13½	13½	13½
810 Buff A	755	745	745
5500 Do C	8¼	8¾	8¾
5900 Bunk H	14	13	13½
10375 Can M	120	110	116
50 Cariboo	168	168	168
13400 Cas T	153	150	156
16645 Cen P	395	363	3[illegible]0
24700 Clericy	8¼	7	8
1100 Coniarum	220	218	218
3520 Cons Chi	185	182	185
852 Dome	59	58½	59
100 Dom Ex	6½	6½	6½
2000 Eldor	94	94	94
330 Falcon	790	785	790
4500 Fed K	7¼	7½	7½
5100 Frankl	4⅛	4¾	4⅞
24540 God's Lake	103	100	104
24400 Goldale	40½	38½	39
800 Gold B	48	48	48
6000 Goodf	20	19½	20
10800 Grah	18	17	17
62580 Granada	39	31	39
30150 Greene	63	60	60
3000 Gunnar	102	100	102
10000 Halc	8	7½	7½
30850 Hard	262	250	253
7800 Harker	16	15	16
798 Hollinger	16¼	16⅛	16¼
20900 Homestead	53¼	50	50
6100 Howey	80	78½	79
3835 J M Cons	61	60	61
125 Kerr L	50	50	50
31600 Kir H	127	105	110
71245 Kir L	79	65	77
775 Lake Sh	59½	59¼	59½
83500 Lam Co	15⅛	11¾	13½
2350 Lava C	130	125	125
34901 Lebel	25½	24	24¾
11200 Lee Gold	4½	4	4
16070 Litt L L Xd	695	635	695
3725 MacL Co	395	390	395
41945 Macassa	490	460	470
22200 Man & E	23½	22	22
1650 Map L	19¼	19¼	19¼
1130 McIn	46¼	45⅜	46
59750 McKen	183	169	185
8600 McMill	4¼	4	4¼
2368 McVit	27	26	26
5100 McWatt	149	145	148
400 Min C	122	120	122
1800 Minto	73	71	73
17800 Moneta	28	26	26
7350 Morris K	60	58	59
27200 Murphy	5½	5	5
1000 Newbec	3¼	3¼	3¼
100 Nipis	240	240	240
1264 Noranda Xd	53⅜	57¾	58
10500 Nor C	60	58	59
15250 O'Brien	253	250	257
6000 Olga	10¼	10½	10½
63129 Omega	85	78	80
4263 Pamour	460	460	460
12495 Paymas	108	106	107
11850 Perron	155	140	155
2000 Pet Cob	2⅝	2⅝	2⅝
4963 Pick C	650	635	635
1050 Pioneer	920	905	920
1350 Prem	248	243	245
35040 Prest	186	181	182
295 Pros Air	230	230	230
3125 Que M	83	83	83
500 Que	5¼	5¼	5¼
22635 Read Auth	275	260	265
16300 Red L	157	146	151
1300 Reno Xd	135	133	133
10850 Roche	24	22	22
25 Royalite	26½	26½	26½
10403 San Ant	221	220	220
24500 Shaw	95	93	93
400 Sheep C	78	75	78
6341 Sherr	103	101	101
11200 Sladen	43½	45	47½
21400 Siscoe	373	365	370
17000 Sou T	5½	5½	5½
22300 Stada	43	41	43
3800 St An	23¼	23	23
350 Sud B	370	370	370
1400 Do C	15	14	15
7950 Sulliv	135	126	130
9055 Sylvan	280	265	273
8320 Tashota	57	53	54
6746 Teck H Xd	530	575	575
5850 Texas	180	165	175
1425 Toburn	140	140	140
200 Towag	35	35	35
3950 Ventures	195	186	192
560 Waite Amu	107	107	107
24600 Ways	12¾	12	12
17000 White Eag	5	4½	4½
12000 Wil C	9½	8	9
1050 Wri H Xd	810	800	810
5100 Ymir	52	50	52

Total des ventes : 2.214.000.

HORS-LISTE:

	Haut	Bas	Ferm.
41900 Alder	20¾	20½	20½
11500 Brett	9	8	8½
10500 Cen M	27	25	27
7500 Chur H	7⅛	6¾	7
25 Co Cop	250	250	250
3000 Cobalt	2⅞	2¼	2¼
7700 Groz	7½	6	7
200 Home O	102	102	102
198 Hud B	25¼	25¼	25¼
1000 Kir T	25	24	25
494250 Lake M	15½	12½	13¾
7000 Malro	4½	4	4
1000 Mandy	23	23	23
10500 N Hawk	4¼	4	4
1000 Nordon	16½	16½	16½
500 Oil Sel	5	5	5
200 Osisko	15	15	15
700 Park H	20	20	20
42700 Pawnee	9¾	8	8½
300 Pend Ore	75	73	75
5600 Porc Cro	9⅞	9½	9¾
42100 Ritchie	10[illegible]	9¾	10¼
2000 Robb M	5½	5	5¼
12000 Sud M	4½	4¼	4½
9600 Temis	18	17	17½
5600 Wood K	8⅜	8	8

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & MCMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 9 JUIN 1936

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
6000	Argentine 6 1961	100	100¼	100	100⅛	100	100½
11000	Australia 5 1955	106	106⅛	105⅞	105⅞	105⅞	106
	Belgium 6 1-2 1949	..		..	..	107¼	108
	Do 6 1955	..		..	..	105	107½
2000	Brazil 6 1-2 1957	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛	26	26½
7000	Do 7 1952	27¼	27¼	27¼	27¼	27	27½
	Do 5 1951	..	..	..	..	108	108½
2000	Brisbane 5 1958	99¾	99¾	99¾	99¾	99¾	
2000	Buenos Aires 6 1961	66⅜	66⅜	66⅜	66⅜	66	66½
2000	Chile 6 1961	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝	14½	14⅝
5000	Colombia 6 1961	20⅛	20⅛	20⅛	20⅛	20½	21¾
	Canada 5 1952	..	..	..	..	113	113½
	French 7 1-2 1941	..	..	..	..	153⅛	159½
	Do 7 1949	..	..	..	..	171	175
5000	German 5 1- 21965	23½	23½	23½	23½	23½	23⅞
	Haiti 6 1952	..			..	97¼	100
4000	Italy 7 1951	74⅜	74½	74⅜	74½	74¼	74½
3000	Japan 5 1-2 1965	80⅛	80⅜	80⅛	80⅜	80¼	80⅝
	Medellin 6 1-2 1954	..	..		..	9¼	9½
	Milan 6 1-2 1952	..	..		..	61½	62
	Parana 7 1958	..	..	..		20⅜	20⅞
7000	Peru 6 1960	11¼	11¼	11	11	11⅛	11⅜
1000	Poland 6 1940	66½	66½	66½	66½	62	68
7000	Do 7 1947	81	82½	81	82½	80⅛	84½
	Rio de Jan 6 1-2 1959	..	..	..		15⅛	16
1000	Do 1953	15½	15½	15½	15½	15¼	16
1000	Rio G Do S 6 1969	15¾	15¾	15¾	15¾	15¾	16
	Rome 6 1-2 1952	..	..	..	..	63	63½
24000	San Paulo 7 1940	88	88	87⅛	88	87¾	88¼
	Serbs 7 1962	..	..		..	23¾	24

Petite Bourse de Montréal

Séance du 9 juin 1936

	Haut	Bas	Ferm.
240 Asbes Vt	29½	29	29½
493 Beauharn	2⅜	2¼	2⅜
100 Br and Dist	95	95	95
40 Br Corp	2½	2½	2½
75 Do P	17½	17½	17½
50 B A Oil	23⅛	23¼	23¼
20 Can Bud	9½	9½	9½
10 Can Malt	32	32	32
110 C N Pwr P	110	110	110
10 C Vin	20¼	20¼	20¼
50 Cdn Gas	175	175	175
2620 Cons Pap	3⅛	2⅞	3⅛
103 Dom Oilc	34	34	34
10 Donn A	5	5	5
10 E Dairy P	11	11	11
70 Ford A	21½	21⅜	21⅜
120 Fraser	12¾	12½	12½
10 Do Vt	12¾	12¾	12¾
2503 Do Rts	70	52	64
825 Home	102	100	102
100 Imp Oil	21¼	21⅛	21⅛
197 Int Pete	36¾	36¾	36¾
25 Int Ut	9⅜	9⅜	9⅜
330 Do B	100	100	100
2 Melch A	9	9	9
10 Do B	3½	3½	3½
1 Mitchell	6	5½	5½
25 Price	3	3	3
65 Do P	24	23	23
10 S Can Pow P	100	100	100
80 Walk Brew	2½	2½	2½
10 Walkers	28⅜	28⅜	28⅜
10 Do P	18⅛	18⅛	18⅛
Mines:			
2500 Arno	7	7	7
4800 Beaufor	42	42	42
2000 Bar Hol	9	8	9
1200 Big Miss	61	61	61
19100 Brownlee	3⅛	2⅞	3
65 Bulolo	33	32¾	33
13 Do Warrants	12*	10	12
6300 Cart Mal	11	10⅛	10⅜
3100 Cent Pat	393	385	390
500 Clericy	7½	7½	7½
1830 Cons Chib	186	162	185
10 Dome	58½	58½	58½
1500 Duparq	6	5½	6
4900 Francoeur	20	18	18
13200 Gr Bousq	18	17½	17⅞
2500 Greene St	62	61	62
500 Homestead	53	53	53
6850 J M Cons	61	60	60
2150 Kirk Lake	78	78	78
1500 Kirk Prem	11	11	11
2500 Lk Maron	16	12½	12½
20 Lk Shore	59¾	59¾	59¾
46900 Lam Con	15	12	13
17595 Macassa	490	465	470
20 McIntyre	45½	45½	45½
100 McWatt	145	145	145
3600 Moff Hall	13	12¾	12¾
6400 O'Brien	257	245	255
1500 Pamour	465	460	465
1700 Perth H	19½	19½	19½
2550 Perron	156	140	156
50 Pick Cr	630	630	630
2300 Que Gold	82	82	82
3425 Do Rts	55	55	55
16850 Read Auth	278	265	267
4000 Ritchie	10	10	10
500 San Ant	223	220	220
800 Sherritt	102	101	101
2750 Siscoe	371	366	369
8900 Stada	43	41½	42
6332 Sullivan	132	128	130
150 Sylvanite	270	270	270
13300 Sladen	48	44	48
1500 Teck H	520	550	530
28650 Thomp Cad	72½	70	70
550 Ventures	191	185	191
700 Wayside	12¾	12¾	12¾
Obligations hors-liste:			
1000 Can Biscuit 6½ p c 1946	25	25	25
30 Steel	62¾	62½	62¾
121 Do P	56½	56½	56½

Mines non-inscrites

(Séance de lundi)
(Cours approximatifs)

	Off.	Dem.
Arrow Head	34	36
Albany River	75	77
Arno	6	7
Ardeen	21	23
Area	6½	7
Athabaska Portal	..	20
Athona	40	45
Bailor	6¼	7
Bankfield	68	71
Bidgood Kirk	180	185
Big Master	37	40
Big Long Lac	10	12
Brownlee	2¾	3¼
Bousquet	11	13
Callinan Flin Flon	13	14
Coin Lake	11½	15½
Can Kirkland	3½	4
Capital Rouyn	20	22
Casey Contact	6	7
Casey Summit	28	31
Central Porc	63	65
Chromium	200	210
Columario nouv	..	5
Cunaptau	32	35
Darwin	53	56
Dorval Siscoe	20	22
Dunlop nouv	11	12
East Malartic	51	53
Frontier	16	18
Gilbec	6½	7
Gillies Lake	80	84
Goldside	26	27
Gold Eagle	133	138
Golden Rose	145	155
Golden Gate	36	39
Gold Crest	24	27
Gordon Lebel	38	41
Glenora	34	36
Horseshoe	7	7¾
Hudson Patricia	32	34
Jellicoe	21	23
John Nipigon	7½	8½
Kaw Crow	25	30
King Kirkland	6½	7½
Lafayette	..	6
Lamaque	525	535
Lapa Cadillac	30	33
Leitch	68	72
Long Lac Lagoon	11	13
May Spiers	38	40
Madsen Red Lake	53	..
Magnet Lake	..	14
Manitoba Basin	7	8
Matachewan Canadian	..	16
Moffatt Hall vieux	12	13
Do nouv	40	44
McCarthy Webb	38	39
Mosher	48	50
Murmac	15	17
North Shores	4	4½
Oklend	48	50
O'Leary	14	16
Opemiska Copper	145	155
Oriole	8½	9½
Porcupine Gold Reef	6½	7
Propraetary	50	55
Queen Lebel	11	13
Paulore	30	32
Ricard Ramour	62	64
Rice Lake	9	10
Rubec	8	8¾
Sand River	38	41
Skookum	29	32
Smelters	12	13
South Keora	16¾	17¾
Sturgeon River	52	56
Straw Lake	..	15
Springer	10	13
West Side	..	16
West Red Lake	7	8
Wendigo	14	16
White Horse	13	15
Young Davidson	19	21
Young Shannon	18	20

Obligations canadiennes

Séance du 9 juin 1936

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	102½	103½
2½ 15 Oct 1939	102¾	103¾
3 15 Oct 1942	105	106
3 1 Juin 1950-55	93⅞	99⅜
5½ 15 Oct 1944-49	104⅛	105½
4 15 Oct 1943-45	108¾	109¾
Do 1939	107⅞	108⅜
4½ 1 Déc	106¾	107½
5 1 Mars 1937	103¼	104¼
4 15 Oct 1947-52	107⅞	108⅞
4½ 15 Oct 1944	113	114
4½ 1 Fév 1946	113	114
4½ 1 Nov 1946-56	110¾	111½
Do 1947-57	110⅞	111⅝
Do 1948-58	111⅛	111⅞
Do 1949-59	111¼	112
5 1 Nov 1941	113¼	114¾
5 15 Nov 1935	101⅞	102⅞
5 15 Oct 1943	115	116
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	101	102
Do 1943	98⅜	99⅜
Do 3 1944	103	104
Do 1949-50	98¾	99¾
Do 1948-53	[illegible]	[illegible]
Do 4½ 1951	115¾	116¼
Do 1956	115½	116½
Do 1957	113¼	114¼
Do 4¾ 1955	117½	118½
Do 5 1954	117¾	118¾
Do 1949-69	119¾	120¾
Provinciales:		
Alta 4 1954	69	73
Do 4½ 1956	70	74
C B 5½ 1945	93	95½
Do 4½ 1953	90	92½
Man 4½ 1956	100¾	102¾
Do 6 1947	105	107
N B 4½ 1961	110	112
Do 5 1954	112	114
N E 4½ 1960	110½	112½
Ont 4 1962	105½	107½
Do 4½ 1949	110½	112
Qué 4 1954	107	109
Do 4½ 1963	111½	113½
Sask 4 1954	84¾	86¾
Do 4½ 1951	92¼	94¼
Municipales:		
Cité de Mtl 4 1945	99½	101
Do 4½ 1971	101¾	103¼
Cité de Qué 4½ 1950	103	104½
Cité de T. R. 4½ 1956	102½	104½
Mtl Cath Sch 6 1937	101½	103
Mtl Metro 4½ 1961	101	102¾
Do 4 1947	99½	101
Rails et Navigation:		
C P R 4 1949	103½	105½
Can SS 6 1941	56	58
Do 5 1943	103	..
Utilités publiques:		
Beauhar 5 ½ 1973	88	90
Do 5 1973	27½	31
Bell Tel 5 1960	122	124
Duke Price 6 1960	104¾	..
Int H Elec 6 1944	39	41
M L H & P 3½ 1956	102	104
Mtl Tram 5 1955	83½	85½
Que Pow 5 1968	105	107
Shaw W & P 4½ 1970	103½	105½
Do 1961	97¾	99½
United Secs 5½ 1952	83½	85½
Gat Pow 5 1956	97	99
Do 6 1941	92	95
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	46¼	47
Brown & Co 5½ 1950	34½	36½
Can Cem 5½ 1947	106	108
Can Vickers 6 1947	88½	90½
Con Paper 5½ 1961	39½	41½
Donn P 5½ 1943	72¼	75
Fraser 6 1950	114½	..
Gen Steel War 6 1952	102	104
Price Bros 6 1943	124½	..

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 9 juin 1936

Blé Nord No 1		0.85
Blé Nord No 2		0.83
Avoine d'engrais		0.34
Orge Ouest No 3		0.47
Orge No 5		0.43
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$18.25
Gru rouge		$19.25
Gru blanc extra		$24.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie terrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$18.00
par tonne au détail		$20.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$ 2.75
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagon, par baril		$3.45
Qualité de choix régulière, par baril, ex-magasin		$3.[illegible]0
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée		$ 4.20
Farine de blé du printemps :		
Première patente		$5.30
Deuxième patente		$4.90
Patente à boulanger		$4.80
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres à Montréal		
Foin pressé :		
Extra No 2		$10.00
Mil No 2		$ 9.00
Mil No 3		$ 7.00
Par tonne		
Patates :		
Ile P. E. en sacs de 90 lbs	$2.90	$3.00
Ile P. E. cobblers en sacs 90 lbs	$2.80	$2.90
Nouveau-Brunswick en sacs de 80 lbs	$2.65	$2.75
Ile P. E. et N. B. Montagnes 50 lbs	..	$1.70
No 2 Québec, en sacs de 80 lbs	$1.60	$1.65
Caroline du Sud, nouvelles, No 1 par baril	$9.25	$9.50
No 2	$8.00	$8.25
Bermudes nouvelles, No 1, en caisse de 50 lbs	$2.90	$3.00
Bermudes nouvelles, No 2	$2.25	$2.75
Oeufs :		
A-1 gros	0.30	0.33
A-medium	0.28	0.30
A-gros		0.27
A-medium		0.25
A-poulettes		0.24
B		0.23
Beurre :		
No 1	23	23¼
Fromage :		
Ontario No 1 coloré	13	13½
Ontario No 1 blanc	13	13½
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon f. o. b. Montréal, quantités de 54 à 60 barils par wagon y compris barils de 45 gallons		0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)		0.16
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.26	0.28
Oies	0.16	0.18
Volailles de choix	0.21	0.23
Poulets de choix	0.25	0.27
Canards domestiques	0.19	0.21
Poulets nourris au lait	0.27	0.[illegible]

Petite Bourse de New-York

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 106, Côte de la Montagne, Québec

Séance du 9 juin 1936

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	120	120
Am Cyanam B	35¼	35⅜
Am Gas & Elec	36¼	37
Am Superpower	2¼	2⅜
Brazilian	12½	12½
Cities Service	4¼	4⅜
Cons Gas of Balt	91⅞	91⅞
Duquesne Brew Com	..	11½ O
Do Classe A	..	12-12½
Elec Bond & Share	19½	21
Ford of Can A	21¼	21
Hudson Bay Min	25	25
Humble Oil	58	58
Imperial Oil	21⅛	21⅛
Int Mining	..	11¼
Int Petroleum	36¾	36¾
Niagara & Hudson	9¾	10¼
Pittsburgh Brew Ord	..	3-3⅛
Do Priv	..	28 O
St Regis Paper	3¾	3¾
Taggart Corp	6⅞	6⅛
United L & P	5⅜	6

Cours des Trusts Fixes

Séance du 9 juin 1936

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	10⅛	10⅜
Do C	4.50	4.80
Do D	6.80	7.55
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.53	1.56
Cdn Intl Trust	5¼	5¾
Cdn Inv Fund	4.20	4.50
N A Trust 1953	2.52	2.60
Do 1955	3.33	3.40
Do 1956	3.29	3.39
Do 1958	3.33	3.40
Cumulative Trust	5.75	5.85
New Corp Trust Cum	3.30	3.40
Do Dist	3.30	3.40

Cours des changes

Séance du 9 juin 1936

Angleterre demandé	5.01⅜
Câbles	4.01½
Australie	4.0120
Nouvelle-Zélande	4.0443
France	0.0658½
Belgique	0.1691
Italie	0.0786
Suisse	0.3234
Hollande	0.6759
Espagne	0.1365
Allemagne	0.4027
Suède	0.2587
Norvège	0.2521
Danemark	0.2240
Tchécoslovaquie	0.0413
Brésil	0.0575
Pologne	0.1884
Autriche	0.1879
Hong Kong	0.3230
Yen	0.2945
Dollar canadien : 1-4 pour cent escompte.	

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA.

Séance du 9 juin 1936

Argentine, peso	0.27.3
Australie, livre	4.0146
Autriche, schilling	0.1886
Belgique, belga	0.1696
Bulgarie, lev	0.0138
Tchécoslovaquie, couronne	0.0415
Danemark, krone	0.2248
France, franc	0.0660
Allemagne, reichsmark	0.4038
G.-Bretagne, livre	5.0269
Hollande, florin	0.6777
Hongrie, pengo	0.1996
Inde, rupee	0.[illegible]303
Japon, yen	0.2955
Yougoslavie, dinar	0.0230
Nouvelle-Zélande, livre	4.0551
Norvège, krone	0.2529
Pologne, zloti	0.1891
Sud Afrique, livre	5.0029
Espagne, peseta	0.1369
Suède, krone	0.2594
Suisse, franc	0.3242
Etats-Unis : Dollar : 1-4 pour cent prime.	

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 10. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 9 juin 1936 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 ct	10 ind	10 ut	10 étr
Hier	92.0	102.7	101.7	69.2
Avant-hier	91.7	102.7	101.7	68.7
Mois dern	91.2	102.5	101.5	68.9
1935	89.7	96.4	93.9	68.5
Haut 1936	94.3	104.1	102.5	72.6
Bas 1933	86.9	101.8	99.3	68.4
Haut 1935	87.8	102.2	99.8	70.4
Bas 1935	76.4	92.2	84.5	65.5
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	101.9	100.5

Obligations:

Hier	112.0
Avant-hier	112.1
Mois dernier	111.4
1935	109.5
Haut 1936	112.2
Bas 1936	110.2
Haut 1935	110.7
Bas 1935	107.9
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

Le marché des denrées

Séance du 9 juin 1936

Beurre, comptant:
Québec juin : Ouv 23¼ ; Haut 23¼ ; Bas 22⅞ ; Ferm 22⅞ ; Ferm précédente 22¾.
Québec mai : Haut 23 ; Bas 23 ; Ferm 22⅞ ; Ferm précédente 22¾.
Ventes : 200 boites Québec juin 23¼ ; 200 boites Québec juin 23 ; 200 boites Québec juin 22⅞ ; 500 boites Québec mai 23.

Fromage, comptant:
Ontario blanc et coloré 13⅛ à 13⅜.

Oeufs, comptant:
Ontario A-gros 23 à 23½ ; A-medium 21½ à 22 ; C 20 à 20½.

En transit:
Beurre et fromage non cotés.

Beurre, à terme:
Juin 22¼ à 23¼ ; Juillet 22 à 23½ ; Novembre 23 à 24.

ARGENT METAL

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
	(en centins)			
Juin	44.73 B.	44.75	44.75	44.75 B.
Sept	44.90 B.	44.95	44.95	44.90 B.

LES COURS DES GRAINS REMONTENT

(Suite de la page 6)

AVOINES:					
Juil	31¾		31⅜b	31⅛	31¼b
Oct	29⅝		29¾b	29½a	29½a
Dec	29		..	..	29 a
ORGE:					
Juil	36		36½b	36	36½
Oct	34⅜ à	⅛	34¾b	34⅛	34½a
LIN:					
Juil	143¼		143¼	142¼	142¼
Oct	138¼		139½	138¼	138¼a
SEIGLE:					
Juil	41⅛		41½b	41⅛	42⅜b
Oct	42⅜		42¾b	42¼a	42½ à ⅝
Dec	43 a		..	..	..

A CHICAGO

Chicago, 10. — (P.A.) Comme il n'est pas tombé de pluie dans le nord du Dakota où se trouve une partie importante de la récolte de blé du printemps du pays, les cours avaient tendance à se rallier hier. Les minoteries achetaient du blé pour livraison immédiate ce qui a découragé les baissiers. Les exportations de blé canadien se chiffraient par 750,000 boisseaux. Le blé a monté de 1-4 de cent à 5-8 de cent, le maïs a monté de 1-4 de cent à 1 1-8 cent, les avoines ont haussé de 1-8 de cent et les provisions fermèrent inchangées ou en recul de 2 cents. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Juil	84⅛ à	¼	84½	83⅞	84⅜ à ½
Sep	85		85⅛	84¾	85⅛ à ¼
Dec	87		87⅜	86⅞	87¼ à ⅜
MAIS:					
Juil	60⅝ à	¾	61¾	60½	61⅜ à ¾
Sep	57⅞ à	¾	58¼	57½	58 à 58⅛
Dec	52⅝ à	⅞	53	52⅝	53
AVOINES:					
Juil	24⅜		24⅞	24⅜	24¾
Sep	25¼		25⅜	25¼	25⅜
Dec	23¾		25⅞	26¾	26⅞
SEIGLE:					
Juil	53⅜		54⅛	53⅜	54⅛
Sep	54⅛		54½	54	54½
Dec	55¾		56⅛	55¾	56⅛
ORGE:					
Juil	39		..	..	..
SAINDOUX:					
Juil	10.12		10.12	10.07	10.10
Sep	10.22-25		10.25	10.12	10.15
Oct	10.02		..	..	..
Dec	9.60		9.60	9.52	9.52

LES DENREES

Montréal, 10. — (P.C.) A l'exception du beurre qui a baisse un peu hier, les denrées étaient fermes sur le marché de Montréal. Le beurre a coté 23 cents la livre. Les prix pour les détaillants étaient de 23 1-2 cts et de 24 cts. Les arrivages furent de 489 boites. Le fromage a coté 13 - 13 1-2 cents la livre pour le blanc et le coloré de l'Ontario. Les arrivages ont été de 309 boites. Les oeufs frais classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 27 cts la douzaine pour A-gros, 24 cents pour A-medium, 23 cents pour B et 22 cents pour C. Les arrivages furent de 2.032 caisses.

PRODUCTION D'AUTOS

Ottawa, Ontario, 5.— La production d'automobiles en 1935 a été de 172.877 unités valant $99.013.047 contre 116.852 unités valant $70.030.474 en 1934. Environ 60 p.c. de la production de 1935, soit 103.529 unités ont été fabriqués pour être vendus au Canada et le reste, pour l'exportation. On a fabriqué 135.562 voitures de voyageurs valant $79.209.276 et 37.315 véhicules de commerce valant $19.803.771 durant l'année 1935. Un peu plus de la moitié des voitures et camions automobiles fabriqués durant les dernières années avaient des moteurs à huit cylindres et environ 48 p.c. des moteurs à six cylindres. Les moteurs fabriqués par les manufacturiers d'automobiles sont au nombre de 140.948 en 1935 contre 83.036 en 1934 et 34.687 en 1933. Les importations de moteurs ont été de 30.893 en 1935 contre 29.760 et 26.567 en 1934 et 1935, respectivement. Le nombre moyen d'employés dans l'industrie de l'automobile en 1935 a été plus élevé que durant toute autre année, sauf en 1928 et 1929. Le nombre a été de 13.095 contre 9.674 en 1934 et 8.134 en 1933. Les matériaux pour la fabrication ou l'assemblage d'automobiles ont coûté $75.645.998 aux usines sans compter les sommes payées en droits d'importation ou de drawback.

NOUVELLES MINIERES

Stadacona Rouyn Mines

La construction du moulin de Stadacona Rouyn Mines avance rapidement et les travaux suivent le programme tracé, rapporte Murry-D. Kennedy, gérant de la compagnie. Les fondations de ciment sont terminées. On anticipe que le moulin sera achevé vers le milieu du mois d'août. Les travaux se poursuivent également pour préparer la propriété à être mise prochainement en état de production. Pour le moment, les ouvriers sont à boiser les galeries du niveau de 450 pieds. La compagnie a acheté un nouveau monte-charge, un nouveau compresseur et d'autres machineries qui sont présentement en route pour la propriété.

Gunnar Gold Mines

La première brique d'or coulée par Gunnar Gold Mines contient approximativement 950 onces d'or pour une valeur de $30,000 environ. Plusieurs visiteurs se sont rendus sur la propriété de Gunnar, dans le centre du Manitoba, pour assister à cet événement. aJmes Houston, gérant de la mine, a expliqué aux visiteurs le mécanisme du concasseur du moulin de 150 tonnes. Actuellement, le moulin marche à la capacité de 140 tonnes de minérai par jour. Le moulin a commencé ses opérations le 1er mai dernier. M. Houston anticipe que la production va augmenter graduellement.

Arntfield Gold Mines

Le creusage du puits de Arntfield Gold Mines de la profondeur de 550 pieds à celle de 1,000 pieds est pratiquement terminé maintenant. Sous peu, l'on commencera les travaux de travers-banc aux niveaux de 675 pieds, de 825 pieds et de 975 pieds. Dernièrement, la capacité du moulin a été portée à 190 tonnes par jour et avant la fin du mois courant elle devrait atteindre 200 tonnes. La production du mois de mai aurait accusé une faible diminution sur celle d'avril 1936 parce que le moulin a été fermé durant trois jours pour des réparations.

Pandora Cadillac Gold Mines

La compagnie Pandora Cadillac Gold Mines a été formée avec une capitalisation de trois millions d'actions pour faire l'acquisition de la Canadian Pandora en échange de 1.400,000 parts. L'échange est sur la base d'une action de Pandora Cadillac pour trois actions de Canadian Pandora, mais les actions seront gardées en réserve pour une période indéfinie afin de faciliter la finance.

NOTES & BRÈVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Lambert Company annonce la mise en paiement d'un dividende de 50 cents par action.

Howe Sound a déclaré un dividende extra de 50 cents par action.

Les courtiers en fer et acier de rebut ont formé une association pour l'exportation afin de stimuler le commerce étranger dans ces produits.

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a baissé de 4 pence à 139 shillings, l'équivalent de $34.89 en fonds canadiens.

Jewel Tea Company a déclaré son dividende régulier de $1.00 et un dividende spécial de 50 cents par action.

American Brake Shoe & Foundry a déclaré un dividende de 40 cents au lieu de 30 cents.

United Fruit Company annonce la mise en paiement de son dividende régulier de 75 cents par action.

La production d'huile brute aux Etats-Unis durant la semaine dernière a été de 2.936.657 barils par jour, en augmentation de 1.315 barils sur la semaine précédente.

On estime que les chargements ferroviaires aux Etats-Unis durant la semaine du 6 juin 1936 furent de 690.000 wagons au lieu de 646.859 wagons la semaine précédente.

Les revenus nets de Canadian Hydro-Electric Corporation Ltd et de ses filiales durant le premier trimestre de 1936 furent de $383.383 au au lieu de $596.224 durant le trimestre de 1935.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 10 (P.C.)— Les valeurs de premier choix étaient fermes et le ton du marché stable à Londres, hier. Brazilian Traction s'est mis en vedette. Les actions d'aciéries, de caoutchouc et les kaffirs ont aussi été recherchés. Les valeurs d'huile et les titres internationaux étaient paisibles. A la Bourse de Paris, le ton était généralement lourd en fin de séance. Les rentes ont fléchi de presqu'un point et les actions domestiques ont aussi baissé. Les valeurs internationales étaient fermes.

Buvez du Porter et conservez votre santé

Un verre de porter par jour vous conservera en excellente condition physique. Fabriqué avec des ingrédients de toute première qualité et d'après des méthodes scientifiques, le CREAM PORTER BOSWELL, un produit renommé du vieux Québec, contribuera agréablement à conserver votre corps sain, fort et à augmenter votre résistance physique contre les maladies inhérentes aux intempéries de notre climat.

Depuis des années, le CREAM PORTER BOSWELL, ce délicieux breuvage, cet excellent tonique, fait les délices des hommes et des femmes. Formez l'habitude de boire du porter tous les jours. Demandez-le à votre épicier. (Ann.)

L'INDICE ECONOMIQUE

Ottawa, Ont., 10. — Cinq des six facteurs majeurs ayant subi des pertes, l'indice économique du Bureau Fédéral de la Statistique a subi une baisse durant la dernière semaine de mai. La récession de l'indice des chargements de wagons a été de plus de 3 p.c. Les compensations bancaires ont enregistré une perte de 13.6 p.c. et les actions ordinaires une perte de 1 p.c. Comme résultat net, l'indice économique est tombé de 105.8 à 103.1, ce qui représente une perte de 2 1-2 p.c.

Avec la baisse de la dernière semaine de mai l'indice a atteint le niveau le plus bas depuis les premières semaines de janvier. L'avance sur la même période de 1935 a été considérablement réduite avec le déclin de la semaine dernière. Le gain sur la dernière semaine de mai 1935 a été de près de 2 p.c. Deux des facteurs, l'indice inverti du rendement des obligations et le cours des actions ordinaires, ont enregistré des gains sur la semaine correspondante de l'an dernier. L'indice inverti du rendement des obligations a enregistré un gain de près de 5 p.c. et le cours des actions ordinaires s'est relevé de 19.5 p.c. L'indice des compensations bancaires est tombé de 11 p.c. et celui des chargements de wagons de 3 1-2 p.c. L'indice de la dernière semaine de mai était de 103.1 contre 101.3 durant la même semaine de l'an dernier.

ACME GLOVE WORKS LTD

Montréal, 10 (P.C.)— Les directeurs de Acme Glove Works Limited ont déclaré un dividende initial sur les nouvelles actions privilégiées 6 1-2 pour cent et sur les nouvelles actions communes. La capitalisation de l'Acme Glove Works a été changée il y a quelques mois. Les déboursés annoncés sont pour le deuxième trimestre de l'année courante et ils sont payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 20 juin. Le dividende sur les actions privilégiées est au taux trimestriel régulier de 1 3-8 pour cent et il est de 12 1-2 cents par action ordinaire, ce qui place ce dernier titre sur la base annuelle de 50 cents par action.

LE PETROLE BRUT

Ottawa, Ont., 10. — Les importations de pétrole brut à l'état naturel, gravité spécifique ou plus lourde de .7900, pour être raffiné, ont été de 54,142,896 gallons valant $1,807,500 en avril contre 40,446,492 valant $1.227,571 en avril 1935. Il nous en est venu durant le dernier mois 46,896,625 gallons des Etats-Unis, 4,015,784 gallons de Colombie et 3,222,122 du Pérou; le reste nous est venu du Royaume-Uni.

WINNIPEG ELECTRIC CO.

Winnipeg, 10 (P.C.)— Les directeurs de Winnipeg Electric Company ont décidé de payer l'intérêt au taux de 4 pour cent sur les obligations d'hypothèque générale et sur les débentures de série B de la compagnie pour l'année 1935. La décision a été prise à la suite de l'assemblée annuelle. M. Edward Anderson, de Winnipeg, a été réélu président. Les autres officiers réélus sont : W.-J. Bulman, vice-président, Lawrence Palk, secrétaire, et J.-S. Mackenzie, trésorier, tous de Winnipeg.

FINANCEMENT D'AUTOS

Ottawa, Ont., 5.— La vente de 16.986 véhicules à moteur a été financée pour une somme de $7.126.942 en avril contre 12.749 véhicules à moteur valant $7.373.447 il y a un an et 8.492 valant $3.496.931 en avril 1934. Le nombre des véhicules à moteur qui ont été financés durant le dernier mois accuse une augmentation de 33 p.c. sur avril 1935 et de 100 p.c. sur avril 1934. Le nombre de nouveaux véhicules à moteur financés en avril a été de 6.302 contre 4.779 en avril 1935. Le nombre de véhicules à moteur usagés financés est de 10.684 contre 7.970.

Les chiffres pour les quatre premiers mois de cette année indiquent que 36.164 véhicules à moteur ont été financés pour une somme de $14.996.348 contre 26.912 véhicules valant $11.502.541 durant la même période de 1935. Les nouveaux véhicules financés durant les quatre premiers mois de 1936 forment un total de 12.393 contre 23.771 véhicules usagés. Les totaux pour les quatre premiers mois, par provinces, suivent : Provinces Maritimes, 2.099 valant $941.884 ; Québec, 6.828 valant $3.260.968; Ontario, 18.298 valant $6.882.799; Provinces des Prairies, 5.199 valant $2.378.279 ; Colombie Britannique, 3.740 valant $1.532.418.

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE FAIRE UN PLACEMENT

Financial Service Limited, avec sa vaste organisation de statistique et ses quinze années d'expérience dans le champ de l'information financière, est mieux que personne en mesure de vous donner des informations de nature à vous aider à faire un bon placement.

NOUS N'AVONS RIEN AUTRE CHOSE A VENDRE QUE NOS INFORMATIONS FINANCIERES

Ecrivez aujourd'hui pour détails relatifs à notre service à

FINANCIAL SERVICE LIMITED

La plus grande organisation de statistique financière du Canada.

404, rue Notre-Dame, Ouest, Montréal.

La bataille de championnat entre Braddock et Louis n'aurait pas lieu cette annee?

Au "Royal Québec"

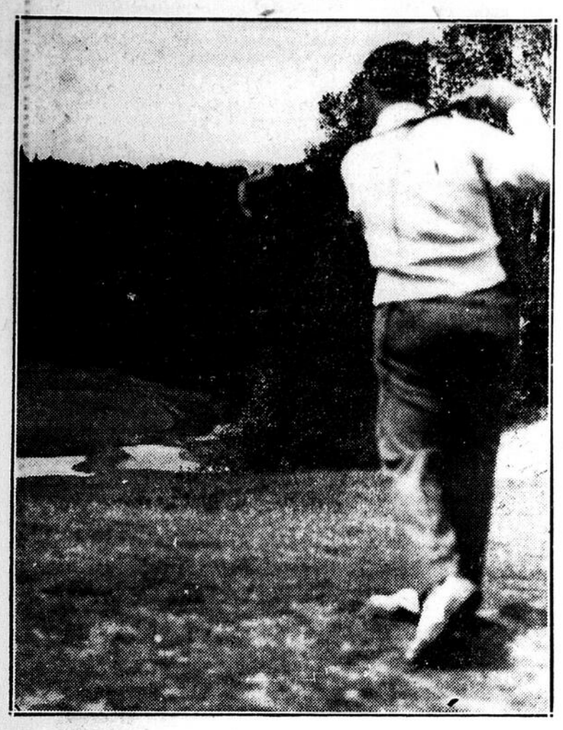

Cet instantané a été pris la semaine dernière, sur le quatrième "tee" du terrain du Royal Quebec Golf Club. Le "quatrième" est l'un des plus beaux trous de golf que l'on puisse concevoir. Non ! Cette photographie n'est pas à l'envers, car le joueur qui vient de finir un brillant coup de fer "No 8" n'est autre que LEO BOURGAULT, et c'est un gaucher ! (Photo L'Evénement)

Le promoteur Mike Jacobs s'est rendu au camp d'entrainement de Joe Louis, hier, en compagnie de deux représentants de Mme W. R. Hearst, dans le but d'obtenir la signature de Louis et de ses gérants pour un combat avec Braddock, en septembre. — Jacobs a offert la part de l'"aspirant" à Louis (12½%) et a essuyé un catégorique refus. — Roxborough et Black ayant en mains la meilleure attraction du monde pugilistique, veulent obtenir une plus forte garantie de Mike Jacobs.

UNE SIMPLE QUESTION D'AFFAIRES

Lakewood, N.J., 10. — (Par Eddie Brietz, de la Presse Associée) On considérait hier soir qu'il y avait une chance pour que la bataille pour le championnat mondial des poids-lourds entre James-J. Braddock et Joe Louis n'ait pas lieu cette année, même si le "destroyer brun" de Détroit disposait de Max Schmeling, jeudi soir prochain, à New-York.

Le "bureau de stratégie" de Joe Louis, composé du boxeur et de ses deux gérants, Julian Black et John Roxborough, a refusé carrément de signer un contrat avec Mike Jacobs pour deux raisons :

PREMIEREMENT. — Les "intérêts Louis" demandent plus que la part du "challenger" (12 1-2 p.c.) qu'offre Mike Jacobs;

DEUXIEMEMENT. — Roxborough et Black ne sont aucunement anxieux de donner une autre grande bataille à leur homme, cette année, pour des raisons qui ont à leur origine l'impôt sur le revenu.

x x x

Jacobs est arrivé ici hier avec deux représentants du "Milk Fund" de madame W.-R. Hearst, sous les auspices duquel Louis et Schmeling se battront jeudi prochain, et ont discuté longuement avec Roxborough et Black.

"J'ai essayé de leur faire signer un contrat pour rencontrer Braddock, si Louis bat Schmeling", a annoncé Jacobs, "mais ils ont refusé carrément".

x x x

Roxborough et Black partent du fait qu'ils ont en mains la meilleure attraction du monde de la boxe, et qu'ils sont parfaitement justifiés d'exiger une plus forte garantie du promoteur Mike Jacobs. Tous deux ont cependant déclaré nettement que cette différence d'opinion avec Jacobs ne signifiait en aucune façon une séparation définitive.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par **Lionel LeBel**

Le tournoi provincial des "espoirs blancs"

Armand Vincent a reçu une cinquantaine d'entrées pour le grand tournoi provincial des "espoirs blancs" qu'il présentera ce soir, au stade des Royaux, à Montréal. Ceci veut dire qu'à la pesée, cet après-midi, après l'examen médical, le champ des concurrents sera probablement réduit à 35, car il y en a toujours qui sont des "espoirs blancs"... tant que le combat est loin !

Deux arènes seront montées au centre du parc. Les arbitres seront Jack Dempsey et Florian LeBrasseur. Vincent anticipe une assistance d'environ 20,000 personnes, pour peu que la température soit favorable.

Courses sous le harnais à la Malbaie

Henri Cantin, qui s'est établi une réputation comme conducteur de chevaux, en pilotant "Orange Peter" et quelques autres bêtes à de belles victoires, tant sur la piste locale que sur celles de l'est de la province de Québec, est maintenant organisateur de courses sous le harnais au pittoresque "rond de courses" de Cap-à-l'Aigle, à la Malbaie. Pendant la saison du tourisme, les assistances de 2,000 personnes aux courses de chevaux ne sont pas rares. Cantin a loué la piste pour plusieurs saisons. Il a donné son programme d'ouverture il y a quelques semaines, et présentera le second dimanche.

Ce programme comportera deux classes dont nous donnerons les entrées demain, et un match, pour un enjeu de $50.00, entre "Calumet Annabelle", appartenant à Maurice Dorion, de Charlesbourg, et "Alexander Direct", le cheval de Charles Rochette, de la Malbaie.

La fête de la St-Jean-Baptiste

Le jeune et actif Marcel Pouliot vient d'être choisi par la Société St-Jean-Baptiste de Québec pour organiser et diriger le programme d'amusements qui sera offert au public le jour de la fête nationale des Canadiens français. Il appert que ce programme d'amusements commencera à bonne heure dans l'après-midi, pour se terminer vers les dix heures du soir, avec le traditionnel feu de la St-Jean. Il comprendra une partie de baseball, des courses à pied, en motocyclettes, en bicyclettes, et même des courses de chevaux. Il y aura de la boxe, de la lutte, une démonstration de gymnastique, etc., etc. Le programme sera évidemment très chargé.

ORV. WHITE EN AVANT A SHAWNEE-ON-DELAWARE

Shawnee-on-Delaware, 10. — (P. A.) Orville White a fait cinq "birdies" hier pour prendre les devants à la fin de la première moitié du tournoi "open" de Shawnee, auquel est attachée une bourse de $3,000.00. Il a fait des cartes de 71-69 — 140. Son plus proche concurrent est Clarence Doser, de Rochester, N.-Y., à 71-71—142.

Tony Manero, champion "open" des Etats-Unis, a joué à date 78-74—152. Il est évident qu'il se rerrent les fatigues de son dernier tournoi. Gene Kune, de Norristown, champion "open" canadien, a ajouté un 10 à son 74 de la veille.

DANS LE CIRCUIT DE LA COTE DE BEAUPRE

Dimanche dernier, dans la Ligue de la Côte de Beaupré, le F. X. Bouchard a défait deux fois le Salaberry aux scores de 13-6 et de 8-6. A St-Grégoire, le Courville et le Lacasse ont divisé : le Courville prit la première partie au pointage de 11-4, mais il fut blanchi dans la seconde par 3-0.

Le F. X. Bouchard n'est plus qu'à une partie du Courville, qui détient la première position.

Ce soir le Salaberry se rendra jouer à Giffard, tandis que le W. Lacasse ira visiter le Courville.

ASSOCIATION PROVINCIALE

L'Association Provinciale de Tennis de Québec tiendra une importante assemblée, ce soir, au chalet du club de la Voirie, avenue Laurier.

Les clubs suivants seront représentés : Québec, La Voirie, Lauzon, Lévis, Jacques-Cartier, Cap Santé. Les autres clubs intéressés à la formation de la ligue Provinciale sont invités à envoyer des représentats.

Plusieurs sujets intéressants seront étudiés au cours de ce meeting.

NOUVEAU PROMOTEUR DE LUTTE : ALLAIRE

Les amateurs de lutte apprendront avec plaisir qu'un nouveau promoteur de lutte, M. Adélard Allaire, vient de surgir en notre ville. Ce dernier veut organiser une séance le mardi de chaque semaine au stade de baseball à Limoilou où il a érigé une arène. Le but de M. Allaire est de promouvoir le sport de la lutte à Québec. Une fanfare fera les frais de la musique de façon à faire passer une soirée agréable aux sportifs.

La première séance aura lieu le 16 courant. La finale mettra en lice Bob Nelson, de Québec, et Geo. Girard, de Giffard. Le programme sera complété dès demain et nous le communiquerons à nos lecteurs. M. Ernest Lantier aidera à M. Allaire à titre de "matchmaker".

SECTION FEMININE DU "ROYAL QUEBEC"

Le concours pour la coupe Meredith (un handicap vs bogey) est à l'affiche pour demain matin, dans la section féminine du Royal Quebec Golf Club. Voici le résultat du tirage :

Mlle B. Gagnon vs Mme G. Ross;
Mlle M. Sewell vs Mme F. Handsombody ;
Mlle M. Gallagher vs Mlle Jeanne Dupré ;
Mme C. Davie vs Mlle F. Ross.
Mlle M. Brunet vs Mlle M. Paradis ;
Mme H. R. Goodday vs Mme G. Henshaw ;
Mlle T. Hamilton vs Mme C. Bradley ;
Mme C. Thomson vs Mme W. Carter ;
Mme W. Delaney vs Mme G Henderson;
Mlle M. Barrow vs Mme A. Delagrave ;
Mme J. Ross vs Mme James Ruddick.

La coupe Tessier (mari et épouse) sera disputée aujourd'hui.

Voici le programme de ce soir dans la Ligue de baseball du quartier Limoilou : St-Fidèle vs St-Charles.

Le St-Esprit a remporté sa troisième victoire consécutive, lundi soir, en battant le St-Charles au score de 10-2.

Les échecs

A L'UNION COMMERCIALE

Tous les joueurs d'échecs de l'U. C. sont priés de prendre note qu'une assemblée aura lieu, demain soir, à 9 heures. On y discutera surtout la question d'organiser un voyage à Montréal pour y rencontrer une équipe de l'endroit.

LE SECRETAIRE.

COUPS DE MAITRE DE JOE MCCARTHY

New York, 10. — (P. A.) Ce sont des Italiens qui ont ramené à Joe McCarthy la chance qui l'avait délaissé de 1933 à 1935. Aujourd'hui, le "Il Duce" à la mâchoire carrée des Yankees est le roi Midas du Baseball. Tout ce qu'il touche se change en or.

Quand les Yankees ont obtenu les services de Joe Di Maggio, les experts du baseball ont hoché la tête et ont prédit un autre fiasco. Les jambes de Joe, disaient-ils, ne pourraient pas tenir. Mais "Der Mag" fait mentir tous ces avancés.

Quand McCarthy changea Johnny Allen pour Monte Pearson, ils déclarèrent que c'était un marché d'aveugle. Jusqu'ici, Joe a eu raison.

Pat Malone, qui fut un dur-à-cuire, mais qui maintenant est l'un des plus durs travailleurs et l'un des joueurs les plus réguliers, est un autre coup de maître de McCarthy. Seul contre tous, Joe voulut donner une dernière chance à Malone. A date, Malone a gagné 4 parties et en a perdu une.

Les Yanks peuvent avoir du trouble à se maintenir en tête, mais, à l'heure actuelle, ils ont une bonne avance sur tous leurs rivaux de l'Américaine. "Il Duce" McCarthy sourit de nouveau de toutes ses dents.

LES CIRCUITS

Hier — Cuyler, Reds ; Sulik, Phillies ; Mize, Cardinals ; Owen, Tigers, un chacun.

Les meneurs — Foxx, Red Sox, 14 ; Trosky, Indians, 12 ; Ott, Giants, 11 ; Gehrig, Yankees, 11; Goslin, Tigers, 9 ; Lazzeri, Yankees, 9 ; J. Moore, Phillies, 9 ; Dickey, Yankees, 9.

Totaux — Américaine 237, Nationale 217, Total, 454.

Cape Town. — (P.C.) — Jack Kent, lutteur de la Nouvelle-Zélande, fut projeté en dehors de l'arène et disparut. Il remonta de l'autre côté, se précipita sur son rival et prit la chute.

Le baseball

PARTIES D'HIER

Ligue Nationale

Philadelphie	001 000 200	3 7 2
Chicago	310 001 10x	6 8 1

Kelleher, Passeau et Wilson; Henshaw et O'Dea.

New-York	000 001 210	4 9 0
Cincinnati	004 205 04x	15 18 1

Castleman et Danning; Stine et Lombardi.

Première partie

Brooklyn	100 000 000	1 7 0
Pittsburgh	000 000 04x	4 8 1

Earnshaw et Berres; Waever et Todd.

Deuxième partie

Brooklyn	000 130 100	5 12 1
Pittsburgh	240 001 00x	7 10 0

Mungo, Frankhouse et Berres, Phelps; Welch, Brown et Padden.

Boston	000 203 000	5 11 1
St-Louis	400 020 01x	7 11 0

Lanning, Smith et Lopez; Walker, Heusser et Davis.

Ligue Américaine

Chicago	000 010 001 3	5 10 0
Philadelphie	100 000 100 0	2 9 0

Kennedy et Grube; Fink, Dietrich et Hayes.

Détroit	070 000 001	8 13 1
Boston	100 000 003	4 13 0

Sorrell et Reiber; Walberg, Marcum et R. Ferrell.

St-Louis	000 000 311	5 10 1
New-York	000 000 030	3 5 3

Hogsett et Hemsley, Giuliani; Gomez, Brown, Hadley et Jorgens.

Cleveland	000 000 100	1 5 0
Washington	010 000 10x	2 8 0

Allen, Lee, Hudlin et Pytlak; Appleton et Bolton, Millies.

Association Américaine

Minneapolis 6, Columbus 3
Minneapolis 1, Columbus 3
St-Paul 5, Toledo 7.

PARTIES DU JOUR

Ligue Internationale
Montréal à Albany
Rochester à Syracuse
Buffalo à Baltimore
Toronto à Newark.

Ligue Américaine
Détroit à Boston
St-Louis à New-York
Cleveland à Washington
Chicago à Philadelphie.

Ligue Nationale
Philadelphie à Chicago
Boston à St-Louis
New-York à Cincinnati
Brooklyn à Pittsburgh.

LIGUE COMMERCIALE

Les deux leaders de la Ligue Commerciale en viendront aux prises, ce soir, au parc Fontaine. Le St-Jacques Inc. et le Garage Belleau se mesureront pour la troisième fois cette saison; dans les précédentes rencontres, ils ont remporté chacun une victoire.

Les officiers et tous les membres de la Ligue Commerciale de balle-molle s'unissent pour présenter leurs plus profondes sympathies à Joseph, Lucien et Albert Joannette à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper par la mort de leur vénéré père.

LE "BIG SIX"

	G	AB	R	H	PC
Sullivan, Indians	32	108	16	44	.407
S. Martin, Cardinals	39	129	33	51	.395
Terry, Giants	29	76	16	30	.394
Gehringer, Tigers	53	225	52	82	.365
Gehrig, Yanks	51	19	61	72	.362
J. Moore, Phillies	43	172	38	62	.360

LE COMBAT LEBRASSEUR-JOHNSON ATTIRERA PLUS DE 3,000 "FANS" MERCREDI PROCHAIN

Florian ne viendra certainement pas à Québec pour désappointer ses compatriotes. — Tout indique aussi que Johnson saura lui fournir une intéressante bataille. — LeBrasseur a un physique attrayant, de la souplesse, de la science, et une droite foudroyante.

PATRY PARLE

La venue prochaine de Florian LeBrasseur (Al McCoy) suscite un intérêt tel qu'il faut admettre que décidmment le sport de la boxe est à la hausse dans notre région, et qu'une autre assistance supérieure à 3,000 personnes sera témoin du spectacle que présentera le Club Métro mercredi soir prochain, à l'Arena.

LeBrasseur est l'un des boxeurs de réputation internationale qui a de la "couleur", et comment ! En plus d'avoir un physique aussi agréable que parfait, LeBrasseur boxe froidement, se sert de sa gauche la plupart du temps, et n'utilise sa fameuse droite qu'à quatre ou cinq reprises. Il se meut avec une souplesse et une élégance qui font l'admiration de tous ceux qui le voient à l'oeuvre.

Si Larry Johnson est en bonne condition, il saura faire honneur à son record, et c'est tout ce qu'on peut demander de lui pour livrer un intéressant combat à LeBrasseur. Celui-ci, de son côté, fera évidemment tout son possible pour plaire à ses compatriotes de Québec et de la Beauce. Il y a donc tout lieu d'estimer que cette rencontre ne désappointera personne.

Le vainqueur de la semi-finale de dix rondes, entre Aurélien Lamothe et Ovila "Kid" Lapointe, de Sherbrooke, sera considéré par la Fédération Canadienne de la Boxe comme le premier homme que Greggy Gregerson devra rencontrer lorsqu'il défendra son titre de champion poids-mouche du Dominion.

Gérard Patry s'entraine avec enthousiasme depuis que le promoteur du Club Métro lui a demandé s'il serait intéressé à mettre les gants contre L. P. Roberge, le vainqueur du tournoi des "espoirs blancs" de Léo Bourgault. "Roberge est un bon homme", a déclaré Patry, "mais il va s'apercevoir que je "connais le tabac", et que je frappe assez fort pour lui faire plier les jambes" !

Alex. Turenne, de Drummondville, et Al Rouleau, de Ste-Marie de Beauce, fourniront un combat de 6 rondes qui promet des sensations.

Une autre bataille complètera ce programme.

Les billets réservés sont maintenant en vente chez Edgar Langlois, Young's Cigar Store, à l'hôtel St-Louis, chez J. E. Giguère (233 St-Joseph), et aux tavernes Léo Bourgault et Jos.-R. Dion.

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE :

Au bâton : Terry, Giants, .395; Martin, Cardinals, .384.

Points : Pepper Martin, Cardinals, 45; Vaughan, Pirates, 43.

Points comptés sur les coups de: Medwick, Cardinals, 51; Ott, Giants, 48.

Coups sûrs : Jordan, Bees, et Moore, Giants, 75.

Doubles : Herman, Cubs, 22; Medwick, Cardinals, 18.

Triples : Camilli, Phillies, 8; Goodman, Reds, 7.

Circuits : Ott, Giants, 11; J. Moore, Phillies, 9.

Buts volés : Pepper Martin, Cardinals, 10; S. Martin, Cardinals, 8.

Lanceurs : Dizzy Dean, Cardinals, 11-2; Hollingsworth, Reds, 7-2.

LIGUE AMERICAINE :

Au bâton: Sullivan, Indians, .402; Gehrig, Yankees, .364.

Points : Gehrig, Yankees, 61; Gehringer, Tigers, 51.

Points comptés sur les coups de: Foxx, Red Sox, 52; Goslin, Tigers, 51.

Coups sûrs : Gehringer, Tigers, 79; Gehrig, Yankees, 71.

Doubles : Gehringer, Tigers, 21; Rolfe, Yankees, 17.

Triples : Gehringer, Tigers, et Clift, Browns, 8.

Circuits : Foxx, Red Sox, 14; Trosky, Indians, 12.

Buts volés : Powell, Senators, 11; Piet, White Sox, 10.

Lanceurs : Grove, Red Sox, 9-1; Gomez, Yankees, 6-1.

Beckenham, Kent, Ang., 10. — (P. C.—Câble) Bob Murray, de Montréal, a été défait, hier, par F. H. D. Wilde, joueur anglais de la coupe Davis, 6-2, 6-3, dans la deuxième ronde du tournoi pour le championnat de Kent.

Aces défont Rifles 7-1

Les Royal Rifles n'étaient pas un match pour les Quebec Aces, hier soir, dans la ligue Senior de balle molle. L'équipe du Moulin est sortie victorieuse par un score de 7-1.

Buckley cogna, à la neuvième manche, son second circuit de la saison, pour compter l'unique point de son club. Maurice Bourget, second but des Aces, eut trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton.

Royal Rifles	000	000 001	1 5 5
Quebec Aces	100	200 40x	7 12 1

Reiger et Molloy; Kirkwood et Bolduc.
Arbitres : E. Naud et Eddie Hogan.

x x x

Ce soir, à 7 heures 45, les Hibernians rencontreront les Royal Rifles. Roach et Baugh seront en office.

JITNEY DU CLUB DE LA "VOIRIE"

Il a été gagné par Mlle Claire Audette et Marcel Chouinard, qui ont remporté une victoire en trois sets, en finale, sur Mlle Jacqueline Lachance et Robert DeCharette.

UN BEAU SUCCES

Les membres du Club de tennis de la Voirie ont pris part à un intéressant tournoi "jitney" dimanche après-midi.

Mlle Claire Audette et M. Marcel Chouinard ont remporté les honneurs dans la finale en battant leurs adversaires Mlle Jacqueline Lachance et M. Robert DeCharette par un score de 6-4, 5-6, 6-5.

Voici les détails des parties :

Première ronde :

Mlle M. Guay et M. M. Byrne défont Mlle G. Audette et M. P.-A. Laliberté : 6-5.

Mlle C. Audette et M. M. Chouinard défont Mlle S. Cormier et M. G.-H. Talbot : 6-2.

Mlle A. Samson et M. R. Cormier défont Mlle F. Lemieux et M. P. Legendre : 6-4.

Mme L. Cantin et M. C. Dufresne défont Mme M. Chouinard et M. M. Marier : 6-5.

Mlle G. Fortier et M. G. Laflamme défont Mlle A. Carette et M. P. Martel : 6-4.

Mlle J Lachance et M. R. DeCharette défont Mlle G. Bélanger et M R. Cantin : 6-4.

Mlle A. Francoeur et M. J. Cartier défont Mlle S. Cormier et M. R. Audette : 6-1.

Deuxième ronde :

Mlle C. Audette et M. R. Chouinard défont Mlle M. Guay et M. M. Byrne : 6-0.

Mlle A. Samson et M. R. Cormier défont Mme L. Cantin et M. C. Dufresne : 6-2.

Mlle J. Lachance et M. R. DeCharette défont Mlle G. Fortier et M. G. Laflamme : 6-2.

Mlle A. Francoeur et M. J. Cartier défont Mlle V. Bardou et M. R. Simard : 6-2.

Semi-finale :

Mlle C. Audette et M. M. Chouinard défont Mlle A. Samson et M. R. Cormier : 6-2.

Mlle J. Lachance et M. R. DeCharette défont Mlle A. Francoeur et M. J. Cartier : 6-4.

Finale :

Mlle Claire Audette et M. Marcel Chouinard défont Mlle Jacqueline Lachance et M. Robert DeCharette : 6-4, 5-6, 6-5.

L'INTERPAROISSIALE

Le programme présenté, hier soir, par la ligue Interparoissiale, a fourni des sensations. Le Notre-Dame du Chemin a défait le St-Sauveur dans la première partie, au score de 8-4. Maurice Ratté, lanceur des vainqueurs, a tenu le St-Sauveur à 4 coups sûrs, et il retira 19 frappeurs au bâton, brisant son propre record, qui était de 16. Raymond Bastien, du N.-D. du Chemin, cogna un triple avec trois hommes sur les buts dans la septième manche.

Dans la seconde partie, le St-Malo a imposé un score de 14-3 au Jacques-Cartier. Lamontagne, du St-Malo, fit un circuit dans la 9e manche, avec 3 hommes "à bord".

SOMMAIRES

N.-D. du Ch.	000	312 200	8 12 2
St-Sauveur	000	001 030	4 4 6

M. Ratté et P. Gaboury; P. Pelletier et A. Paradis.

x x x

St-Malo	030	000 065	14 12 5
J.-Cartier	000	000 102	3 3 6

A. Laperrière et Moreau; M. Morneau et P. Goupil.

x x x

Voici le programme pour ce soir : à 7 heures 30, Notre-Dame de Québec vs Notre-Dame de la Garde; à 8 heures 45, Limoilou vs Sacré-Coeur.

Le St-Albert et les Chevaliers de Colomb se rencontreront, ce soir, dans une partie régulière de la Ligue St-François d'Assise.

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No J-27

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feaature)

LA LIGUE QUEBEC-DISTRICT

Voici les sommaires des parties qui ont été jouées dimanche après-midi, dans la ligue de baseball Québec-District :

Canadien vs Napoléon

Canadien	A.B.	R.	H.	PO.	A.	E.
Beaupre, J. cg.	5	0	0	1	1	0
Carpentier A. 3e b.	3	1	0	2	2	0
Beaupré R. 2e b.	5	1	4	1	0	1
Bernard, G. cc.	4	0	0	2	0	0
Cabana r.	4	1	1	6	2	0
Faubert 1er b.	5	1	1	10	0	1
Lepage ac.	5	1	1	0	3	1
Marsan cd.	5	0	1	2	1	0
Mandeville 1 anc.	2	1	0	0	1	0
Labrecque lanc.	2	0	0	0	1	0
	40	6	9	24	10	3

Napoléon	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Maranda, c.g. cd.	4	2	2	2	0	0
Simoneau cg. ac.	4	1	1	0	1	0
Duval cc. cg.	5	2	5	3	0	0
Paquet 3e B.	4	0	1	0	0	0
Comstock r.	5	1	2	8	0	1
Dica c.	2	0	0	2	0	2
Cadorette cd.	2	0	1	0	0	0
Samson 2e b.	5	1	1	3	2	1
Francoeur 1e b.	4	0	1	6	0	1
xxParadis	0	1	0	0	0	0
	37	9	14x26		6	5

x R. Beaupré est retiré à la 5ème manche pour avoir frappé par la balle entre le 2ème et 3ème but.

xx Paradis court pour Samson à la 7ème manche.

Score par manche :

	R	H	E
Canadien	0 0 3 0 0 0 3 0 0	6	9 3
Napoléon	0 5 0 2 0 1 1 0 x	9	14 5

Batteries : Canadien, Mandeville, Chabot et Comstockmwaomwafoffa Labrecque et Cabana.

Napoléon : Chabot et Comstock.

Sommaire :

Points produits par : Francoeur, 1. Maranda, 3. Duval, 3. R. Beaupré, 2. Paquet, 1. Comstock, 1. Foubert, 1. Lepage, 1. Marsan, 1.

Coups de deux buts : J. Beaupre. R. Beaupré, 2. Faubert, Lepage, Marsan, Simoneau, Duval, 2. Paquet. Comstock.

Coups sûrs sur Mandeville 8 en 3 manches et 1-3 : Labrecque ; 6 ou 4 manches et 2-3.

Sacrifice : Simoneau.

Buts volés : Marsan.

Double-jeux : Marsan à Faubert.

Laissé sur les buts : Canadien 11. Napoléon 10.

Buts sur balles :— Mandeville, 4 ; (Dion, Samson, Maranda, Paquet). Labrecque, 1, (Samson). Chabot, 4. (Carpentier, 2, G. Bernard, Cabana).

Retirés au bâton : Mandeville, 1. (Francoeur), Labrecque, 5. (Simoneau, Cadorette, Francoeur, Samson, Comstock), Chabot, 9, (Cabana, Faubert, Lepage, G. Bernard, Labrecque, 2, Marsan, 3.)

Mauvais lancer : Labrecque, Chabot.

Balle passée :— Comstock, 2, Cabana.

Lanceur perdant : Mandeville.

Durée de la partie : 2.25 hrs.

Arbitres : Albert Crotty au marbre et Albert St-Pierre sur les buts.

Marqueur : Arthur Paradis.

Sommaire de la partie Limoilou-Silver Granite jouée au terrain du C. N. B. le dimanche 7 juin 1936 :

Limoilou

	Ab.	R.	CS.	Po.	A.	E.
M. Fournier, c.a.	4	0	0	1	1	2
Parent, r.	3	0	0	8	1	0
Hamel, 2e	3	0	0	3	3	1
O'Connell, 1er	4	0	0	8	0	0
Jos. Guay, c.g.	1	0	0	0	0	0
N. Bolduc, c.g.	2	1	0	1	0	1
Aubut, c. d.	4	0	1	1	0	0
Graham, c. c.	3	0	1	0	0	0
xN. Guay	1	0	0	0	0	0
Boucher, 1.	4	0	0	2	0	0
Marc Fournier, 3e	3	0	0	1	1	0
	32	1	2	24	8	3

Silver Granite

	Ab.	R.	CS.	Po.	A.	E.
Larochelle c. c.	2	0	0	2	1	0
R. Bernard, c.g.	4	0	0	0	0	0
Viger, r.	4	2	2	6	0	0
Plamondon, 1er.	4	0	11	9	1	0
Plourde, c. d.	4	0	3	3	0	0
Desgagnés, 2e	4	0	1	2	1	3
Cloutier, 3e	3	0	0	1	2	1
Gignac, c. a.	3	0	0	4	3	1
Leclerc, l.	3	0	0	0	2	1
	31	2	1	27	10	6

x—frappe pour Graham à la 9e.

Sommaire :— Points sur coups de: Desgagnés. Plourde. Deux buts : Desgagnés, Plourde, Aubut. Laissés sur les buts : Limoilou, 7 ; Silver Granite, 7 ; Double-jeu: Larochelle à Plamondon. Buts volés : Viger, Plourde, Aubut. Sacrifices : Larochelle, Parent. Buts sur balles : de Leclerc, 1 ; de Boucher, 1. Retirés au bâton : par Leclerc, 5 ; par Boucher, 5. Mauvais lancer : Boucher, 1. Touché par lanceur : Guay, par Leclerc. Arbitres : Roche et Denis. Scoreur : J.-M. Descarreaux. Durée de la partie : 1.50 heure.

REORGANISATION DU CLUB L. A. GAUCHER

Le club L.-A. Gaucher, de la ligue Roc-Amadour (hommes mariés) reprendra sous peu ses activités avec une nouvelle organisation.

Le L.-A. Gaucher sera formé, cette année, de joueurs de la paroisse St-François d'Assise.

Une pratique sera tenue demain soir, à 7 heures, sur le terrain du Collège.

LUTTE A LORETTEVILLE

Le Loretteville Amateur Inc. présentera aux amateurs de lutte, vendredi, le programme suivant : Cyclone Bayley, des Trois-Rivières, s'attaquera à Bob Nelson dans une finale de 2 dans 3 limitée à 1 heure 30.

En semi-finale, Maurice Gosselin rencontrera Jack Théo; cet engagement sera de 45 minutes.

Les préliminaires mettront aux prises Al Aubin, des Trois-Rivières, contre Lionel Gosselin, de Lévis, et Louis Gingras contre Eug. Dressel.

La séance commencera à 8 heures 30.

x x x

Voici les résultats de la seance de vendredi dernier :

Maurice Gosselin défait M. Bertrand en prenant deux des trois chutes.

Lionel Trudel et Michaud annulent, en semi-finale.

T. Chabot tombe Geo. Ralph en 16 minutes; Girard et Fortin annulent; Gagney défait Lionel Gosselin, en 15 minutes et 52 secondes.

COLLEGE DES JESUITES

Le club de baseball du Collège des Jésuites a défait le Fraser au pointage de 13-10.

Le Collège des Jésuites lance un défi à tout club alignant des joueurs de 12 à 14 ans, spécialement au Jeune Don Bosco et au St-Sacrement.

Le F.-X. Bouchard lance un défi au Restaurant Central pour jouer vendredi soir, à 7 heures. Pour informations, s'adresser à 4-5675.

Le Jeune Grenier lance un défi à tout club alignant des joueurs de 10 à 14 ans, spécialement au St-Louis et au St-Grégoire.

Informations, tél.: 4-5936, entre 11 heures et 1 heure.

Le Carillon lance un défi à tout club pour jouer sur son terrain un soir de cette semaine ou dimanche après-midi.

Pour informations, s'adresser à Jos. Gingras entre midi et 1 heure. Tél : 4-1218.

SUSPENSION DE MARSHALL

New-York, 10. — (P.A.) La Commission Athlétique de l'Etat de New-York a suspendu, hier, Everett Marshall, de La Junta, Colorado, lutteur poids-lourd, pour avoir refusé de rencontrer Ed "Strangler" Lewis, ici, le mois prochain.

D'un autre côté, Ali Baba a dit à la Commission que ses engagements ne lui permettraient pas un match avec Lewis durant juillet. Lee Wyckoff de Californie a alors accepté un match contre "L'Etrangleur" et il fut ordonné à Baba de rencontrer le vainqueur, ici, au mois d'août.

LE REST. CENTRAL

Le Restaurant Central a défait la fameuse équipe des "Grands" de l'Académie, au score de 6-5. Gaston Caron cogna un circuit avec deux coureurs sur les buts et J.-P. Létourneau fit trois triples.

Le Restaurant Central lance un défi à tout club amateur. S'adresser par tél. 2-3789.

BERGER A NEW-YORK

New York, 10. — (P. C.) Le gérant Jimmy Doyle a déclaré, hier, qu'il avait en vue quatre combats ou plus dans le district de New York pour Maxie Berger, après que le populaire petit boxeur de Montréal eut mis hors de combat Ray Haynes, à Dexter Park, Brooklyn, lundi soir.

Berger envoya son opposant au tapis cinq fois avant de lui faire prendre le compte définitif. Les deux boxeurs pesaient 134. Berger livrera une autre bataille dans deux semaines.

DEFI DU STE-GERMAINE

Le club de baseball Ste-Germaine Village lance un défi à tout club amateur de Dorchester, Beauce et Bellechasse.

S. V. P. ne pas confondre le club de Ste-Germaine Village avec celui de Ste-Germaine Station.

FUNERAILLES DE M. HERMENEGILDE PARE

M. l'abbé Cyrille Deslauriers, curé de la paroisse fait la levée du corps, et chanté le service. — Imposant cortège.

A NOTRE-DAME DU CHEMIN

D'imposantes obsèques ont été faites la semaine dernière, en l'église Notre-Dame du Chemin, à M. Herménégilde Paré, industriel, décédé le 30 mai, à l'âge de 59 ans et 6 mois. La paroisse Notre-Dame du Chemin a bien voulu rendre un dernier témoignage d'estime en assistant nombreux à ses imposantes funérailles.

M. l'abbe Cyrille Deslauriers a chanté le service, assisté des abbés L. Dion, comme diacre et A. Renaud, sous-diacre. La messe de requiem a été exécutée par la chorale N.-Dame du Chemin avec le concours de la petite maitrise, sous la direction de M. l'abbé Jules Rancourt. Des motets de circonstance furent rendus rurant le service funèbre. M. H. Vallières accompagnait à l'orgue.

Conduisaient le deuil : Les fils : MM. Armand Paré et Jean-Paul Paré ; ses frères : MM. Gaudiose Paré, Joseph Paré; son beau-frère : M. Adélard Rhéaume; ses neveux: MM. Lucien Rhéaume, B. Tanguay, Julien Paré, Gérard Bédard, M. Tanguay ; ses cousins : MM. Napoléon Rhéaume, Lucien Cauchon, Adélard Poliquin, Emile Bédard, Ludger Bédard, Eugène Pelletier, Edmond Grondin, Emile Bédard, Georges Rhéaume, Louis Tremblay, Roger St-Hilaire.

A la suite de la famille, l'on remarquait dans l'imposant cortège : MM. Charles Martel, V. Després, E. Després, R. Lortie, M. Trudel, M. l'abbé Napoléon Pouliot, Arthur Roussin, Hercule Trudel, Jos Noël, J.-A. Tremblay, Arthur Dufresne, Joseph Cloutier, J.-A. Després, Wilfrid Boutet, Albert Havard, Alfred Marois, Charles Martel, J.-A. McCliche, J.-Adélard Renaud, J. Stevens, J.-Cléophas Bédard, René Lortie, Paul Bédard, W. Charest, G. Thibaudeau, J.-A. Martin, O.-W. Bédard, Paul Côté, M Bougie, Gérard Hamel, N.P., N.-J. Pampalon, François Hébert, sr., C.-E. Frenette, G. Beaupré, Léopold Houde, Lucien Caron, L. Poulin, A. S. Bédard, Jos. Bourbeau, Alphonse Bourbeau, Raoul Clavet, Eugène Corriveau, Commandeur J.-E. Corriveau, J.-P. Bolduc, Alfred Leblond, L. Bussières, A.-E. Paquet, Conrad Gingras, M. Benoit, N.P., Arthur Côté, Joseph Duval, Lucien Aubé, Edouard Gingras, Ovila Dorval, M. Després, Georges Matte, P. Miller, J.-A. Anctil, A. Giguère, Gardé Laval, Roland Gilbert, Jules Poirier, Eugène Savard, sr., Eugène Savard, jr., Napoléon Savard, Léopold Savard, François Hébert, Georges Hébert.

Après la cérémonie funèbre, le cortège s'est formé de nouveau pour se diriger vers le cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

A la chapelle du cimetière, il y eut un libera, M. Arthur Parent accompagnait à l'orgue.

La maison Wilfrid Laberge, de Québec avait la direction de ces imposantes funérailles.

L'Evénement réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

$149,923 POUR SOINS MEDICAUX

New-York, 10. — (P.A.) Un rapport de l'Association des joueurs de baseball professionnels de l'Amérique a révélé, hier, que $149,923.20 a été payé par l'Association depuis 1925 en soins médicaux, nécessités de la vie, et autres choses du genre pour les joueurs de baseball âgés et indigents.

Les fonds, obtenus des joueurs actuels, des parties entre les étoiles et d'autres sources sont distribués sans qu'on mentionne le nom du récipiendaire.

FUNERAILLES DE M. EDOUARD BENOIT

Le révérend Père Choquette, O. M. I., fait la levée du corps et chante le service.

A ST-SAUVEUR

D'imposantes funérailles ont été faites la semaine dernière, à 8 h. 30, en l'église de St-Sauveur à M. Ed. Benoit, à l'emploi de la cité de Québec, décédé le 1er juin à l'âge de 33 ans.

Une foule nombreuse a escorté la dépouille mortelle de la résidence du défunt jusqu'à l'église paroissiale.

Le R. P. Choquette chanta le service. Durant la cérémonie funèbre, il y eut un magnifique programme de chant par la chorale paroissiale. M. Omer Létourneau accompagnait à l'orgue.

Conduisaient le deuil : son fils, Robert Benoit ; son frère, M. Joseph Benoit ; son beau-père, M. Raoul Robitaille. Les beaux-frères, MM. Albert Létourneau, Jules Létourneau, Napoléon Létourneau, Marcel Maltais, de Montréal, Gilbert Bergeron, de la Tuque ; ses neveux : MM. Roger Létourneau, Jimmie Labar, Robert Dubé, Julse Létourneau, Wellie Strick, Alfred Savard ; ses ancles : MM B. Fortier, Albert Lainé.

A la suite de la famille, l'on remarquait dans l'imposant cortège : MM Pierre Morel, Arthur Dufresne, Jos Giroux, Maurice Giroux, H. Petitclerc, François Hébert, sr., Léger Tremblay, F. David Gosselin, Gérard Rhéaume, M. Larivée, L.-P. Morel, L. Beaulieu, Lucien Careau, G. Perreault, H. Kirouac, Armand Bédard, Réné Bédard, Roméo Careau, Gérard Careau, Charles Marquis, Léon Morel, oJs. Roy, Albert Lainé, B. Fortier, Edouard Anderson, L. Siconnely, Almanzor Paquet, O. Perron, O. Faucher, L. Drolet, Alfred Savard, Onésime Boivin, Jos. Caouette, P.-E. Gauvin, O. Garneau, O. Careau, P.-E. Boivin, Gaudiose Pelletier, J.-A. Pelletier, Jos.-G. Giguère, Ernest Houde, Roland Lemay, A. Binet, A.-M. Gaudin, R. Gagnon, J. Martel, L. Paquet, D. Couture, Alfred Sansfaçon, Edouard Sansfaçon, D. Harvey, Roméo Patry, Eloi Patry, B. Keating, F. Patry, P.-H. Lainé, E. Blopin, O. Blouin, Albert Lainé, Alex. Blouin, Benjamin Essiambre, Emile Fiset, C. Gagnon, G. Drolet, Lucien Ouellet, A. Laliberté, Adrien Fortin, Arsène Renaud, A. Bougie, Alfred Picard, Hervey Rioux, Paul Boitel, O. Grorleau, Jean Simard, M. Lamothe, Orélien Lamothe, Paul Pelletier, Henri Pelletier, M. Bernier, Maurice Audibert, J.-B. Gagnon, R. Richard, A. Lortie, Gérard Lachance, Jos. Lachance, Arthur Lachance, G. Gaudin, Dollard Paquet, P.-E. Laliberté, Jules Dufresne, J.-A. Simard, P.-X. Simard, Jos. Métivier, Antoine Perron, Wellie Martel, J.-B. Lemayeur, Raoul Jobin, Alfred Jobin, Louis Matte, B. Fortin, Georges Derouin, Albert Voyer sr., Albert Voyer jr., etc.

Après la cérémonie funèbre, le cortège s'est dirigé vers le cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

M. l'abbé Leclerc a récité les dernières prières au cimetière St-Charles.

La maison Wilfrid Laberge avait la direction des funérailles.

L'Evénement réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus vives sympathies.

AUJOURD'HUI AU RIALTO

Dans cette scène du mystérieux film Paramount "COLLEGE SCANDAL", qui sera montré aujourd'hui au cinéma Rialto, on voit Kent Taylor, Wandy Barrie, Arline Judge et Eddie Nugent.

AU PRINCESS

TALA BIRELL et RALPH BELLAMY dans une scène de "AIR HAWKS", qui est à l'affiche du théâtre Princess jusqu'à vendredi soir.

"JUANITA" FILM MUSICAL AU CANADIEN AUJOURD'HUI

"Amateurs Grads", ce soir, à 9 heures, en plus du programme de films. — "Au Bout du Monde" avec Kate de Nagy, Pierre Blanchard et Chs Vanel.

Un programme splendide débute aujourd'hui en matinee au Canadien. Juanita, avec Alfred Rode et son orchestre de tziganes, les choeurs Tziganes d'Alexis Iblesco. Le jazz symphonique de Lucien Goldy, les trente-six girls de Sharye Melhado, le célèbre orchestre cubain de Don Alfonso dos Castro, vous fera passer plus d'une heure d'enchantement musical. Vous y entendrez la célèbre Rapsodie Roumaine no 2 de Liszt et une nouvelle Rumba captivante d'Alfred Rode. Juanita, c'est le film musical par excellence que ni la chaleur ni aucune attraction ne peut vous faire manquer.

Comme deuxième attraction vous verrez "Au Bout du Monde" avec Kate de Nagy, Pierre Blanchar et Chs Vanel et, ce soir, à 9 hrs, en plus de ces deux films la sixième soirée d'Amateurs des Cigarettes Grads, présentée par L.-O. Grothé Limitée. Vous verrez 12 numéros de vaudeville d'amateurs se disputer douze prix en argent se répartissant comme suit: $8.00-$5.00-$2.00-$2.00-$1.50-$1.50 et six prix de $1.00. Les amateurs doivent s'adresser à M. Jean Casino, le maitre de cérémonie Ecole Théâtra, 96 rue St-Jean, (ancien Mira Club), tél.: 4-4178.—Communiqué.

AU CAPITOL

C'est l'ère la plus dramatique du développement de la Californie, déclenchent la grande ruée vers l'or en 1849, qui forme le cadre de "Sutter's Gold", film de la compagnie Universal, qui prend aujourd'hui l'affiche au théâtre Capitol en même temps que Jack Oakie et Sally Eilers dans "Florida Special".

Edward Arnold joue le rôle de John Sutter, qui fonde "l'empire" de la Nouvelle-Helvétie en Californie. Sur sa terre on trouve l'or qui, dans l'espace d'un an, fait venir au Golden Etate 100,000 chercheurs d'or les yeux grands ouverts sur ces trésors. La scène d'ouverture nous fait voir Sutter dans sa Suisse natale. Puis le récit le suit en Amérique, à travers le continent jusqu'en Orégon, de là aux îles Sandwich et finalement en Californie, où se passe la plus grande partie de l'action. La frénésie des hors-la-loi cause la ruine de Sutter. Une fois qu'il est rendu au plus profond du découragement, c'est sa femme qui lui redonne du courage. Les événements dramatiques se suivent en une succession rapide et la finale nous montre Sutter à Washington, D. C., poursuivant une longue campagne pour obtenir justice de la part du Gouvernement.

A la tête d'une distribution de tout premier ordre qui seconde Arnold de la façon la plus habile, Lee Tracy joue le rôle de Perkin, Binnie Barnes celui de la comtesse russe et Katharine Alexander celui de Mme Anna Sutter. Les autres grands rôles sont interprétés par Addison Richards, Montagu Love, John Miljan, Harry Carey, Robert Warwick et Mitchell Lewis. Plusieurs milliers de figurants additionnels jouent des rôles de moindre importance, mais qui concourent également au grand succès du film.

Le directeur James Cruze, qui a acquis une grande renommée par la réalisation de "The Covered Wagon", a filmé cette vue sur une magnifique échelle bien digne de l'intérêt du récit. Le scénario est une adaptation de la nouvelle de Blaise Cendrars réalisée par Jack Kirkland et Walter Woods.

"Sutter's Gold" passera à 2 h. 15 l'après-midi et à 6 h. 45 et à 9 h. 35 le soir et "Florida Special" à 1 heure et à 3 h. 50 l'après-midi et à 8 h. 20 le soir.—Communiqué.

JOHN WAYNE dans "WESTWARD HO", à l'affiche du Français avec "DOG OF FLANDERS", le plus intelligent des chiens sur l'écran.

AU FRANCAIS

VUE MUSICALE DE COW-BOY

TENNIS A CAP-SANTE

Cap-Santé, (D. N. C.) — Le Club de Tennis Cap-Santé, nouvellement affilié à l'Association Provinciale, vient de tenir l'élection de ses officiers pour la prochaine saison. Son nouveau bureau de direction est le suivant :

Présidents honoraires, M. Edouard Hamel, N. P., et M. Alphonse-J. Gingras ; Président, M. P.-L. Frenette; Vice-président, M. Rosaire Chalifour; secrétaire, M. Paul de St-Georges ; Assistant-secrétaire, Louis-Geo. Gignac ; Trésorier, Rosaire Chalifour ; Directeurs : MM. Jean-Marie Turgeon, Olivier Frenet, M.D., Henri Rinfret, Richard Frenette, Robert Poliquin.

Quelques comités ont aussi été formés à cette première assemblée :

Comité de réceptions : Mme P.-L. Frenette, Mlles Nathalie Rinfret, Armande Frenette, Lucille Piché, Gisèle Gignac ; Comité des divertissements : MM. Jules Hardy, Adrien Paquin, P. de St-Georges, Mlles Jeanne Vézina, Pauline Rousseau, Gisèle Gignac ; Comité des tournois: Paul de St-Georges, Mme P.-L. Frenette, Mlle Claire St-Jean ; Comite de la soirée du Club : MM. Richard Frenette, Jules Hardy, Mlles Jeannette Lavallée, T. Boisjoli et Eliane Gignac ; Comité du programme de la saison: Rosaire Chalifour, Paul de St-Georges et Claire St-Jean ; Comité des jeunes, J. Ricard et Esther St-Jean.

Quelques officiers supplémentaires et divers autres comités seront choisis à une prochaine assemblée.

Il fut résolu qu'un système d'éclairage sera installé sur le court, qu'un grand programme de tournois et divertissements sera tracé incessamment, qu'une équipe jouera sous le nom de Cap-Santé dans une ligue en vue (probablement la Ligue Provinciale), qu'une grande activité sera déployée par les officiers, comités et membres du Club pour faire un plein succès de la saison qui commence.

Toute équipe qui aimerait visiter Cap-Santé pendant l'été pourra retenir ses dates immédiatement en s'adressant au secrétaire du Club. Six tournois d'invitation seront aussi organisés. Des vedettes du tennis de la ville de Québec ont déjà promis leur inscription. Les principaux événements seront le Simple et Double (hommes) et le double-mixte d'invitation. Il reste entendu que les tournois de l'été dernier (pour les membres du club) seront encore au programme, pour les coupes Frenette, détenues par Mlle Nathalie Rinfret dans le simple féminin et le docteur P. Poliquin et Mme P.-L. Frenette, dans le double-mixte. Les frères Guy et Albert Delâge ont promis de venir défendre leur titre dans les simples et double d'invitation.

LE JEUNE DESY

Le club de balle molle Jeune Désy a ouvert sa saison, dimanche, en remportant une belle victoire contre le Jeanne d'Arc au score de 7-2.

Hier soir, il a gagné un double contre le Laval aux pointages de 9-4 et 12-7.

Le Jeune Désy lance un défi à tout club alignant des joueurs de 10 à 15 ans.

Informations, s'adresser à Maurice Marchand, tél. : 3-2649.

DEFI DU NATIONAL

Le club de balle molle National, de la ligue St-François d'Assise, qui vient de remporter une éclatante victoire sur le DeLottinville, champion de 1935, au score de 8-2, aimerait à recevoir une bonne équipe, vendredi soir. C'est par erreur qu'il a fait annoncer qu'il pourrait recevoir demain.

Ce défi s'adresse tout particulièrement aux clubs de la ligue Interparoissiale et de la ligue Commerciale.

Pour informations, s'adresser à A. Roberge, 71, 13e Rue, tél. 4-1470, entre 6 heures et 6 heures 30 p.m.

Les anneaux

TOURNOI INDIVIDUEL

Un programme spécial sera présenté ce soir dans le tournoi individuel de la Ligue Intérieure.

7 heures 30 : Geo. Abel, St-Jacques Inc., vs Alf. Moisan, Claire-Fontaine.

8 heures 15 : Mlle M.-Anne Hamel, Hôtel Eldorado, vs E. Boucher, Hôtel Eldorado.

8 heures 45 : Ovila Dorval, Claire-Fontaine, vs Alb. Langlois, Claire-Fontaine.

9 heures 30 : A. Robinson, Lévis (ind.), vs Ern. Deschamps, St-Germain.

10 heures 15 : Tirage de la deuxième ronde.

LES POSITIONS

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	PC
New-York	34	17	.667
Boston	32	21	.604
Détroit	29	24	.547
Cleveland	25	23	.521
Washington	26	25	.510
Chicago	23	25	.479
Philadelphie	16	32	.333
St-Louis	16	34	.320

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	PC
St-Louis	32	17	.653
New-York	28	22	.560
Pittsburgh	28	22	.560
Chicago	26	21	.553
Cincinnati	24	26	.480
Boston	24	27	.471
Philadelphie	19	32	.373
Brooklyn	19	33	.365

MCLARNIN A VANCOUVER

Vancouver, 10. — (P. C.) Jimmy McLarnin, l'ancien champion welterweight du monde, de passage ici, hier, a déclaré qu'il n'était pas dedans lors de son combat contre Canzoneri et qu'il aimerait le rencontrer de nouveau.

En parlant de son dernier combat, Jimmy a dit : "J'ai eu Tony à ma merci dans la première ronde quand je le frappai sur le nez, mais dans la seconde, Tony m'attrappa sur la tempe et je ne sus où j'étais jusqu'à la huitième ronde".

DEFAITE DES VETERANS

Les Vétérans du St-Sacrement ont rendu visite, hier soir, au Don Bosco, et ont été défaits au score de 24-1. Ce soir, le Don Bosco Junior rencontrera le Collège des Jésuites.

Le Don Bosco lance un défi à tout club. Pour informations, s'adresser à M. Aimé Talbot, tél: 7973.

Paris. — (P.C.) — 15,000 écoliers ont regardé pratiquer les meilleurs joueurs de tennis de France ; cette démonstration avait pour but d'enseigner le jeu aux jeunes et de les influencer à pratiquer ce sport.

Paris. — (P.C.) — Voici les golfeuses choisies par l'Angleterre pour jouer contre la France, le 4 juillet : Mlles J. Anderson, P. Barton, E. Corlett, K. Garnham, M. Gourlaq, W. Morgan, B. Newell, P. Wade, Mme Garon et Mme Holm.

Blackburn, Ang., — (P.C.) — Les Blackburn Rovers, relégués dans la seconde division de la ligue de football de l'Angleterre, ont perdu $12,500, durant la dernière saison. Le débit du club est maintenant de $111,285.

Paris. — (P.C.) Sous la direction de Jack Lovelock, coureur olympique de la Nouvelle-Zélande, l'équipe des Universités anglaises a conservé la coupe du journal "Le Jour" en remportant pour la 3e fois la course à relais de 25 kilomètres.

VICTORIA

AUJOURD'HUI

Lilian HARVEY dans Roses Noires

avec JEAN GALLAND

Programme Double

15 COMEDIENS dans 'TRAIN de PLAISIR

Continue de 1 à 11 hrs P.M.

CINEMA de PARIS

FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui

PIERRE BLANCHAR dans **Les Bateliers de la Volga**

PAULETTE DUBOST dans **La Petite Sauvage**

Vaudeville filmé et sujets courts

AU CLASSIC

JEANETTE MacDONALD et NELSON EDDY un succès éclatant au théâtre Classic, au commencement de la semaine, et que la direction a décidé de garder à l'affiche aujourd'hui, jeudi et vendredi. C'est positivement la dernière fois que ce beau film est montré à la Haute-

"MUSIC GOES ROUND" AU CARTIER

Une scène de "THE MUSIC GOES ROUND" qui prend l'affiche du Cartier à partir d'aujourd'hui. Les principales vedettes de ce film sont Rochelle Hudson et Harry Richman.

CANADIEN AUJOURD'HUI

Une somptueuse fantaisie musicale à grand spectacle avec le plus célèbre orchestre tzigane au monde

JUANITA

avec ALFRED RODE DIRIGEANT SES CAMELIA TZIGANES

MIREILLE PERREY ANDRE BERLEY ALICE TISSOT RAYMOND CORDY

Venez entendre des rumbas captivantes et comme d'un magistral

La RAPSODIE HONGROISE No 2 de LISZT

2ème FILM KATE DE NAGY PIERRE BLANCHAR CHS VANEL dans AU BOUT DU MONDE

Mat. 1.00, 2.20 .12 Taxe .05

Ce SOIR A 9 HRS 6eme SOIREE EN PLUS DU PROGRAMME REGULIER AMATEURS "GRADS"

7.30—"Au Bout du Monde" 9.00—Amateurs 10.00—"Juanita"

Soir .21 Taxe .04

"SUTTER'S GOLD" et "FLORIDA SPECIAL"

LEE TRACY semble tout à son aise dans cette scène de "SUTTER'S GOLD" qui passera au Capitol aujourd'hui et demain avec un autre grand film. Voir dans l'annonce du Capitol, l'heure des représentations des deux films.

FRANCAIS Deux jours seulement 1ere fois dans le bas de la ville ★ DOG OF FLANDERS ★ avec le merveilleux chien LIGHTNING VUE MUSICALE DE COW-BOY JOHN WAYNE WEST WARD HO Comédie, Nouvelles, Variétés étrangères

PRINCESS "The Lost Jungle", ép. 4 Ralph BELLAMY et Wiley POST dans "AIR HAWKS" JACK HULBERT dans "The Camels are Coming" "THE LADY IN BLACK" (comedie) "ARMIES OF THE WORLD"

EMPIRE Tel.: 4-2880 Mat.: .15 Soir: .30 MAY ROBSON dans "Mills of the GODS" Ross Alexander Anita Louise, dans Brides are Like That Comédie— "Cartoon" en couleur.

RIALTO AUJOURD'HUI DAMIA, dans "LE DISQUE FATAL" ET AU MEME PROGRAMME Superbe film comique où l'on voit étudiantes et étudiants s'en donner à coeur-joie. "COLLEGE SCANDAL" avec Arline JUDGE et Kent TAYLOR MATINEE 10c — SOIREE 15c

CLASSIC Succes sans précédent! La faveur populaire réclame que nous gardions "ROSE MARIE" trois jours additionnels! Mercredi - Jeudi - Vendredi Jeanette MacDONALD NELSON EDDY "ROSE MARIE" Metro-Goldwyn-Mayer PICTURE aussi Nancy Carroll, Harry Langdon dans ATLANTIC ADVENTURE 'The ADVENTURES of TARZAN', ép. 7 'Los Angeles, Wonder City of the West' Mat. 12c — Soir 21c— (Plus taxe)

CARTIER Aujourd'hui à Vendredi HARRY RICHMAN ROCHELLE HUDSON WALTER CONNOLLY THE MUSIC GOES ROUND

Un délicieux film où se révèle l'esprit gai de la jeunesse moderne! DEUXIEME VUE Jack Hurbert et Fay Wray dans "Alias Bulldog Drummond" Une captivante histoire de détectives

LE PLUS GRAND DIVERTISSEMENT QUE VOUS AYEZ JAMAIS VU! Depuis le début des vues animées, jamais drame de cinéma n'a réuni plus de mouvement, de puissance et de vitalité humaine.

Grandiose! Inspirateur! Héroique

SUTTER'S GOLD LE FILM QUI NE SAURAIT MOURIR! mettant en vedette EDWARD ARNOLD (Sur entente avec B. P. Schulberg) avec LEE TRACY BINNIE BARNES L'amour le rend vainqueur... l'or le rend esclave!

Mat. 25c Soir 30c, 40c

à 2.15 6.45 9.35

Autre attraction à 1, 3.50, 8.20 En route vers les émotions, le romanesque et le mouvement! Une mystérieuse comédie d'une sensation à la minute et du rire en abondance. JACK OAKIE SALLY EILERS

"FLORIDA SPECIAL" avec Kent TAYLOR, Frances DRAKE

CAPITOL AUJOURD'HUI 2 beaux films à 1-2.15-6.45-8.20

UNE PETITE ANNONCE DANS LE JOURNAL DU "MATIN" VOUS ASSURE DES RESULTATS LA JOURNEE MEME

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée" - Henri Gagnon, président.
Téléphones. échange 2-6412.

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue, Tél. :	4-0581
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport . . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . . Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière . . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0283
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . . Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353 rue St-Paul . . . . Tél.:	2-0117

AGENTS

THE NATIONAL LIFE LTD

DEMANDE 2 AGENTS pour la vente d'assurance-vie, salaire garanti en plus généreuse commission. S'adresser **J.-H. TARDIF**, 115 St-Pierre, Québec. 23mai-26fs-2H.

ARGENT DEMANDE

DEMANDE D'EMPRUNT, $10,000 à 5%, première hypothèque, sur des propriétés. Bonne garantie : particulier, donnez adresse, détails. **CASIER No 348**, L'Evénement. 6juin-6fs-8B.

ACCESSOIRES D'AUTOS

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser **105, 1ere AVENUE**, tél.: 4-2920. 25mai-26fs-H

PERCAGE DES CYLINDRES

NOUS SPECIALISONS dans le perçage des cylindres avec nouvelle machine, sans sortir le moteur du châssis. Consultez-nous si vous voulez remettre votre moteur comme neuf. Prix très spécial pour ouvrage complet. **GARAGE JOS. LORTIE**, 133½ Ave Taschereau, tél.: 2-0438. Vend.-lundi-merc.-au 1 juillet-H.

AUTOMOBILES A VENDRE

ATTENTION. Camion International, - tonne et demie, camion Rugby pond body, modèle 1932. Dodge sedan modèle 1930, en parfait ordre. S'adresser **126 3eme AVENUE**, tél.: 4-4691. 4juin-6fs-12H.

GRAHAM 1930 à 1935, Chevrolet 1933, Hupmobile 1935, Ford 1931, Packard 7 passagers. Plusieurs autres chars de $100 à $150.00. **COTE & COTE**, 163 St-Vallier, tél.: 2-6200. 2juin-26fs-12H.

FORD COACH 1935, CHEVROLET 1934, DODGE Sédan 1932, CHEVROLET Coupé 1931, GRAHAM PAIGE, 7 passagers 1930, CAMION DODGE, 3 tonnes 1935, DODGE de livraison 1930. Aussi autres chars tous reconditionnés à neuf. **MORISSET & FRERE**, 237 Prince Edouard, angle Caron, téls: 7158-7159. 11mai-26fs-12H.

LES CHERCHEURS D'AUBAINES dans le domaine des petits chars usagés ont toujours plus que pour leur argent à **QUEBEC USED CARS Ltd**, 230, Couronne, Québec. Tél.: 3-1915. 27mai-26fs-12H.

L'ENDROIT IDEAL EN CHARS USAGES. Chevrolet Coach et Sédan 1931-32-33-34, ford Roadster 1929, Ford Coach 1933-34-35, Ford Cabriolet 1934, Dodge Sédan 7 passagers 1934, Plymouth Sédan et Coach 1933-1934-35, Dodge 1930-34-35, Terraplane Sédan 1933-34-35. Camions usagés 1½ tonne. Une visite vous convaincra de ces valeurs parfaites. **J.-A.-T. LAMBERT, INC.**, 27, rue Arago, Québec. Tél.: 5118. 5juin-6fs-12H.

AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS CHARS récents modèles ou vendons votre char à commission. Quantité de petits chars 1930-35, à prix d'occasion. **BEAUDOIN AUTOMOBILE Enr.**, 508 Boul. Charest, tél.: 3-4306. 23mai-26fs-13H.

ON DEMANDE à acheter petits chars d'occasion, pas plus vieux que 1929. Aussi chars d'accidents. S'adresser **A AUCLAIR**, 16, Ave Bigaouette, tél.: 3-9087. 10juin-6fs-13H.

BICYCLE

BICYCLES C.C.M.

LIGNE COMPLETE de Bicycles à vendre. Spécialité: bicycles pour enfants, aussi réparations générales posage de pneus, etc. Prix défiant toute compétition. S'adresser **GEORGES NADEAU**, 89-91 St-Ambroise, tél.: 3-1412. 13mai-26fs-H.

BUREAUX A LOUER

2 BUREAUX (simple ou double), à louer dans l'édifice **BIRKS**, rue de la Fabrique, à l'épreuve du feu. S'adresser sur les lieux. 8juin-6fs-18B.

CHALETS A LOUER

A LA POINTE DE N.-D. DU PORTAGE, chalets à louer, en pleine mer, endroit tranquille, idéal pour le repos, environ 3 milles de la Rivière-du-Loup. S'adresser à **M. LOUIS MARQUIS**, marchand, 256, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q. 9juin-6fs-23B.

CHAMBRE ET PENSION

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, alle commune, chambre semi-privées. Interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réaction sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle, sacrements, edification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mere Directrice, 682 **CHEMIN STE-FOY**, Québec. 6juin-26fs-26B.

CHAMBRES A LOUER

RUE ST-JOSEPH 275, centre des affaires, face du théâtre Princess, chambre très confortable, bain, eau chaude, tél, etc. $2.00 par semaine et plus, à la journée .50 et $1.00. 10juin-6fs-27

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CORBILLARDS A VENDRE

PLUSIEURS BEAUX CORBILLARDS à chevaux, 2 corbillards-automobiles et un corbillard pouvant servir pour ambulance, en très bon ordre, à vendre. S'adresser **BOUCHARD & FILS**, 54, 5ième Rue, tél.: 4-1113. 29mai-26fs-31H.

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds, $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ **ST-MATHIAS**. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 9juin-26fs-34H.

J.-ALD LATULIPPE, No 14, 3e Avenue, près du pont Dorchester. **TEL.: 4-2112.** Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. 25mai-26fs-34H.

COMMERCE A VENDRE

ATTENTION. ATTENTION. Boutique de forge et de charron, outillage complet. Aussi certain lot de terrain, à vendre à bonnes conditions. S'adresser **L.-J.-B. CARRIER**, 8-9 rue Napoléon, Lévis. 6juin-6fs-36B.

IMPRIMERIE A VENDRE au complet, consistant en 2 presses, 14 x 22 et 8 x 12; couteau, brocheuse, caractère, etc. Loyer $12.00 par mois, très bonne clientèle. S'adresser à **H.-P. CIMON**, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 6juin-26fs-36B.

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeunes Français, résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie), pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à **CASIER No 300. L'Evénement**, ou s'adresser Dept des Petites Annonces, L'Evénement. 7fév.-26fs-115B

COTTAGE A LOUER

BEAUPORT, MAISON-COTTAGE, 7 pièces, demi-meublées, trois minutes des chars et église, beau site avec arbres, à louer pour la saison d'été. S'adresser le soir entre 7 et 9 heures, samedi et dimanche, toute la journée, **EDMOND GRENIER**, 25 rue St-Cléophas, ville de Beauport. 6juin-6fs-38B.

COTTAGES D'ETE meublés, 5 à 7 pièces, eau courante, grève, tennis, situés Boischâtel, (en bas), 8 milles de Québec, facile d'accès par tramway ou automobile. S'adresser **P.-W. DUGAL**, tél.: 4-6909. 9juin-6fs-38B.

LAC BEAUPORT, Cottage 8 pièces, électricité, etc., située sur la plage. Aussi Cottage 5 chambres, situé sur rivière. Les 2 à 10 milles de la ville, à louer, **Wm. Jos. ROURKE**, Lac Beauport. 5juin-6fs-38B.

DIVERS A VENDRE

COUPONS. — Linge militaire usagé et de seconde main, à vendre à des prix défiant toute compétition. Demandez liste de prix de gros et détail. **M. GILBERT**, 88 St-Vallier, Québec. 3juin-12fs-43H.

LE NOUVEAU petit magasin de seconde-main avec de grandes occasions, à **58 ST-DOMINIQUE**. Belles robes .25, pantalons 3 paires $1.00, blouses d'habits .50 à $1.50, habits $2.50 à $7.00. Malle gratis, prix spécial en gros. 10juin-26fs-43H.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité— Cours commercial complet, classique, préparation pour brevet et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25 rue St-Stanislas (Angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. Cours tout l'été. 22mai-26fs-46B.

COURS PRIVES, COURS A DOMICILE. Préparation spéciale au cours classique. Français, anglais, latin, grec, cours du soir. Attention spéciale aux enfants en retard. S'adresser à 139, **ST-OLIVIER**, tél.: 3-1738. 10juin-6fs-46H.

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571 — Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti sténographie et clavigraphie bilingues Traduction faite sur demande. 20mars-JNO-46B.

EMPLOI DEMANDE, HOMME

PLOMBIER ET PIPE FITTERS. Homme marié désire position permanente, ayant vingt-cinq années d'expérience, avec outillage de boutique, si nécessaire peut travailler aussi l'électricité. **J.-A. ROUSSEAU**, plombier, Rimouski, Qué. 4juin-6fs-47B.

GLACE A VENDRE

ECONOMISEZ, employez la glace "Holden", pure, hygiénique, service supérieur, vendue au morceau, par bons ou au mois. Demandez nos prix. **TEL.: 2-5770**, 515, rue Champlain. 30mai-12fs-H.

GLACE FRONTENAC. — Fabriquée avec de l'eau filtrée, pure, propre et hygiénique; vendue au mois ou par bons, service parfait. Gratis Pic à glace avec première commande. Phone 7107, **150 AVENUE RENAUD.** 26mai-26fs-B

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE CARTIER, No 48, logement 5 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur. S'adresser **46 AVENUE CARTIER**, O. Bédard, téls: 3-1468 ou 2-6625. 3juin-6fs-73H

DENISE
EPISODE No K-45

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BOUGAINVILLE, nos 11, 13, 21, 36, logements 5 pièces, plus bain, chauffés, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser **EMILE FRENETTE**, 4 Ave des Braves, 53 Ave Brown, téls.: 7949—3-4840—6933. 8juin-26fs-73H.

BEAU PETIT LOGEMENT de 4 pièces, au 2ième étage, pour nouveaux mariés, à 238, rue Latourelle. S'adresser à **C.-EMILE MORISSETTE Limitée**, 236, rue Latourelle, Québec. Téléphones 5023 ou 6971. 4juin-6fs-73B.

MAISON meublée, 6 chambres et chambre de bain, $35.00 par mois, juillet et août. Conviendrait pour touristes. S'adresser **TEL. : 2-3381.** Merc.-vendredi-2fs-73B.

QUARTIERS DIVERS
A LOUER

9 PLACE GEORGES V. — Logement de 6 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Refrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
20, AVENUE LAURIER. — Logement de 3 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Refrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
Pour location, s'adresser au concierge, 9 PLACE GEORGES V, Phone 2-2421, ou au Trust General du Canada, 71, rue St-Pierre, Québec, 2-6651.
116 AVE HOLLAND, 6 pièces, avec chambre de bain, système chauffage à l'eau.
73 AVE BOURLAMAQUE, 6 pièces avec chambre de bain, chauffé.
TRUST GENERAL DU CANADA
71, rue St-Pierre, Québec.
9juin-8fs-73H.

MAGASIN A LOUER

BON POSTE DE COMMERCE, centre commercial, situé 114 de la Couronne. Conviendrait pour épicerie, pharmacie ou autre. S'adresser **112 de la COURONNE**, Québec. 9juin-6fs-76B.

COTE DE LA MONTAGNE, No 100, ancien poste du Dr Gagnon, magasin à louer, poste de commerce conviendrait pour tailleur. S'adresser au **MOUNTAIN HILL**, tél.: 2-0079. 10-juin-6fs-76B.

MAISON DE CAMPAGNE

AU LAC BLEU, Lac Beauport, 15 milles de Québec, villa neuf pièces à louer, environ 150 pds de la rive du lac, meublée, 2 chambres bain, glacière, garage, lumière électrique, eau chaude et froide, 2 foyers, véranda, galerie grillagée, droits de pêche et bain. S'adresser **W. HAMILTON**, Lac Beauport, P. Q. 9juin-6fs-82B.

CHARLESBOURG OUEST, 5 minutes de la ville, maisons 5 pièces, plus chambre de bain, meublée, lumière électrique, tennis, beau grand terrain. S'adresser **GEO.-I. LACHANCE**, tél.: 2-6403 ou R. Labrie, tél.: 2-7972. 11mai-26fs-82B.

MEDECIN

DR GEORGES ST-AMAND, des Hôpitaux de Paris, Lyon et Beck, 205, **ST-JOSEPH.** Maladies vénériennes de la peau, cuir chevelu, traitement électrique, médecine générale, clinique, maternité privée. Tél.: 4-3622; rés. 2-2448. 11mai-26fs-11

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. **59 ST-JOSEPH**, App. 101. Heures de bureau 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. **TEL.: 4-4061.** 15mai-26fs-B.

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spécial aux commandes de la campagne. **Nos 116-120, RUE DORCHESTER**, tél.: 4-2484. 2juin-26fs-B.

ON DEMANDE A ACHETER

ATTENTION. — Nouveau seconde-main, achetons toutes sortes meubles, poêles, etc. Lingerie hommes et femmes. Plus haut prix payé. A vendre meubles, lits, carosse, etc. **J.-E. BERNIER**, 77 du Pont, tél.: 2-2319. 3juin-8fs-86H.

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluation gratis. **RAFFINERIE DE L'EST**, 74 St-Joseph, ch. 10, Ed. St-Cyr, tél.: 3-4097. 4juin-26fs-86B.

NOUS DEMANDONS A ACHETER 3 moteurs à l'huile, usagés ou neufs, 2 de 50 forces, 1 de 100 forces. S'adresser à l'Arena de Québec, ou à **FRANCOIS NOLIN**, 7, 7ième Rue, Limoilou. 5juin-6fs-86B.

PENSION D'ETE

VAL ST-MICHEL, bonne pension, prix modéré, près de la station, chapelle et lac. Aussi une maison à louer pour la saison d'été. S'adresser **Mme VICTOR BOURGET**, Val St-Michel, tél.: 203-S. 2 6juin-6fs.-26B.

REPARATIONS

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre-laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. **TEL.: 3-0503**, 167 Avenue Renaud. 6juin-26fs-B.

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers **LOUIS ROUSSEAU**, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 1juin-26fs-B

LES SUITES DE LA GUERRE

Toronto, 10. — Sir Ian Fraser, le député aveugle de St-Pancras, London, a déclaré que plus de cent cas de cécité parmi les soldats anglais se sont développés au cours des trois dernières années, cas attribuables directement à la grande guerre. Sir Ian, champion des vétérans de guerre, a rapporté le travail fait en Angleterre pour 2,000 soldats et matelots aveugles par l'Institut St-Dunstan, dont il est le président et le gérant.

SERVANTE DEMANDEE

SERVANTE générale demandée pour petite famille allant à la campagne S'adresser **93 Claire-Fontaine.** 6j.-3fs.-104B.

SERVANTE DEMANDEE pour petite famille et ouvrage général. S'adresser à **68 ST-OLIVIER.**

TERRAINS A VENDRE

CAP-ROUGE, bord du fleuve, beaux grands et petits terrains à vendre. S'adresser **A. BEDARD**, Manoir Cap-Rouge, P. Q. 1juin-14fs-106B.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Immeubles

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255, ST-JEAN — TEL.: 2-5768

A QUI LA CHANCE — Loretteville, rue de l'Eglise maison habitable à l'année, 6 chambres, grenier, bonne cave, grand terrain, garage, électricité, le tout en très bon état. A vendre, cause de maladie, prix $850.00 pour acheteur sérieux. Libre immédiatement. 6juin-26fs-114H.

FAITES-VOUS AIDER par le gouvernement pour la construction de votre résidence. Le numéro de mai de la revue Les Affaires vous donne l'essentiel de la nouvelle loi fédérale de logement. On y trouve aussi plusieurs renseignements inédits sur la vente, la publicité par la poste, etc., 20c. le numéro dans tous les dépôts de journaux de la ville ou chez l'éditeur, **LOUIS-A. BELISLE**, 10 av. des Pins, Bergerville, P. Q. 27mai-12fs-114B

Avez-vous besoin
de
SERVANTES -- CUISINIERES
AIDES -- Etc. ?
Publiez une - - **Petite Annonce** dans
L'EVENEMENT
résultats ---
la journée même !
6 insertions pour le prix de 4

A LA RADIO

AU POSTE CKCV

MERCREDI, 10 JUIN

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—La Danse Moderne.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.10 a.m.—Colophane Enr'g.
9.15 a.m.—Empire Shoe Rebuilders.
9.20 a.m.—Tango.
9.20 a.m.—Lucien Proulx.
9.30 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.31 a.m.—La boite à musique — Demandes spéciales.
9.57 a.m.—Teinturerie et Buanderie Parisienne.
10.30 a.m.—Variétés musicales.
10.45 a.m.—La boite à musique, présentation La Perfection Inc.
11.00 a.m.—Programme musical.
11.15 a.m.—Vos toilettes, Mesdames.
11.30 a.m.—One Minute Wireless Wave.
11.45 p.m.—Polkas-Mazurkas.
11.50 a.m.—Teinturerie Centrale et Valet, Enr'g.
11.55 a.m.—Au Petit Débit Enrg.
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger.
12.00 p.m.—Laiterie Champlain Ltée.
12.05 p.m.—Les produits Frechette, Enr'g.
12.10 p.m.—Turcotte & Boutin.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Taxis Idéal.
12.45 p.m.—Morin & Morency.
1.00 p.m.—Alex. Coulombe.
1.01 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
1.14 p.m.—Morisset & Frère.
1.15 p.m.—Les Liqueurs Fortier.
1.30 p.m.—Genin Trudeau & Cie, Ltée.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.01 p.m.—Au pays du jazz.
2.16 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Fermeture.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
6.00 p.m.—L'heure R. Raoul V. Bélanger.
6.00 p.m.—Boyte et Mercier Ltée.
6.15 p.m.—Sleepex Reg'd.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Renaud & Cie Ltée.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Bourque-Electric.
7.00 p.m.—Genin-Trudeau & Cie, Ltée.
7.00 p.m.—"L'heure du Papillon".
7.15 p.m.—Au pays du jazz.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Reflets romanesques. — WBS.
7.45 p.m.—Causerie, Lucien Parizeau.
8.00 p.m.—Présentation Modern Néon, Enr'g.
8.15 p.m.—Rosaire et Marie-Louise.
8.30 p.m.—Tapis Magique — WBS.
9.00 p.m.—Quebec Power Co.
9.30 p.m.—Le choix du connaisseur — WBS.
9.45 p.m.—Heure de la mélodie — WBS.
10.00 p.m.—Nos airs favoris — WBS.
10.30 p.m.—Mart Kenney, C. C. R.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C.C.R.
10.56 p.m.—Vêtements Forteresse.
11.05 p.m.—Transcription — WBS.
11.15 p.m.—Fermeture.
10.57 p.m.—Nouvelles de L'Evénement".

JEUDI, 11 JUIN

8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—La Danse Moderne.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.10 a.m.—Colophane Enr'g.
9.15 a.m.—Empire Shoe Rebuilders.
9.20 a.m.—Tango.
8.25 a.m.—Lucien Proulx.
9.30 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.31 a.m.—La boite à musique — Demandes spéciales.
10.30 a.m.—Présentation Eau Merveilleuse.
10.45 a.m.—O. Miller.
11.00 a.m.—Léo Bernard.
11.15 a.m.—L'heure de Chez-nous.
12.00 p.m.—L'heure R. Raoul V. Bélanger.
12.00 p.m.—Laiterie Champlain Ltée.
12.05 p.m.—Les Produits Frechette, Enr'g.
12.10 p.m.—Turcotte & Boutin.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Garant & Thibault.
12.45 p.m.—Teinturerie Moderne et Valet Enr'g.
1.00 p.m.—Alex. Coulombe.
1.01 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
1.14 p.m.—Morisset & Frère.
1.15 p.m.—Les Liqueurs Fortier.
1.30 p.m.—Genin-Trudeau & Cie, Ltée.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.01 p.m.—Au pays du jazz.
2.16 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Fermeture.
5.00 p.m.—Thé de 5 heures, présentation St-Cyr & Frère.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.59 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—L'heure R. Raoul V. Bélanger.
6.01 p.m.—Au pays du jazz.
6.05 p.m.—Côté Automobile, Enr'g.
6.15 p.m.—A l'aurore.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
3.35 p.m.—Renaud & Cie, Ltée.
5.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—F. A. Fluet, Enr'g.
7.00 p.m.—Genin-Trudeau & Cie, Ltée.
7.00 p.m.—Kennedy Mfg. Co. "Sapho".
7.15 p.m.—Au pays du Soleil.
7.20 p.m.—La Maison du Tennis, Enr'g.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Le choix du connaisseur — WBS.
8.00 p.m.—Au royaume de la chanson. — WBS.
8.15 p.m.—Les Petits Bourgeois, prés. Jos. Plamondon.
8.30 p.m.—Causerie "La Nation".
8.45 p.m.—Reflets romanesques. — WBS.
9.00 p.m.—Huguette-Yvette.
9.15 p.m.—Les maîtres du violon, Edwin Bélanger.
9.30 p.m.—Trio Mélodia.
10.00 p.m.—Nos airs favoris. — WBS.
10.30 p.m.—Gene Gorgharty — C.C.R.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C.C.R.
10.55 p.m.—Hôtel National.
10.56 p.m.—Vêtements Forteresse.
10.57 p.m.—Nouvelles de "L'Evénement".
11.05 p.m.—Transcription— WBS.
11.15 p.m.—Fermeture.

"LE THEATRE CHEZ SOI"

Cette semaine, "Le Théâtre Chez Soi", présentera une comédie non seulement amusante mais très originale: "CELERITE... DISCRETION", par Charles Dornac.
Lundi prochain: Baluchon, vaudeville en un acte par André Mouezy-Eon et Edmond Hannebert.

AU POSTE CRCK

MERCREDI, 10 JUIN

5.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Horaire des émissions.
5.46 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Cours de la bourse.
6.15 p.m.—Les chansons de Mary Small; relais de la NBC.
6.30 p.m.—En dinant.
7.00 p.m.—René Mathieu, ténor.
7.15 p.m.—Emission politique.
7.30 p.m.—Radio-journal français — Première édition.
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
7.45 p.m.—M. Lucien Parizeau.
8.00 p.m.—"The Capital Entertains".
8.30 p.m.—"Band Box Revue", relais du MRN.
9.00 p.m.—"Anything Goes".
9.30 p.m.—La Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein; relais du MBS.
10.00 p.m.—Ici Paris !
10.30 p.m.—Les Fureurs d'un Puriste.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre.
11.30 p.m.—Paysage de rêves.
12.00 a.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 11 JUIN

5.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.45 p.m.—Horaire des émissions.
5.46 p.m.—Variétés.
6.00 p.m.—Cours de la bourse.
6.15 p.m.—La voix de la Sécurité.
6.30 p.m.—En dinant.
7.00 p.m.—Wishart Campbell, baryton.
7.15 p.m.—L'orchestre du Château Laurier.
7.30 p.m.—Radio-journal français — Première édition.
7.37 p.m.—Radio-journal anglais.
8.00 p.m.—La Flûte et le Rossignol.
8.30 p.m.—Don Orlando et son orchestre; relais du MRN.
9.00 p.m.—Les chanteurs Georgiens.
9.30 p.m.—"Twilight Echoes".
10.00 p.m.—Récital d'orgues par Charles Courboin; relais du MBS.
10.30 p.m.—Programme de Montréal.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—"Across the Border", relais du CBS.
11.30 p.m.—Paysage de Rêves.
12.00 a.m.—Fin des émissions.

"ICI, PARIS"

Concert de musique populaire, à Radio-Canada, avec un orchestre dirigé par André Durieux et les chanteurs, Lucienne Delval, François Brunet et Jules Jacob.

AU POSTE CHRC

MERCREDI, 10 JUIN

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans. NBC.
11.00 a.m.—Pour les dames — Lait Eagle Brand.
1.15 p.m.—Castoria présente la chansonnette.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Succès d'hier.
4.45 p.m.—Avis de décès.
5.00 p.m.—Chansons de cow-boys.
5.15 p.m.—Divertissements.
5.30 p.m.—Chansonnettes.
5.45 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle — Laiterie Brookside.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
6.30 p.m.—Neuvaine au Sacré-Coeur.
6.45 p.m.—Programme de chant.
7.00 p.m.—Musique de danse — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—Jeanne & Arthur — Fromage Kraft.
7.30 p.m.—En dinant — Trans. NBC.
7.45 p.m.—Musique de fanfare — Jos. Paquet.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal —Imperial Tobacco Co.
8.30 p.m.—Danses modernes — Trans NBC.
9.00 p.m.—Revue Hollywood — Trans. NBC.
9.30 p.m.—Les bohémiens du Kent-House.
10.00 p.m.—Orchestre Tzigane — Vin St-Georges.
10.15 p.m.—L'orgue du rêve— Trans. NCB.
10.30 p.m.—Ubaldo Frenet et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

JEUDI, 11 JUIN

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans. NBC.
8.30 a.m.—L'heure et sommaire.
8.32 a.m.—Le club du Cou-Cou.
10.00 a.m.—Pot-Pourri musical — L'Association des aveugles.
10.15 a.m.—L'heure du déjeuner.
10.30 a.m.—Extraits d'opéras.
10.45 a.m.—Un moment de gaieté.
11.00 a.m.—Musique populaire.
11.15 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.30 a.m.—Concert varié — St-Cyr & Frère.
12.00 p.m.—Programme varié.
12.15 p.m.—Chansonnettes.
12.30 p.m.—Musique instrumentale.
12.45 p.m.—Musiqu ecanadienne.
1.00 p.m.—Les nouvelles.
1.15 p.m.—Musique du diner.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du Club Kiwanis.
2.00 p.m.—Concours des vacances de CHRC.
3.00 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nouveautés de la danse.
3.30 p.m.—Service des signaux et souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Fantaisies.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Nos célébrités.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Succès d'hier.
4.45 p.m.—Avis de décès.
5.00 p.m.—Bal musette.
5.15 p.m.—Chant Forain.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle.
6.10 p.m.—Miettes musicales — Laiterie Brookside
6.15 p.m.—Causerie sportive.
6.30 p.m.—Neuvaine au Sacré-Coeur.
6.45 p.m.—Chansonnettes françaises.
7.00 p.m.—Musique de danse.
7.15 p.m.—La chanson de Paris.
7.30 p.m.—Le ténor Lyrique — Holt Renfrew Co., Ltd.
7.45 p.m.—En dinant — Trans NBC.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.30 p.m.—Concours des vacances de CHRC.
9.30 p.m.—Les bohémiens du Kent-House.
10.00 p.m.—L'orgue du rêve —Trans. NBC.
10.15 p.m.—La petite comédienne.
10.30 p.m.—Ubaldo Frenet et son orches-
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

AU POSTE CKAC

MERCREDI, 10 JUIN

9.00 a.m.—Dear Columbia. — CBS.
9.15 a.m.—"You and Your Happiness. — CBS.
9.30 p.m.—Richard Maxwell — CBS.
9.45 a.m.—Montana Slim, chanteur tyrolien.
9.55 a.m.—Press-Radio News — CBS.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.15 p.m.—Castoria présente — La chansonnette.
1.30 p.m.—Frank Dailey et orchestre. — CBS.
1.45 p.m.—Between the Bookends. —CBS.
2.30 p.m.—Afternoon Recess. — CBS.
3.00 p.m.—Ann Leaf à l'orgue. — CBS.
3.30 p.m.—Emery Deutsch et orchestre.—CBS.
3.45 p.m.—Gogo de Lys, chanteuse. — CBS.
4.00 p.m.—E. Robert Schmitz, pianiste. — CBS.
4.30 p.m.—Swinging down the air-lane.—CBS.
5.45 p.m.—Clyde Barrie, baryton. — CBS.
7.15 p.m.—Jeanne et Arthur.
7.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen. — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.00 p.m.—Orchestra tziganne — Vin St-Georges.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.30 p.m.—Sterling Young et orchestre.—CBS.
12.00 a.m.—Little Jack Little orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Milton Kellem et orchestre. — NBC.

"C H R C ET LA FETE DU SACRE-COEUR"

Le poste de Québec, qui depuis plusieurs années, irradie la Neuvaine préparatoire, et la Fête du Sacré-Coeur à Saint-Sauveur, continuera ces irradiations édifiantes cette année. Ouverture de la Neuvaine ce soir.

Le poste CHRC, qui, depuis plusieurs années, irradie la Neuvaine préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur par des causeries données à ses studios par le Révérend Père Lelièvre, continuera cette louable coutume cette année encore, et le premier exercice de cette Neuvaine préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur, sera irradié ce soir, le 10 juin, par le Révérend Père Lelièvre, de 6.30 à 6.45 heures. Tous les soirs à cette même heure, à partir de ce soir, le Révérend Père Lelièvre parlera donc à CHRC sur la Fête du Sacré-Coeur. La veille de la Fête du Sacré-Coeur, soit le 13 juin courant, CHRC irradiera directement de l'église St-Sauveur, l'heure Sainte préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur. Le soir même de la fête, soit de 9 à 10 heures, le vendredi 19 courant, CHRC irradiera, encore directement de l'église St-Sauveur, la démonstration au Sacré-Coeur qui sera faite en l'église de St-Sauveur, et à laquelle Son Eminence le Cardinal Villeneuve donnera le sermon.

Les heures précitées sont toutes basées sur l'heure avancée de l'Est. Donc, aux écoutes à CHRC d'abord pour la Neuvaine préparatoire à la Fête du Sacré-Coeur tous les soirs, de 6.30 à 6.45 heures, et aussi vendredi prochain, pour l'irradiation de la fête elle-même. (Comm.)

LES SOIREES DE DANSE MOLSONS

A partir de samedi, le 20 juin prochain, le poste CKAC irradiera un programme ininterrompu de trois heures d'excellente musique de danse. L'émission offerte par Molsons Brewery Limited, commencera à 9 heures p.m. Parmi les orchestres à être entendues seront celles d'Eddie Sanborn, Alex. Lajoie, Alan McIver et Lucio Angostini. En tout, six orchestres bien connues formeront le programme.

C'est afin d'encourager le ssoirées dansantes à domicile que ce programme est offert.. Dans les endroits de villégiature où particulièrement goûtée. De plus, les commanditaires ont insisté pour que la musique ne soit pas interrompue par l'annonce de leur produit.

Plusieurs excellents chanteurs populaires seront entendus au cours du programme, le maître de cérémonies sera Johnny Lalonde, bien connu des radiophiles comme le "Morning Serenader" du poste CKAC.

EMISSION SWEET CAPORAL

Le grand choeur Impérial, sera présenté ce soir, le 10 juin, à 8 heures, par Léo Le Sieur au cours de l'émission qui rend avec maîtrise des pièces allant de plus populaire au plus grand classique.

Le trio métropolitain est devenu l'interprète par excellence de notre folklore, et en plus, son interprétation de la chansonnette française, dans des arrangements harmonisés tout spécialement pour lui, le place au premier rang des chanteurs de ce genre.

Georges Toupin chantera une valse, et Henri Miro, dirigera les musiciens du grand orchestre.

Le programme est le suivant :
"Un Million". . . . . . .Choeur Impérial
"Le fils de la lande". . . . . .Orchestre
"Du fond du coeur". . . . . . .G. Toupin
"Suzy". . . . . .Trio Métropolitain
"Où il y a de l'eau. . . il y a des poissons"
Sketch
"Arthur". . . . . .Orchestre
"Le choeur des humains". . . . .Choeur
"Mon père n'avait fille que moi". . . .
Trio Métropolitain
"T'as bonne mine". . . . .
Choeur

JESSICA DRAGONNETTE

Cette soprano chantera vendredi soir, à WEAF, à 8 heures.

LILY PONS

Cette cantatrice chantera mercredi soir, à 9 h., à WABC.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

AUTOMOBILES A LOUER

Taxi privé tél. 2-0220
TAXI PRIVE, 6c. du mille, en dehors de la ville. Prix spéciaux pour compérage, mariage, enterrement, magasinage, excursion. Voyageur de commerce, etc. (Terraplane 36). **A. DUSSAULT, prop.**. 19mai-26fs-C.D.H

BON REPAS

Au Café Pierrot
RUE SAINT-PIERRE, No 34, de passage en ville visitez le Café Pierrot, repas réguliers à toute heure, notre devise qualité, propreté, service. Spécialité: Fèves au lard. **P. CARRIER**, prop. Vend.-lundi-merc.-au 1 juillet-H.

BOTTES DE PECHE

Bottes d'Arpenteurs
LE PLUS GRAND assortiment des bottes faites à la main, cuir garanti à l'épreuve de l'eau. Prix $7.00 à $9.00. Chez Omer Blouin, spécialiste en bottes, 293, St-Paul, en face gare Ste-Anne. 10juin-6fs-C.D.H.

CONFECTION POUR DAMES

Robes, Costumes, Manteaux
ROBES CREPES, swaggers, costumes et manteaux polo, au prix de manufacture. **A.-D. SMITH**, 3e plancher, Ed. Orkin, 64 St-Joseph. 10juin-6fs-C.D.H.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

R.-H. Jalbert
FLEURISTE et directeur de funérailles. En cas de mortalité, consultez R.-H. Jalbert, service prompt et courtois, fleurs et tributs floraux, etc. **Bur. 131½, 5ème RUE**, tél.: 4-1196; rés. 397½ 3e Ave, tél.: 9880. 22mai-26fs-C.D.H.

MEDECIN

Dr René Plamondon
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies vénériennes et de la peau, 15, **RUE LACROIX**. Tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente. Vend.-sam.-merc.-au 7 juill.-C.D.H.

QUINCAILLIER

L.-O. Pouliot
RUE ST-JEAN 430, tél.: 2-8337, Québec. Spécialités: Email et fini Luxor, quincailleries générales, vitres, peintures, huile de lin, térébenthine, aluminium, assortiment complet d'électricité. Outils de jardinage. Lundi-merc.-vend.-au 3 juillet-C.D.H.

REPARATIONS DE CHAUSSURES

La Cordonnerie du Peuple
CHAUSSURES REPAREES de première classe est ce que vous désirez à un prix raisonnable. **PEOPLE'S SHOE REPAIR SHOP**, 113½, Artillerie, tél. 2-0324. vend.-lund.-merc.-au 12 juin-C.D.H

REPARATIONS DE MEUBLES

POUR VOS REPARATIONS de meubles consultez-nous, expert à votre disposition, vernissage et polissage tous genres, réparations matelas et coussins d'automobiles. S'adresser **OMER JOBIN**, 168 Dorchester, tél.: 4-0733. 3juin-26fs-C.D.B.

RESSORTS D'AUTOMOBILES

Garage Emile Giroux
RESSORTS NEUFS D'AUTOMOBILES et de camions, complets de toutes sortes, à prix d'occasion, $3.00 pour arrière, $2.00 pour avant. Prix spécial par quantité. **TELEPHONE 4-1246**, Emile Giroux, Beauport-Est. 14-mai-26fs-C.D.H

ROBES, CHAPEAUX, MANTEAUX

A l'Aurore Enrg.
ASSORTIMENT COMPLET manteaux swaggers, robes, chapeaux de plus haute nouveauté, à prix réduit. Spécialité robes de mariée. Une visite vous convaincra. **72 ST-JOSEPH**, tél.: 4-1827 Mme J.-A. Villeneuve, prop. lundi-merc.-sam.-au 6 juin-C.D.H.

SABLAGE

Sablage sans poussière
POUR PLANCHER IDEAL. — Dufour est sans rival. Posage, sablage planchers bois dur. Prix défiant toute compétition. **E. DUFOUR**, 99¾ D'Aiguillon, tél.: 3-3237. 14mai-26fs-C.D.H.

SALON DE COIFFURE

Salon Montcalmville
ANNONCE A SA CLIENTELE et à tous, le nouveau Permanent sans fil, sans machine, ni chaleur. Mme Gosselin, experte, et Mlle Côté, autrefois du Salon Paris, rue St-Jean, seront à votre disposition. Pour appointement **TEL.: 3-4544**, No 48 Aberdeen. 15mai-26fs-C.D.H.

Mlle B. Roy, Coiffeuse
PERMANENT LIDO, sans fil $3.00 à $7.00. Garanti sur cheveux fins ou abîmés. Avec fils $1.50 et plus. Coiffures tous genres. **Mme BERNIER**, coiffeuse experte, 240, St-Jean, App. 3, tél.: 2-7926. 5juin-26fs-C.D.H.

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. **M. MARCOTTE**, Salon de Salaberry, 617½, St-Jean. Tél.: 3-4780. 28mai-26fs-C.D.H.

Salon L. Lapointe
ANNONCE LE FAMEUX PERMANENT sans fil, Frederics "Une minute", et le Frederics Vitron Neutra, une minute de durée. Un essai vous convaincra de sa remarquable supériorité sur toutes les machines sans fils. **376 ST-JEAN**, tél.: 2-7842. 30mai-26fs-C.D.H.

Pour être bien coiffé
ALLEZ AU SALON LAFORME, 285 Colomb. Permanent huile garanti $1.50, Komol, Marcel, eau .35, papier .75. Permanents Lido et Zotos sans électricité, sans chaleur. **Mme LAFORME, prop.**, tél. : 9690. Merc.-sam.-lundi-au 6 juill.-C.D.H.

Salon Populaire Enr.
AVANT DE PAYER $3.00 pour permanent, consultez-nous. Permanents Acme, sans fil $1.50, garantis, coiffures tous genres. **E. BLOUIN**, 117 Hermine, tél.: 2-3547. Sam.-lundi-merc.-au 27 juill.-C.D.H.

SALON DE COIFFURE

Salon Laflamme
CONFIEZ LE SOIN DE VOTRE CHEVELURE à nos coiffeuses expertes. Permanent Shelton, aussi Acme sans fil. Coiffures tous genres. Satisfaction assuré. Mlles Samson, Drolet et Binet, **60 AVENUE CARTIER**, tél.: 4-0269. 11mai-26fs-C.D.H.

Salon Lapointe Enr.
LE SEUL SALON LAPOINTE ENR. annonce à sa nombreuse clientèle qu'il possède la nouvelle machine Acmé, sans fil et Shelton avec fil, $1.50 à $7.00, avec belles ondulations bouclettes. Coiffures tous genres, satisfaction garantie. Prix modéré, tél.: 4-0580, **49 ST-NICOLAS**, coin St-Paul (face gare du Palais). Merc.-sam.-lundi-au 25 juill.-C.D.H.

Service Hélène Curtis
MACHINES A ONDULATIONS, permanente. Séchoirs, Sachets, solutions, cosmétiques, meubles chromés National Mineral Co of Canada Limited. Accessoires pour salon de coiffures. Représentant-gérant: **JEAN CREPEAU**, 59 St-Joseph, Ch. 209, tél.: 2-4897. 15mai-26fs-C.D.H.

Permanents 1 minute
PERMANENTS une minute d'électricité, garantis sur cheveux qui n'ont jamais pris aux autres permanents, garantis sur cheveux extra fins, sur cheveux blancs, sur cheveux teints, $3.00 à $7.00. Autres permanents $1.50 à $5.00. Tous genres de coiffures. Mlle Béatrice Fortin, **105 DORCHESTER**, tél.: 3-2903. 19mai-26fs-C.D.H.

Permanent sans fil $1.50
SUR MACHINE ROYALE pour 8 jours seulement, avec meilleure solution française. Aussi autres permanents sans fil, sur machine D. S. ou avec fil, machine Shelton. Aussi permanents nouveaux "New-Ray", pas de machine, sans électricité, sans pesanteur du tout, pas de chauffeur. Plusieurs coiffeuses expertes à notre emploi. Salon Alma, **74 ST-JOSEPH**, tél.: 4-3013, Mlle A. Rochefort. 13mai-25fs-C.D.H.

Salon Nannette
111 ST-JOSEPH. Spécial: Permanent à l'huile de $1.50 à $7.00 Permanent Acmé, sans fil, sans chaleur. Coiffeuses 10 ans d'expériences. Attention spéciale aux clientes de la campagne, tél.: 2-1400. 9juin-26fs-C.D.H.

TEINTURIER

Teinturerie Mathieu Ltée
13 ST-ALBERT, tel.: 4-1600. Teinturenettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 30avril-au 22 juin-C.D.H.

VAISSELLE

Cadeaux de Noces
VOYEZ CHS-A. PARENT Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granit, aluminium, articles de pêche et sport en général, **106 ST-JOSEPH**, tél.: 4-2451. 9 juin-26fs-C.D.H.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

FORTIER. — A L'Islet, le 9 juin 1936, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Marie-Thérèse-Elodie Lebourdais, épouse de feu Phydime Fortin, ancien officier de bateau du gouvernement.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 12, à 9 heures, en l'église de L'Islet et l'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse. 10juin-2fs

MERCIER. — A Québec, le 9 juin 1936, à l'âge de 42 ans, est décédé Ludovic Mercier, époux de Dame Emelie Gauthier, dit Larouche.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8.45 heures, pour l'église de St-Grégoire, Montmorency, et l'inhumation aura lieu dans le lot de la famille, à St-Grégoire.

ROBITAILLE. — A Jacques-Cartier, le 9 juin 1936, à l'âge de 21 ans et 2 mois, est décédée Marie-Véronique, fille bien-aimée de Ls Robitaille, menuisier, et de Dame Diana Drouin.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 414, rue du Roi, à 8.45 heures, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 10juin-2fs

ST-LAURENT. —A Québec, le 8 juin 1936, à l'âge de 10 mois, est décédée Marie-Maud, enfant de M. et Mme Paul St-Laurent.
La sépulture aura lieu mercredi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 386, 2e Ave, à 2.45 heures, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière de Lauzon, Lévis. 9juin-1fs

REMERCIEMENTS

BELANGER. — Les familles Bélanger et Lamarre remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Amédée Bélanger, décédé le 24 mai, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
McKenna
FLEURISTE
11, rue St-Jean Tél.: 2-6868

EON le Fleuriste
Morceaux mortuaires
et
Bouquets de Mariée
à tous prix.
80, ST-JEAN Tél. : 4-2703

FUNERAILLES DE M. CHS-EUGENE LEPINE

Le révérend père Bouillé fait la levée du corps et chante le service. Cortège imposant.

A NOTRE-DAME DE GRACES

D'imposantes obsèques ont été faites ce matin à huit heures, en l'église de Notre-Dame de Grâces, à M. Charles-Eugène Lépine, époux de feu dame Paméla Langlois, décédé le 29 mai dans la 66ième année de son âge

Une foule nombreuse a accompagné la dépouille mortelle de la résidence du défunt jusqu'à l'église paroissiale.

L'église avait revêtu ses plus belles parures de deuil pour la circonstance. La messe de requiem a été exécutée par la chorale paroissiale. Durant le service, M. Gabriel Plante a chanté "Quand vous contempleraisje". Le R. P. Bouillé chanta le service, assisté du R. P Lanouette,commediacre et du R. P. Rousseau.

En tête du cortège funèbre, on remarquait d'abord la parenté, ses fils: MM. Jean-Xavier Lépine; Frank Lépine, son frère, M. Joseph Lépine, de Montréal à ses beaux-frères, MM. Georges McCallum, Joseph Dussault, Xavier Vézina ; ses petits-fils : MM. Alfred Lépine, Adrien Deslongchamps ; ses neveux : MM. Armand Vadeboncoeur, Rosario Mailly, Vict. Gourdeau, Charles Edouard Langlois, Henri, Philippe, Paul, Xavier, Edouard Vézina ,Rodolphe, Roland, Antoine Langlois, Rodolphe, Lucien, Alphonse Dussault, Réal Pagé, Joseph Ritcher, Antonio Gamache. Les cousins : Maurice, Jacques, Philippe, et Bernard Gourdeau, Roméo, Maurice, Majella, Gaetan Lépine, Damien, Ulric, Lucien, Joseph, Jean-Baptiste Gingras, de Neuville, M. l'abbé Poulin, de Québec.

A la suite de la famille, l'on remarquait dans l'imposant cortège : MM. Arthur Allard, Jos. Boivin, Gaudiose Mercier, Emile Boivin, P.-E. Longval, Alphonse Cardinal, Joseph Métivier, A. Nadeau, H. Langlois, L. Filion, Joseph Jacques, Albert Vallières, J.-A. Vallières, Arthur Brousseau, Léopold Bisson, Michel Lamontagne, Zébédé Bérubé, Bernard Gourdeau, Alfred Plante ; Jos. Bérubé, Francis Drolet, C.-E. Cousigny, L. Racine, C.-E. Turmel, A. Bringamour, G. Labonté, L. Beaubien, P. Turgeon, B. Giguère, Emile Guay, Jules Girard, A. Roy, J.-E. Déry, A. Mercier, Joseph Rouillard, E. Simard, P. Gagnon, E. Girard, R.-J. Flatt, de Gales Bros, P.-H. Gingras, A.-J. Langlois, Jacques Bédard, R. Gingras, Eugène Gingras, Eugène Blouin, Adolphe Dombrowski, Jos. Langolis, Eugène Langlois, J.-B. Crépin, L. Boutet, A. Emond, T.-O. Lanpin, L. Boutet, A. Emond, T.-O. Langlois, J. Laforme, N. Richard, Théodore Langlois, Emile Langlois, C. Richard, Louis Lafrfance, Gérard Frigault, J.-M. Falardeau, George Plante, François Hébert, sr., François Hébert, jr., Léger Tremblay, Lorenzo Pouliot, Arsène Renaud, Arthur Gosselin, François Larose, Adrien Fortin, Wilfrid Boutet, Joseph Lamontagne, Georges Marois, G. Martel, J. Gauthier, L.-J. Gagné, Gaudiose Bédard, Marcel Deblois, E. Leblanc, eorges Gauthier, Joseph Gauthier, Cléo. Allan, Philias Savard, Emile Blouin et une foule d'autres. échappent.

Après la cérémonie funèbre, le cortège s'est formé de nouveau pour se diriger vers le cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation. M. l'abbé Leclerc a récité les dernières prières sur la tombe du défunt.

La maison Wilfrid Laberge, de Québec, avait la direction de ces imposantes funérailles.

L'Evénement réitère à la famille en deuil l'expression de ess plus vives sympathies.

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m. Samedi: 7 à 9 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, Rue St-Joseph :-: Tél.: 4-4841

QUATRE HEURES DURANT M. W. TREMBLAY PARLE

(Suite de la page 3)

M. TREMBLAY. — "Je l'ai dit, je ne m'occupe pas de politique. Rouge ou bleu, ça m'importe pas. (rires) Je vais donc parler de la colonisation sans m'occuper de politique. M. le Président, de la colonisation il en faut. On a peut-être un peu retardé. Mais nous allons passer outre. Pour faire de la colonisation, il faut connaitre son affaire. Vous me comprenez, M. le Président. Quand nous avons dit qu'un architecte, enfant des villes, ne pouvait être ministre de la Colonisation, les événements nous ont donné raison. On nous a donné un ministre expert en colonisation et il a trouvé que ce qui avait été fait c'était mal fait. L'ancien ministre aimait mieux voyager dans l'ouest et aller jouer au golf que de s'occuper des colons".

Voix à droite. — "Démagogie".

M. TREMBLAY. — "La démagogie, c'est chez vous. Le nouveau ministre ne sait pas encore ce qu'il va faire. La colonisation, ça ne se fait pas avec des secours directs mais avec des travaux. De quelle manière procède-t-on dans cette province. On n'a pas encore fait la classification des régions qui peuvent être colonisées. Le nouveau ministre a dit que la colonisation ne se faisait pas l'hiver. Cependant, on a envoyé des familles quand il y avait 5 ou 6 pouces de neige. On les établit et quand le printemps arrive, on s'aperçoit que les colons sont établis sur un lac. On va les chercher en chaloupes. L'hon. ministre ne me contredira pas".

L'hon. M. Hector AUTHIER. — "L'hon. député de Maisonneuve me dira-t-il où ce fait qu'il affirme s'est produit?"

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre devrait le savoir puisque ça s'est passé dans son comté"

L'hon. M. AUTHIER. — "Si l'hon. Chef de l'Opposition le sait, il devrait bien nous dire où cela s'est produit".

M. DUPLESSIS. — "Cela s'est passé dans l'Abitibi. On a établi des colons au bord d'un lac et au printemps on a dû sauver les colons qui étaient en danger de se noyer".

M. TREMBLAY. — "Je renseignerai l'hon. ministre lorsque nous discuterons ses crédits".

L'hon. M. AUTHIER.—"L'hon. député de Maisonneuve nous cite un cas où un colon a été établi sur un lac. L'hon. Chef de l'Opposition dit que c'est au bord d'un lac. Il est possible qu'il y ait eu une inondation mais cela se produit jusque dans la ville de Montréal. J'affirme qu'aucun colon n'a été établi sur un lac, comme l'hon. député de Maisonneuve l'a déclaré".

M. TREMBLAY. — "L'hon. ministre a eu tort de m'interrompre. Je n'interromps jamais personne. (rires) L'hon. ministre a voulu sans doute me faire plaisir".

L'hon. M. AUTHIER. — "Evidemment que c'est pour vous faire plaisir".

M. TREMBLAY. — "Mais il me semble que si on classifiait les terres on éviterait des cas comme celui-là. On permettrait aux colons de se créer des foyers. On leur éviterait des embarras avec les compagnies qui exploitent nos ressources forestières et exploitent les colons. (appl. à gauche) Le gouvernement devrait voir la quantité de bois dont les fabricants de papier ont besoin et voir à ce que la récolte de bois des colons pendant l'hiver leur soit vendue. N'est-il pas vrai que le bois des colons dans certaines régions, pourrit le long des routes?

L'hon. M. AUTHIER. — "Je dois dire à l'hon. député que ce n'est pas vrai."

M. TREMBLAY. — "Faire de la colonisation comme on en a fait, c'est le suicide d'une race. Le gouvernement ne peut continuer de la même façon. Le peuple attend parce qu'il sait qu'un gouvernement national lui sera bientôt donné. Notre population chrétienne est patiente jusqu'à un certain degré et si elle ne se révolte pas c'est qu'elle compte avoir un changement. J'en ai fait de la colonisation. J'ai porté le sac sur le dos sur une distance de 18 milles pour aller ouvrir des terres. (appl. à gauche) Mais les temps sont changés. Il y a 36 ans, il n'y avait pas d'auto, pas de radio. Pour entendre du piano, il fallait avoir recours à un professeur qui restait bien loin".

Le député de Maisonneuve dit qu'on aurait aidé la colonisation en ces dernières années, si on avait fait des travaux de voirie dans les régions nouvelles.

M. TREMBLAY. — "Tant qu'on ne s'occupera pas des intérêts nationaux pour ne penser qu'aux intérêts du régime, on ne fera pas avancer la colonisation. Les possibilités de développement de la colonisation, grâce aux possibilités de développement minier, sont énormes. On peut y établir 30,000 personnes. Voyez-vous, M. le Président, l'activité industrielle que représenterait l'établissement de ce nombre de colons! Voyez-vous le nombre de tonnes d'acier qu'il faudrait pour fabriquer les scies et les haches de tous ces défricheurs! Si l'on avait procédé de cette manière-là, nous n'aurions pas de chômage. Eh bien, c'est de cette manière que veut procéder le gouvernement national que nous aurons bientôt. (appl. à gauche) Si on avait procédé de cette manière-là, nous ne verrions pas des compagnies venir se battre devant les comités pour s'empêcher de construire un chemin de fer dans une région minière".

Le député de Maisonneuve parle des dettes.

M. TREMBLAY. — "La province d'Ontario a une dette de 800 millions mais elle a un actif. Elle a son hydroélectrique. Savez-vous que si Ontario voulait mettre son hydro sur le marché, elle recevrait une offre d'un milliard? Ontario a encore son chemin de fer T. N. & O., qui pourrait lui rapporter des centaines de mille dollars. Québec a une dette mais n'a pas d'actif. Pourquoi n'avons-nous pas d'hydro? Nous avons deux fois plus de forces hydrauliques que l'Ontario. Pourquoi n'avons-nous pas de chemin de fer? On me dira: "Si nous avions des chemins de fer, nous aurions des déficits". On n'a rien fait mais on a laissé faire des trusts dont l'hon. ministre de la Colonisation est membre."

L'hon. M. AUTHIER. — "Quels trusts?"

M. TREMBLAY. — "Je le dirai en temps et lieu".

L'hon. M. AUTHIER. — "L'hon député devrait le dire tout de suite".

M. TREMBLAY. — "Si l'hon. ministre allait dire le 24 juin qu'il a été fidèle aux traditions de ses ancêtres, l'estrade sur laquelle il parlerait s'écroulerait. S'il marchait dans la procession, avec un grand tuyau de soie. "

Voix à gauche. — "A côte du mouton".

M. TREMBLAY. — "Oui, le mouton prendrait sa place quand il serait fatigué. Et quand nous disons ces choses, on nous fait dire par la voix de son maitre, à la radio, que c'est de la démagogie. C'est de la démagogie de dire ce qu'il faut faire pour ramener la province dans la voie du progrès. Nous ne sommes plus des rouges et des bleus en cette province. A quoi servent les couleurs? Autant remplacer les députés par des petits drapeaux rouges ou bleus. Il y a des députés qui ont coûté $5,000 à la province. Un drapeau ne couterait pas si cher. Quand on voit des ministres qui ont prêté serment dire: "Je suis libéral et je reste libéral" et votent pour des mesures contre l'intérêt de la nation, n'avons-nous pas de raison de protester? Quand on voit un homme comme le député de Trois-Rivières, qui fait un travail de géant; quand on voit un homme comme le député de L'Assomption, chef de l'Action libérale nationale, qui appuie le chef de l'Opposition pour chasser le régime, n'avons-nous pas le droit de dire que c'est une honte de constater que le régime nous fait attaquer par la voix de son maitre au lieu de se défendre? (appl. à gauche) M. le Président, je vous conseillerais de surveiller l'horloge au cas où elle avancerait trop vite".

Le Président DUGAS. — "Il est 6 heures".

La séance est suspendue.

La séance continue à 8 heures 45.

Le Président Dugas donne la parole à M. le Dr J.-L. Duguay (Lac St-Jean) pour continuer le débat sur la motion de M. F.-A. Monk (Jacques-Cartier) refusant d'adopter les amendements du Conseil législatif au bill de Lachine réduisant de $500 à $250 la taxe sur les magasins à chaine.

M. le Dr J.-L. DUGUAY. — "La responsabilité des lois doit être prise par les représentants du peuple. Le gouvernement devrait donner des explications sur l'attitude du Conseil législatif."

M. F.-J. LEDUC (Laval). — Il est regrettable que le Conseil législatif ait jugé à propos de réduire cette taxe et la Chambre devrait maintenir son attitude."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, lorsque nous avons adopté ce bill, la taxe était de $500. Le Conseil législatif l'a réduite à $250. Je n'ai aucune objection à rétablir la taxe à $500 si un député veut faire une motion dans ce sens".

M. DUPLESSIS. — "Eh! bien, M. l'Orateur, je vais dicter la motion suivante: "Il est proposé par M. Tardif (Frontenac), secondé par M. Leduc (Laval), que la Chambre refuse d'agréer les amendements du Conseil législatif."

Le Président DUGAS. — "La motion sera-t-elle adoptée ?"

Adoptée.

La Chambre en comité plénier (M. Amédée Caron au fauteuil) étudie le projet de loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer Témiscamingue et Abitibi.

M. N.-E. LARIVIERE (Témiscamingue).— "M. le Président, j'ai fait une lutte au comité en faveur de ce projet de loi et je crois qu'il n'est pas nécessaire de refaire la lutte ici. Ce chemin de fer est nécessaire à notre région et la Chambre n'en retardera sûrement pas l'adoption."

Adopté.

Le Président Dugas donne la parole à M. William Tremblay (Maisonneuve) pour continuer son discours dans le débat sur le budget.

M. William TREMBLAY. — "M. le Président, j'offre de nouveau au Premier Ministre de suspendre les quelques remarques que j'ai à faire pour lui permettre de faire adopter la loi des pensions de vieillesse. S'il veut tenir sa promesse de faire adopter cette loi après le débat sur l'adresse; s'il veut faire une bonne action avant de disparaitre pour toujours, en faveur des gens de son âge, je lui en offre l'occasion."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si c'est le discours de mon honorable ami qui me doit faire disparaitre, je serai ici encore longtemps."

M. TREMBLAY. — "J'ai fait mon possible cet après-midi pour donner une chance à l'hon. Premier Ministre."

Le député de Maisonneuve reprend son explication du plan qu'il suggère pour le placement des colons. Comme la droite l'écoute d'une oreille distraite, le Chef de l'Opposition soulève un point d'ordre.

M. DUPLESSIS. — "M. le Président, les députés de la droite, qui veulent empêcher les témoins de parler, ne devraient pas essayer d'empêcher un de leurs collègues de parler. Au lieu de parler fort, si la colonisation ne les intéresse pas, qu'ils s'en aillent avant de partir pour tout de bon. Je demande une décision sur mon point d'ordre."

Le Président DUGAS. — "L'hon. Chef de l'Opposition a heureusement rappelé aux députés qu'ils ne doivent pas empêcher un collègue de parler et je n'ai pas d'autre décision à rendre."

Le député de Maisonneuve dit qu'une vraie politique de colonisation mettrait fin au chômage.

M. TREMBLAY. — "L'hon. ministre du Commerce ne serait pas obligé de soumettre des plans dans les catacombes à Montréal."

L'hon. M. BOUCHARD. — "On est bien dans les catacombes. On est avec les chrétiens."

M. TREMBLAY. — "Il n'y a pas longtemps que l'hon. ministre est chrétien."

M. le Dr PAQUETTE. — "Je vois dans les Comptes Publics que le gouvernement a acheté pour $7,500 de crucifix. Ce sont de bons chrétiens."

M. TREMBLAY. — "Nous avons pour le Premier Ministre une pitié de vrais chrétiens et nous ne voulons pas de manifestations. Si nous avions voulu, il y aurait eu 50,000 personnes cet après-midi pour chasser le régime."

A 11 heures, M. Tremblay propose l'ajournement du débat et la Chambre s'ajourne.

LE SENATEUR E.-N. RHODES PREND BEAUCOUP DE MIEUX

Cascapédia, 10. — (P.C.) — Le sénateur E.-N. Rhodes, tombé subitement malade ici, il y a une dizaine de jours, prend beaucoup de mieux, a déclaré son médecin, le Dr C.-A. McLean, hier.

UNE PROTESTATION DU CONSEIL FEDERE

(Suite de la dernière page)

l'Ange-Gardien le soir des troubles. "Or, dit M. Matte, le soir en question, cet homme-là était à Montréal où il assistait à une convention, avec un autre délégué de Québec. "Je ne crains pas d'affirmer" que le responsable de ces destitutions d'employés du quartier St-Sauveur, c'est l'échevin Bertrand".

"En politique, comme individu, si j'ai été favorable à certains échevins aujourd'hui à l'hôtel de ville, je n'hésite pas maintenant à les combattre puisqu'ils ne remplissent pas leurs promesses de protéger les ouvriers."

"Je réalise qu'à l'hôtel de ville, on est hostile aux ouvriers des unions internationales. La façon d'agir de ces messieurs le prouve bien.

"M. P.-E. Lamonde, dit encore M. Matte, "est venu chez moi dernierement me supplier de ne pas discuter l'affaire devant le Conseil Fédéré. Cependant, nous devons le faire. Ce n'est pas M. Lamonde qui discute ici: c'est le Conseil Fédéré qui doit voir à protéger les ouvriers de cette ville et particulièrement ses membres."

M. Omer Fleury, qui présidait l'assemblée, déclara que c'était la première fois qu'on mêlait la politique avec l'engagement du personnel de l'hôtel de ville. "Nous avons déjà", dit-il, "protesté contre cette façon d'agir à la Commission du Havre et nous avons le devoir de faire la même chose aujourd'hui à l'hôtel de ville. Là, on n'est pas seulement hostile aux unions internationales, on est hostile aux unions tout court . . .

"Pourquoi n'avoir pas nommé une commission qui s'occuperait du recrutement du personnel, tel que promis ?

M. Fleury suggéra ensuite qu'un comité du Conseil Fédéré soit désigné pour préparer cette délégation conjointement avec l'union des employés de l'hôtel de ville. MM. Omer Fleury, Joseph Matte, Albert Lamonde, Larose, Desbiens et Larocque furent appelés à former ce comité.

Lundi prochain a été désigné pour ce voyage auprès des échevins. Le lundi, a-t-on dit, il n'y a pas de session et le maire et l'échevin Bertrand ne seront pas retenus au parlement.

UNE JOLIE FETE A M. LUCIEN MARTIAL

(Suite de la dernière page)

marchandise. M. Bailleul regarda, admira... et m'offrit la place de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

"La chose demandait réflexion. Je ne pouvais de gaieté de coeur et sans émotion quitter mes parents et amis, renoncer à mes travaux et faire le sacrifice d'une liberté qui m'était chère. Cependant, tenté par l'aventure, séduit à la pensée de voir enfin de près ce monde prestigieux, j'acceptai. Au lieu de la marchandise M. Bailleul emportait le marchand.

"C'était en 1926. L'Ecole avait alors peu d'envergure; deux douzaines d'élèves tout au plus suivaient mes cours. Je vis leur nombre s'accroître d'année en année et la magnifique réunion de ce soir est pour moi le gage de votre sincérité comme la preuve la plus tangible de succès. Chaque été je retourne en France et je vous avouerai que, même au milieu des miens, il m'arrive souventes fois d'avoir le cafard, ce qui ne m'advient jamais au Canada".

M. Martial termina en souhaitant que ses élèves deviennent plus tard ses collaborateurs dans l'exécution d'oeuvres importantes.

Mademoiselle Hudon remercia succinctement l'orateur et se fit l'interprète des élèves pour lui exprimer le souvenir inoubliable que ces derniers conservaient de son enseignement et de son dévouement.

Une danse suivit la réception. M. Martial prit le train le lendemain pour Montréal et Ottawa et s'embarquera à New-York, le 12 juin, sur l'"Ile-de-France", pour retourner dans son pays.

LA PETITION A ETE FAITE

(Suite de la page 3)

les flammes l'hiver dernier.

L'hon. M. NICOL. — "Il s'agit par ce bill d'autoriser la ville de Joliette à accorder un octroi de $600, annuellement, pendant un certain nombre d'années à la maison Harnois Limitée, de Joliette. A l'Assemblée Législative, on a discuté la question des salaires. Dans la suite les chambres de commerce, et autres groupements de l'endroit, ont fait des représentations pour qu'à la fin de l'année la municipalité verse son octroi une fois que la compagnie aura établi à la satisfaction du conseil qu'elle a payé les salaires raisonnables fixés par les contrats collectifs, les lois municipales, ou provinciales, à tous ses employés".

L'amendement au bill de Joliette franchit alors ses trois étapes régulières.

La Chambre Haute a adopté également en deuxième lecture le bill de la ville de Châteauguay, le bill ratifiant une convention collective du travail, et le bill constituant en corporation les scouts catholiques de la province de Québec. Dans la suite, le Conseil a referé au comité des Bills Privés le bill amendant la charte des optométristes et opticiens de la province de Québec.

En troisième lecture, le Conseil a adopté les deux bills suivants :

"Loi érigeant en municipalité de cité la ville de Victoriaville. (Tel qu'amendé)

"Loi concernant la succession de feu Tancrède Bienvenue". (Tel qu'amendé)

QUATORZIEME SEANCE DES COMPTES PUBLICS

(Suite de la page 3)

à des citoyens de Gaspé, endossés soit par M. Michel Lemieux et M. Thomas Côté, soit par M. Roland Gagnon, le secrétaire de M. Côté.

Par M. PERRAULT :—

—Ces chèques sont pour des travaux de voirie ?

—Oui

—Et pour un grand nombre de journaliers ?

—Oui.

—Avez-vous jamais eu des plaintes que ces chèques n'avaient pas été payés ?

—Non, jamais.

M. Richard déclare de nouveau, à une question de M. Duplessis, que ces chèques ont tous été payés à leurs destinataires.

Le témoin suivant est M. G.-L. Dussault, secrétaire du département du Procureur Général.

M. G.-L. DUSSAULT

Par M. DUPLESSIS :

—Depuis quand êtes-vous attaché au département du Procureur Général ?

—Depuis 1908.

—Vous travaillez sous les ordres de Charles Lanctôt ?

—Je suis secrétaire du département et de l'Assistant-Procureur Général.

—Vous êtes allé souvent en Europe ?

—Quatre fois.

—Vous y êtes allé en 1933 ?

—Oui.

—C'est la province qui a payé ce voyage ?

—Au contraire, c'est moi ; je me suis même endetté.

—C'est à cette occasion que vous avez eu une augmentation de salaire avec effet rétroactif pour trois ans ?

—Non. Avant de partir, j'ai eu une augmentation de $500 avec effet rétroactif pour un an. J'avais demandé un bonus de mille piastres, parce que j'avais beaucoup travaillé le soir, mais ça m'a été refusé.

—M. Dussault, vous avez un appartement au Château St-Louis ?

—Oui.

—Vous avez déjà loué cet appartement à un bandit du nom de Braithwaite ?

—Je jure que non, monsieur.

—Ce bandit a déjà habité votre appartement ?

—C'est possible. Quand je pars, mon appartement peut être loué à d'autres. Faites venir le concierge.

M. Dussault explique alors qu'avant de partir pour l'Europe, une dame, se présentant sous le nom de Mme Dr Roquewood, lui a demandé de lui louer son appartement. Il a répondu de s'adresser au concierge, lequel avait été chargé de louer l'appartement durant l'absence du locataire.

M. DUSSAULT. — Quand je suis revenu, j'ai appris que ces gens étaient des bandits. Plus tard, j'ai appris qu'ils avaient été arrêtés en Angleterre. Alors, j'ai fait tout mon possible pour qu'ils soient ramenés ici.

Le témoin jure de nouveau qu'il ne savait pas que ces gens étaient des bandits, avant son départ.

M. DUPLESSIS.— Savez-vous que le fait de leur louer votre appartement était de nature à influencer la justice ?

M. DUSSAULT.— Le Château St-Louis est comme un hôtel ordinaire. Lorsque quelqu'un remet son appartement, on le loue à un autre.

Le sous-ministre de la Colonisation revient dans la boite.

M. L.-A. RICHARD

Par M. DUPLESSIS.— Avez-vous eu des plaintes à l'effet qu'un nommé Heche vendait les fourrures qui avaient été saisies ?

—Non. Le seul souvenir que j'ai de cet employé est qu'il était excessivement intelligent, très débrouillard, un bon employé.

Par M. PERRAULT.—

Est-il à l'emploi du département depuis longtemps ?

—Au-delà de quinze ans.

—Il a toujours été considéré comme un bon employé ?

—Oui.

—M. Richard, avez-vous quelques explications à donner au sujet d'un chèque de dix sous dont il a été question ?

—Ce colon a travaillé deux jours et trois quarts durant le mois de septembre. Il a gagné $4.40, mais nous lui avions avancé ses repas et tout ce dont il avait eu besoin, ce qui montait à $4.30. Nous lui avons remis la balance.

M. Richard produit ensuite une foule de documents, dont une liste des travaux qui ont été faits dans les comtés sans l'autorisation du département. Ces travaux s'élèvent à $114,000. M Richard explique qu'il s'agit d'octrois accordés pour les travaux, et qui n'avaient pas été suffisants. Parfois il restait une balance de chemin à terminer.

A la demande de M. Perrault, le témoin donne ensuite les renseignements suivants : durant 1935, le département a fondé 70 colonies, il a construit 2,738 maisons de colons, 9 chapelles-écoles, 8 écoles et 5 presbytères. On a placé 3,641 colons groupés ; sur ce nombre, 747 sont revenus, soit 20 pour cent. On a placé 2,065 familles de colons non groupés; il n'y en a à peu près pas qui sont revenus, parmi ces derniers.

M. Richard explique ensuite que les colons ont été choisis par les sociétés diocésaines, puis il commence à donner la liste, par comtés, de ceux qui sont revenus.

M. Duplessis dit que le témoin devrait produire cette liste sans la lire.

M. PERRAULT. — Il a été question de dépenses. Nous avons le droit de montrer le travail qui a été fait.

M. DUPLESSIS.—On veut prendre le temps du comité afin que les banquiers ne soient pas entendus. Je préviens les ministres : nous allons prendre le temps qu'il faut et tous les départements sont attaqués par l'enquête.

L'hon. M. Perrault se contente de sourire. M. Richard finit de lire sa liste, puis on appelle M. Ulric Roberge, inspecteur-en-chef de la Banque Canadienne Nationale.

M. ULRIC ROBERGE

Par M. DUPLESSIS :—

—Depuis quand remplissez-vous cette fonction ?

—Depuis février 1935.

—Qui la remplissait auparavant ?

—Depuis 1924, depuis la fusion des deux banques, M. Charles St-Pierre.

—Avez-vous le dossier ou le casier, de M. Jean-Thomas Taschereau ?

—Le voici.

Ce dossier contient une quantité de lettres et de documents de toutes sortes. M. Duplessis le prend et commence à l'examiner avec ses collègues, en particulier le Maire Grégoire, M. Oscar Drouin et le Dr Hamel

Après avoir jeté un coup d'oeil sur les documents, M. Duplessis en lit un certain nombre à haute voix, demandant chaque fois au témoin si c'est bien cela. Celui-ci répond que oui, puisque M. Duplessis lit les documents eux-mêmes.

M. Duplessis lit d'abord une note en date du mois d'août 1924 au sujet des argents déposés à St-Pacôme, par M. Antoine Taschereau, et appartenant à la Commission Scolaire de Québec.

Cette lettre se lit comme suit :

M. D. Côté,
Inspecteur, Banque d'Hochelaga,
Bureau-chef, Montréal.
Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 4 courant au sujet des intérêts payés à M. A.-C. Taschereau, je ne connais rien des arrangements faits au sujet du dépôt du bureau des commissaires d'écoles de la cité de Québec.

En ce qui regarde les dépôts de l'Assemblée législative, la loi prévoit à ce que le comptable, M. A.-C. Taschereau, ouvre à son nom personnel, dans la banque qu'il désire, des comptes pour ce département, et la Banque de Montréal, où le compte était auparavant, et la Banque Nationale, dans la suite, n'ont jamais considéré qu'ils avaient à voir quelle disposition M. Taschereau faisait des intérêts.

Votre tout dévoué,
H. DESRIVIERES,
Surintendant du
district de Québec.

Voici maintenant une lettre, dit M. Duplessis:

Montréal, le 4 août 1924.
M. H. Desrivières,
Surintendant,
Banque d'Hochelaga,
Québec.

Nous vous incluons sous pli copie d'une lettre que vous adressiez au gérant de votre succursale de Saint-Pacôme en date du 27 octobre 1922.

Nous vous serions obligés de nous laisser savoir par retour du courrier si vous autorisiez par cette lettre M. Jean-Thomas Taschereau, votre gérant, à verser au compte personnel de M. Antoine-C. Taschereau, son père, qui est comptable à l'Assemblée législative, les intérêts payés sur les comptes suivants: Bureau des commissaires d'écoles de la cité de Québec, Assemblée législative re: salaires, impressions, bills privés.

Votre tout dévoué,
D. COTE, inspecteur.

—Ces lettres indiquent, demande M. Duplessis, que M. Taschereau déposait à son nom les argents de la Commission scolaire et retirait lui-même les intérêts ?

—Oui, répond le témoin.

L'hon. M. Perrault déclare que le comité ne peut enquêter sur les affaires de la Commission Scolaire.

M. DUPLESSIS.— Quand Antoine Taschereau a juré qu'il n'avait jamais retiré d'intérêt des argents de la Commission Scolaire, il jurait faux ?

—(le témoin ne répond pas).

M. DUPLESSIS.— J'attire de nouveau l'attention du Procureur Général sur ce point.

Par M. DUPLESSIS:—

—Cette remarque avait été faite à M. Henri DesRivières ?

—Oui.

—Lequel est le neveu d'Antoine Taschereau et du Premier Ministre?

—Oui.

—Ceci s'est continué pour le gouvernement, mais pas pour la Commission Scolaire ?

—Vous pourrez prendre connaissance du dossier.

M. Duplessis lit les lettres suivantes: un rapport de M. Jean-Thomas Taschereau, gérant de Saint-Côme, au sujet du compte de son père, M. Antoine Taschereau, lequel rapport se lit comme suit:

"En date du 27 octobre 1922, vous nous avez autorisés à payer à ce client 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne de ses trois comptes de l'Assemblée législative, mais à notre récente inspection M. D. Côté, sous-inspecteur, n'a pas voulu reconnaitre cette autorisation, ne la trouvant pas satisfaisante.

"Ainsi nous venons vous demander de ratifier ce que nous avons laissé entendre à ce monsieur. Comme la chose s'est faite à la Banque Provinciale et se fait à la Banque de Montréal, nous avons dit à M. Taschereau que nous lui accorderions sur les trois comptes du gouvernement, département de l'Assemblée législative, 2 1-2 pour cent d'intérêt sur la balance quotidienne de ses comptes et que l'intérêt compilé à tous les mois serait déposé au crédit de son compte personnel.

"Il ne faut pas oublier que ces comptes du gouvernement, d'après un statut de la loi, sont des comptes personnels.

"Le total de ces comptes forme un crédit annuel d'environ $300,000. Ainsi nous espérons que sur votre recommandation vous voudrez bien ratifier ces engagements car, évidemment, nous n'aimerions pas à perdre ces comptes, ce qui arriverait si nous faisions un changement à ces arrangements.

"Votre tout dévoué.
"Jean-Thomas Taschereau,
"Gérant."

Ce rapport est daté du 8 septembre 1924.

A cette lettre M. Desrivières a répondu par une lettre du 22 septembre 1924 au gérant de Saint-Pacôme.

A.-C. Taschereau,
Comptable,
Assemblée législative.
Cher monsieur,

Nous regrettons d'avoir retardé à répondre à votre lettre du 8 courant au sujet des comptes de M. Taschereau à votre bureau En effet, la Banque Nationale avait autorisé qu'un intérêt de 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne soit payé. Nous n'avons pas d'objection à ce que vous continuiez à payer ce taux d'intérêt en autant que les balances que garde M. Taschereau continuent à être intéressantes.

En ce qui regarde la disposition des intérêts, c'est une question que vous devriez régler avec M. Taschereau. Et je crois que vous devriez recevoir de lui des instructions écrites.

Votre tout dévoué,
H. DESRIVIERES,
Surintendant,
District de Québec.

M. Duplessis cite ensuite une lettre de M. Jean-Thomas Taschereau en date du 26 octobre 1922 dans laquelle il est dit que M. D. Côté, inspecteur, n'a pas voulu reconnaitre le paiement des intérêts de 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne. Il est dit que le total des comptes s'élève à $300,000 par année.

Le 27 octobre 1922, M. Desrivières écrit à M. Jean-Thomas Taschereau la lettre suivante:

Cher monsieur,

Nous avons la vôtre du 26 courant nous disant que vous avez laissé entendre à M. A.-C. Taschereau que nous lui accorderions 2 pour cent sur la balance quotidienne des comptes du gouvernement comme il avait à la Banque de Montréal. En réponse, je dois vous dire que l'entente est que nous leur paierons 2 1-2 pour cent sur la balance quotidienne de leurs comptes.

M. Duplessis cite ensuite la lettre suivante:

Québec, 22 sept. 1922

Monsieur,

A l'avenir, pour éviter tout malentendu et, en même temps, pour ne pas confondre les intérêts avec le capital, veuillez donc créditer à un "compte spécial" les intérêts perçus sur mes comptes Nos 1, 3 et 4 de l'Assemblée législative.

Votre tout dévoué,
Antoine TASCHEREAU,
Comptable de
l'Assemblée législative.

Enfin, M. Duplessis cite une dernière lettre:

Québec, 18 mars 1926.
M. Henri Desrivières,
Surintendant de la
Banque Canadienne
Nationale, Québec.
Cher monsieur,

Je suis fatigué d'être toujours tracassé par les multiples questions que soulèvent vos inspecteurs relativement à mes comptes No 1, 3 et 4, à votre succursale de St-Pacôme, P. Q.

Voulez-vous les garder ces comptes, oui ou non, aux mêmes conditions ? Sinon, ils retourneront à la Banque de Montréal d'où ils sont venus et où durant des années je n'ai jamais eu la moindre difficulté.

Songez que c'est une affaire de $300,000 par année et, pour la dixième fois, peut-être, je déclare que, d'après la loi, ces comptes sont purement personnels, contrairement à ceux des autres départements et la preuve de ceci c'est que, seul, je signe les chèques.

Veuillez me croire, cher monsieur,
Votre tout dévoué,
Antoine-C. TASCHEREAU,
Comptable de
l'Assemblée législative.

Par M. DUPLESSIS :—

—Il y a des inspections de faites tous les ans ?

—Oui

—Ceci veut dire qu'à tous les ans il y avait des représentations de faites à ce sujet ?

—Plutôt verbales, que dans les rapports. Jusque là, il n'y avait pas eu de mise au point de faite à ce sujet. Ces comptes ont été ouverts au nom de M. Antoine Taschereau. En 1924, pour la première fois après la fusion, la banque a constaté que la façon qu'étaient retirés les intérêts était un peu anormale. Nous avons fait enquête. Cette enquête a duré environ deux ans, elle se poursuivait à chaque inspection. Nous avons alors réalisé que si M. Taschereau pouvait, en vertu des statuts, disposer du capital des argents de l'Assemblée Législative, il pouvait disposer des intérêts.

—M. Roberge, est-ce que votre banque fait toujours des affaires comme cela? Je la croyais plus honnête. .

—Comprenez-moi bien. Les intérêts vont à celui au nom duquel le compte est fait. Quant aux comptes courants, je voudrais faire remarquer que nous avons toujours payé des intérêts sur les comptes courants, selon l'importance du dépôt.

—Aux comptes privilégiés?

—Non. Selon l'importance du dépôt, que ce soit à des particuliers ou à des corporations.

M. le Dr PAQUETTE.—Les comptes de la province n'étaient pas assez importants pour porter intérêt?

—Il y en a plusieurs qui portent intérêt.

M. Duplessis déclara alors qu'il gardait le dossier pour l'examiner, et il demanda au témoin de revenir à la prochaine séance pour être de nouveau interrogé.

La séance prit fin à une heure.

LA TEMPERATURE

Toronto, 10. — (P.C.) La pression a été élevée dans les provinces de l'ouest et vers Terre-Neuve tandis qu'elle a été basse à partir de la baie James vers les grands lacs et au-dessus des états du sud-ouest. Il a fait généralement beau et un peu plus chaud dans les provinces de l'ouest et beau et chaud de l'Ontario aux provinces maritimes.

	Min.	Max.
Dawson	44	74
Aklavik	36	46
Edmonton	44	68
Régina	30	63
Winnipeg	42	60
Toronto	60	78
Ottawa	58	86
Montréal	60	84
Québec	52	78
Saint-Jean	52	78
Halifax	58	74
Charlottetown	48	64

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent: Vent modéré, partiellement nuageux et chaud, puis averses ou tonnerre vers le soir.

Nord-Ouest de Québec et Lac St-Jean : Nuageux et frais avec averses.

Bas St-Laurent : Partiellement nuageux et chaud, puis averses probables le soir ou jeudi.

L'AMIE DE DILLINGER

L'amie du célèbre gangster américain Dillinger vient de se réfugier en Roumanie. C'est elle qui avait dénoncé son amant moyennant 10,000 dollars. Elle reçut ensuite 3,000 dollars pour quitter dans les 8 jours le sol des Etats-Unis.

NOUVEAU CHEF AU MANITOBA

M. Errick-F. Willis est choisi comme chef du parti conservateur provincial à Winnipeg.

QUATRE CANDIDATS

Winnipeg, 10. — (P.C.) Le nouveau chef du parti conservateur du Manitoba est Errick-F. Willis, fils d'un ancien chef conservateur de cette même province.

Trois autres candidats se trouvaient sur les rangs, mais tous trois se sont retirés en faveur de Willis, qui succède au juge F.-G. Taylor, qui siège à la Cour du Banc du Roi depuis dix-huit mois.

Les trois autres candidats étaient le lieut.-colonel Ralph-H. Webb, député, ancien maire de Winnipeg, l'honorable M. James-A. Bowman, ancien président à la Chambre des Communes, et M. W. Sanford Evans, de Winnipeg, leader du parti à la Législature provinciale. Ce dernier, avant l'ouverture de la convention conservatrice d'hier, déclara qu'il se retirait de la lutte. Son nom, cependant, fut laissé sur la liste et il dut se retirer officiellement au cours de la convention.

Le nouveau chef de parti entre en fonction alors qu'une nouvelle élection générale est en vue, sinon pour cette année, du moins pour l'an prochain.

UNE REVISION DES ACCORDS

L'accord commercial intervenu entre le Canada et l'Angleterre, en 1932, sera passé en revue.

UNE DELEGATION

Ottawa, 10. — (P.C.) Une avant-garde d'experts permanents du commerce partira prochainement pour l'Angleterre, précédant plusieurs ministres de la Couronne, afin de passer en revue l'accord de commerce entre le Canada et le Royaume-Uni négocié à Ottawa en 1932. C'est ce qui a été annoncé officiellement par le gouvernement hier.

Le gouvernement n'a fourni aucun détail sur le voyage projeté. On a tout simplement déclaré que les experts et les ministres se rendraient là-bas "en vue de la désirabilité de passer en revue l'accord commercial".

En vue des cérémonies qui se dérouleront au monument de la Crête de Vimy en juillet prochain, on comprend que le ministre de la Défense Nationale, l'hon. M. Ian Mackenzie, le ministre des Pensions, l'hon. M. Power, et le ministre du Travail, l'hon. M. Rogers, se rendront également en Angleterre dès qu'ils seront libres.

Il est possible que le premier ministre fasse lui-même la traversée mais, étant donné qu'il devra se rendre l'an prochain au couronnement du roi, il est possible que le voyage de cette année ne se fasse pas.

On croit en plusieurs milieux qu'aussitôt après le couronnement il se tiendra à Londres une nouvelle conférence impériale générale. Dans l'intervalle, le gouvernement canadien a l'intention de passer en revue les accords de 1932 afin d'en arriver à une base de négociation pour leur revision.

FUNERAILLES DE M. GEORGE-H. CARDINAL

M. George Cardinal, décédé le 5 dernier, a eu ses funérailles lundi matin en l'église de la Basilique de Québec.

BEAU CORTEGE

Un beau tribut d'hommage et de sympathies a été rendu lundi matin à 9 heures en l'église de la Basilique de Québec, à la mémoire de M. George-H Cardinal, époux de dame Mary Sheriddan, décédé le 5 dernier. Le départ s'est effectué à 8 h. 45 de la résidence mortuaire, 31 rue Sous-le-Fort, pour ensuite s'acheminer vers la Basilique où la cérémonie funèbre fut des plus imposantes. Au départ de la maison mortuaire, sous la direction de M. Jules Lépine, le deuil était conduit par ses fils: MM. Geo. et Arthur Cardinal; son frère, M. Arthur Cardinal ; son beau-frère, M. Edouard Sheriddan ; ses neveux: MM. Paul, Henri, Joseph, Charles, Marcel et Fanny Sheriddan ; ses cousins : MM. Michael O'Connor, Edward O'Connor, James Donovan et E. Cloutier.

Dans le cortège, après les membres de la famille, nous remarquions : M. Oscar Drouin, C. R., M.P.P., M. Pierre Bertrand, M.P.P., M. Emile Morin, échevin, Wilfrid Samson, échevin, Frank Dinan, échevin, MM. J.-A. Boutin, Gerald Martineau, P.-A. Boutin, J.-Nap Roy, Sam Vézina, Alphonse Talbot, Paul-A. Laliberté, Eugène Minguy, J.-R. Garneau, Antonio Paradis, Léopold Roy, J.-Sylvio Deschênes, F.-X. Guérin, Philippe Moreau, Jos. Godbout, Elzéal Doré, J.-E. Théberge, Marius Morin, J. B.-L. Morin, Pierre Paquet, J.-C. Leclerc, Pierre McCully, A. Bernier, T.-R. Medley, P.-E. Leclerc, Jos. Gagné, C. Lalonde, Maurice Arsenault, Jos. Samson, R. Bain, J.-O. Huard, J. Nolan, L.-M. Boucher, W. Brown, J.-S. DeBilly, David Gagnon, Alfred Jeffrey, J.-O. Roger, Jos. Tanguay, Capt. Oscar Mercier, D. Power, J. O'Neil, W.-P. Petitclerc, Jos. Shanhan, M. J. Dempsey, W.-J. Doherty, Elz. Genest, J. Levingston, E. Renaud, N. Lamothe, U. Bourgeois, W.-A. Doll, A. Jeffery, L. Jeffery, O. Rouleau, E. Robitaille, Henri Bouchard, J.-O. Turgeon, L.-P. Bégin, J. Noonan, J.-T. Sunderland, G. Cloutier, Roméo Rousseau, etc.

C'est la maison Germain Lepine Limitée qui avait la direction des funérailles.

Lévis a approuvé le plan Bouchard

LE JUGE CHOQUETTE RETOUR DE TORONTO

Notre distingué concitoyen a assisté au congrès annuel du "Canadian Welfare Council". — Une visite a l'hôpital du docteur Dafoe.

A CORBEIL

Lors de la réunion annuelle du "Canadian Welfare Council" qui a eu lieu la semaine dernière à Toronto, l'honorable juge P.-A. Choquette réfuta avec force un des orateurs, le Dr Hagarty, qui prétendait que Québec, comme les autres provinces, connaissait une augmentation des mortalités dues à la tuberculose

D'après M. le juge Choquette, la convention fut un succès sur toute la ligne, tant par l'utilité de ses travaux que par les discours intéressants qui y ont été prononcés.

Revenant de Toronto, M. le juge Choquette s'est arrêté à Corbeil où il a visité les jumelles Dionne. Il s'est déclaré enthousiasmé des moyens que le gouvernement de l'Ontario a pris pour sauvegarder les jumelles "Les enfants n'auraient pu vivre autrement, et je ne vois pas, dit-il, pourquoi les parents se plaignent."

M. le juge Choquette est revenu enchanté de son voyage et de la réception cordiale que lui fit le docteur Dafoe.

LE PERE LELIEVRE A ST-SACREMENT

ADORATION NOCTURNE

C'est ce soir, à 11 heures, qu'a lieu à l'église du T. S. Sacrement, Chemin Ste-Foy, la veillée d'adoration préparatoire a la Fête-Dieu. Les hommes et les jeunes gens sont particulièrement invités à cette adoration prêchée par le R. Père Lelièvre, O. M. I., l'apôtre du Sacré-Coeur et des Retraites Fermées. Des Pères se tiendront à la disposition de ceux qui désireront se confesser. Il y aura messe et communion.

Que tous se fassent un devoir de venir présenter leurs hommages au Christ-Roi perpétuellement exposé dans l'Ostensoir.

Les portes de l'église seront ouvertes à 10 h. 30.

Le jour de la Fête-Dieu, Mgr Benoit Garneau, V. G., P. A., chantera à 8 h. une messe pontificale, recommandée aux intentions de tous ceux qui contribuent à "La Part de Dieu", et le soir, la Procession du T. S. Sacrement se déroulera par les rues de la paroisse : Ch. Ste-Foy, avenues Monk et Joffre.

LE CONGRES SE TIENDRA A BORD DU S. S. "QUEBEC"

M. George McNamee, secrétaire du Club Automobile de Montréal, était en ville hier. Il a fait le voyage pour s'occuper du grand congrès annuel de l'"Adirondack Resort Association", qui se tiendra à bord du vapeur "Québec" de la Canada Steamship Lines. Le bateau quittera Montréal, vendredi soir le 19 juin, et le lendemain matin il prendra quelques congressistes, ici, avant de faire le tour du Saguenay.

Le voyage se terminera dimanche soir, et un grand dîner au Château Frontenac clôturera les assises de cet intéressant congrès. Toutes les réunions des différents comités de l'association auront lieu dans les salons du "Québec".

L'"Adirondack Resort Association" est une vaste organisation touristique dont les membres se réunissent depuis quelques années dans la province de Québec, pour le compte-rendu de leurs activités annuelles. L'an dernier, un voyage semblable au Saguenay avait été organisé.

PROJET DE LOI DE L'HON. M. LAPOINTE

Ottawa, 10. — (P.C.) — L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, dans un projet de loi présenté lundi, à la Chambre des Communes, demande que la Loi des jeunes délinquants de 1919 soit amendée de façon à faciliter la poursuite des personnes qui, après avoir commis une offense en vertu de cette loi, atteignent l'âge statutaire avant que cette offense soit découverte. Le projet de loi a subi sa première lecture.

LA VISITE PASTORALE

S. E. Mgr J.-Omer Plante continue sa visite pastorale dans le comté de Portneuf. Il sera de passage aujourd'hui à St-Ubald, demain à St-Rémi et, le 12, il se rendra à St-Eloi.

Le conseil municipal de Lévis s'est prononcé unanimement, hier soir, en faveur du plan Bouchard pour la résorption du chômage. — Délégation auprès de la Commission Municipale pour la réduction de l'intérêt sur les obligations.

SEANCE HIER SOIR

Le conseil municipal de Lévis, au cours d'une séance tenue hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire L.-S. Durand, a approuvé à l'unanimité le plan Bouchard pour la résorption du chômage dans la province.

La séance plénière du conseil a été précédée d'une réunion du comité général durant laquelle les échevins ont discuté le plan préconisé par l'hon. M. T.-D. Bouchard pour faire travailler les chômeurs. On a fait observer que la ville de Lévis est dans une situation particulière vu qu'elle n'a jamais retiré d'argent pour les secours directs. Doit-elle, malgré cela, se prononcer sur le plan Bouchard? Tous les échevins ont répondu affirmativement à cette question, en déclarant que l'approbation du plan Bouchard permettrait à la municipalité d'obtenir plus facilement l'aide du gouvernement provincial pour l'exécution de travaux dans les limites de Lévis. Une résolution à cet effet a été passée par le comité et ratifiée ensuite par le conseil. La décision a été unanime.

Une autre question importante discutée à la réunion du conseil municipal de Lévis, hier soir, a été celle de la réduction du taux de l'intérêt sur les obligations de Lévis. C'est l'échevin J.-B.-René Roy qui l'a soulevée. La ville ne peut diminuer le taux de l'intérêt sur ses obligations sans l'autorisation du département des Affaires municipales. Le conseil a donc délégué Son Honneur le maire Durand et l'échevin Martin auprès de M. L.-E. Potvin, président de la Commission Municipale, pour discuter la question avec lui et tenter d'en venir à une entente. Si la permission sollicitée est accordée, les détenteurs d'obligations de la ville de Lévis seront avisés et priés de donner leur assentiment.

Le maire Durand a appris à ses collègues qu'un contribuable de Lévis, qui doit au trésor municipal un fort montant en taxes, a quitté la ville dans la nuit de samedi a dimanche avec une grande partie de son mobilier. Il a été décidé que la ville prendrait les mesures nécessaires pour se faire payer ce qui lui est dû par ce citoyen.

M. l'échevin Desrochers, président du service de police, a attiré l'attention de ses collègues sur les agissements d'un groupe de jeunes gens, qu'il croit être des socialistes ou des communistes, et qui se plaisent à coller des affiches suggestives sur les poteaux. Ordre a été donné au chef de police d'arrêter ces jeunes gens pour les interroger.

L'échevin Wilfrid Martin a soulevé, de son côté, la question de travaux urgents d'aqueduc qu'il faudrait faire en certains endroits de la ville. Comme le département de l'aqueduc n'a pas d'appropriations prévues pour ces travaux, il a été décidé que le conseil ferait des démarches pour obtenir l'argent nécessaire.

Le conseil a adopté en seconde lecture les règlements concernant l'imposition des taxes foncières ou autres pour la nouvelle année fiscale. A la demande d'un groupe de jeunes gens, l'incorporation de la Jeunesse Nationale de Lévis a été accordée.

Les membres du conseil ont pris connaissance, également, du compte soumis par la "Levis Tramway Company" pour l'enlèvement de la neige au cours de l'hiver dernier. Ce compte, qui se chiffrait à $1600, dépassait de $57 le montant prévu.

Plusieurs autres questions de moindre importance ont été discutées par le conseil au cours de cette réunion.

SYNDICATS DU VICE ET RACKETEERING

New-York, 10. — (P.C.) — Au milieu de rumeurs voulant que des pots-de-vin aient été offerts pour empêcher la poursuite des inculpés dans l'affaire du "syndicat du vice", le procureur spécial Thomas-E. Dewey s'est mis à étudier 11 autres cas de "rackets" qu'il espère bien anéantir.

Le maire Laguardia a exprimé l'espoir que ces poursuites "montrent bien que la ressemblance entre les "rackets" et la politique disparaîtra rapidement. Ceux qui ont une bonne mémoire... se souviendront de la proéminence de l'individu Luciano au cours d'une élection primaire".

2 ACCIDENTS A COLERAINE

Plusieurs personnes ont été blessées assez gravement au cours de deux accidents d'automobile, dimanche.

A L'HOPITAL

Coleraine, 10. — (D. N. C.) Deux accidents d'automobiles se sont déroulés, dimanche, à Coleraine. Au cours de ces accidents, plusieurs personnes ont été plus ou moins gravement blessées. Le premier s'est produit, vers midi, lorsque l'auto de M. Florent Martel, de Saint-Julien de Wolfestown, est venu frapper un poteau. Le second est survenu lorsque l'automobile de M. Omer LeHoux, de D'Israeli a été frappé par un autre véhicule-moteur appartenant à M. Bois, de St-Grégoire, Montmorency.

M Florent Martel revenait de Black Lake avec des amis, lorsqu'il perdit soudainement le contrôle de son véhicule qui capota dans un fossé et brisa un poteau. M. Martel était accompagné de M Honoré Croteau et de mesdemoiselles Laflamme et Gouin. Le conducteur de l'auto et mademoiselle Laflamme s'en tirèrent avec de légères contusions mais, les deux autres passagers portaient des blessures qui ont nécessité leur transport chez M. le docteur Brochu, de Black Lake. L'automobile a été presque totalement détruite.

Au cours de l'après-midi, à la sortie du village de Coleraine, l'automobile de M. Omer LeHoux fut frappée par celle de M. Louis Bois, de St-Grégoire. Madame LeHoux qui était dans la machine fut blessée à la figure. Une fillette qui l'accompagnait porte aussi quelques blessures. Les occupants de l'auto de M. Bois étaient plus sérieusement blessés. Ils ont été transportés à l'Hôpital St-Joseph de Thetford, où ils ont reçu les premiers soins avant d'être dirigés vers l'Hôpital St-François d'Assise.

UNE ASSEMBLEE DU SYNODE ANGLICAN

Le T. R. Philip Carrington la préside et assure que son diocèse va de l'avant.

IMPORTANT DISCOURS

Ouvrant la session du synode anglican du diocèse de Québec, à la salle paroissiale de la cathédrale Holy Trinity, le Très Rév. Philip Carrington, lord-évêque, a fait une revue des progrès de son oeuvre diocésaine et développa devant les membres du Synode, ses plans pour l'avenir. Le Rév. Carrington a traité particulièrement dans son discours des problèmes de la jeunesse.

Le lord-évêque a aussi protesté contre l'opinion de ceux qui soutiennent que son diocèse périclite ou qu'il est,, suivant les paroles d'un évêque voisin, "a dying diocese".

"Je ne m'accorde point avec eux, dit-il, car les statistiques actuelles montrent que la diminution numérique n'est pas aussi grande qu'on le prétend. Et si la province de Québec doit se développer dans l'avenir, je ne puis voir pourquoi la population anglaise ne pourrait pas partager ce développement avec nos compatriotes français. Les preuves ne manquent pas pour démontrer qu'en plusieurs occasions c'est actuellement le cas.'

Le lord-évêque dit ensuite que des conditions matérielles insuffisantes nuisent à son travail et il fit appel à l'esprit de sacrifice de ses diocésains.

LA GREVE EN BELGIQUE PLUSIEURS ARRESTATIONS

Anvers, Belgique, 10. (P.C.-Havas) — Des renforts de police ont dû être envoyés dans le port lundi soir, alors que des désordres ont éclaté entre débardeurs grévistes et employés de manufactures de potasse qui avaient refusé de faire la grève. Un certain nombre de grévistes ont été arrêtés.

Les personnes qui voulaient franchir les ponts conduisant au port devaient exhiber leurs papiers. Un certain nombre de navires ont dû se délivrer de leurs cargaisons à l'aide de leurs propres équipages, sous la protection de la police.

Les chefs de grève ont fait leur possible pour amener les pilotes et les employés en métallurgie à se joindre à la grève.

RESTRICTION DES APPELS AU CONSEIL PRIVE

Ottawa, 10. (P.C.) — La question de la limitation des appels au conseil privé à Londres est revenue sur le tapis au Sénat canadien, lundi soir. Le sénateur J.-P.-B. Casgrain a demandé à ses collègues d'approuver l'idée de restreindre de tels appels. Dans l'opinion du sénateur Casgrain, un jugement rendu par la cour suprême du Canada, lorsqu'il est unanime, devrait être final excepté sur les questions constitutionnelles. Il ajouta que c'était là l'opinion de plusieurs experts canadiens en matière légale.

La discussion sera reprise plus tard sur ce sujet.

MARIAGE D'UN CONFRERE

A l'occasion de son prochain mariage avec mademoiselle Cécile Trottier, M. Gérard Ouellet, courriériste parlementaire à l'"Action Catholique", sera le héros d'une démonstration au Club des Journalistes, samedi soir, le 20 courant. M. Ouellet fit partie durant plusieurs années de la rédaction de notre journal.

JEUNESSE NATIONALE

Il y aura une assemblée, ce soir mercredi, de la section St-Roch et Jacques-Cartier, en la salle Devarennes, 55½ Dorchester.

La fin de l'année dans nos collèges

Les examens de l'immatriculation pour les élèves de troisième ou versification des collèges affiliés à Laval sont commencés. — C'est la première année que ces examens sont faits. — Les avantages qu'ils fournissent aux candidats heureux. — Les cours de vacances de l'Université Laval débuteront le 27 juillet. — La série complète est de cinquante cours. — MM. Pierre Noël, du Séminaire de Québec et Roch Duval, du collège de Ste-Anne, sont les gagnants du prix Casgrain.

PLUSIEURS PRIX SPECIAUX

Les élèves de troisième ou versification des collèges affiliés à Laval subissent présentement les examens dit "de l'immatriculation". Ces examens sont la première mise en vigueur d'une modification nouvelle au programme des études secondaires adoptée l'an dernier par le Conseil Universitaire.

Ils accordent aux candidats heureux un certificat d'immatriculation comportant de grands avantages. Il fournit aux élèves qui quittent le collège après la Troisième une attestation des études qu'ils ont faites et leur permet, s'ils désirent passer aux universités anglaises, de présenter un diplôme équivalent au diplôme des High Schools.

Les candidats subissent des examens collégiaux sur l'histoire, la géographie, les sciences naturelles (éléments de zoologie, botanique, géologie, minéralogie, astronomie, chimie et physique) ; et sur l'instruction religieuse. Dans chacune des matières un minimum de 60 pour cent doit être conservé.

Ils subissent aussi des examens universitaires sur les matières suivantes : thème latin, versions grecque et latine, composition en langue maternelle et en langue seconde, mathématiques. Les questions sont proposées par l'Université.

On compare souvent défavorablement les gradués de nos collèges avec ceux des institutions étrangères. Pourtant, mercredi dernier les élèves de versification eurent à l'examen de l'immatriculation un texte de Xénophon pour la version grecque, lequel avait été donné aux épreuves du baccalauréat en Sorbonne, le 17 octobre 1929. La revue, "Les Humanités" (nov. 1929) rapportait même que ce texte tiré des "Helléniques" était "assez délicat".

Or, sur 34 candidats à l'immatriculation au Séminaire de Québec, 13 ont obtenu les 4-5 des points.

Il convient de les féliciter de leur beau succès.

LES COURS DE VACANCES

Les autorités de l'Université Laval de Québec ont fixé au 27 juillet prochain l'ouverture de ses cours de vacances pour les institutrices religieuses et laïques.

Voici le programme détaillé de ces cours qui se termineront le 8 août:

B)—Nombre de cours:
a)—8 cours libres.
b)—48 cours obligatoires.
56 cours.

C)—Horaire des cours:
a)—Cours libres : à 2 hres p. m.
b)—Cours obligatoires : à 9 hres et à 10 hres a. m. ; à 2 hres et à 4 hres p. m.

D)—Matières des cours et professeurs:

a)—Cours libres : "L'Action Catholique".
1—Son Eminence le Cardinal : "Les religieuses et l'apostolat laïc".
2—R. P. Henri Roy, O. M. I. : "Prejocisme et Ecole".
3—Sr Marie de Ste-Flore d'Auvergne, r. s. c. : "Le Jécisme féminin".
4—Mlle Blandine Néault : "Le Guidisme catholique et la jeune fille'.

b)—Cours obligatoires de Pédagogie:
1—Théorie:
a—M. Charles de Koninck : "L'Homme et l'Humanité".
b—R. P. Bernardin Verville, O. F. M. : "La famille et l'école".
c—L'abbé G. M.-Déchêne : "La vie spirituelle de l'enfant".
2—Pratique:
a—Mgr Camille Roy, P. A. : "Littérature française".
b—R. P. Alcantara Dion, O. F. M. : "L'Ecole active".
c—L'abbé Lionel Groulx : "Histoire du Canada".
d—L'abbé Chs-Omer Garant : "Histoire Sainte".
f—Rév. Frère Marie-Victorin, F. E. C. : "Sciences naturelles".
g—M. Gérard Morisset : "Dessin".

E)—Debourses;
a)—Inscription aux cours : $3.00.
b)—Inscription aux examens : $1.00.

N. B. — Pour tout renseignement s'adresser à l'abbé Guillaume Miville-Déchêne, Séminaire de Québec. Tél. : 2-4587.

LES PRIX CASGRAIN

MM. Pierre Gobeil, du Séminaire de Nicolet, et Roch Duval, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, fils du notaire Arthur Duval, échevin de Québec, viennent de gagner respectivement les premier et second prix Casgrain à la suite du grand concours intercollégial annuel d'Histoire du Canada. Ce prix est une fondation de madame Thomas-Chase Casgrain pour perpétuer la mémoire de son mari et rappeler son inaltérable attachement à l'Université Laval. Il est attribué aux deux élèves arrivant les premiers dans un concours spécial sur l'Histoire du Canada, auquel participent les élèves de tous les séminaires et collèges classiques affiliés à l'université québecoise. Le premier prix est de $30.00 et le second de $20.00. Ces trophées sont très convoités des collégiens et suscitent un grand enthousiasme parmi eux.

Nos sincères félicitations à MM. Gobeil et Duval.

DES PRIX SPECIAUX

M. Georges-Henri Gamache, élève de Physique-B au Séminaire de Québec, est l'heureux gagnant de la médaille de Son Excellence le Gouverneur-général du Canada. On sait que ce trophée est accordé à celui des élèves qui se classe le premier parmi les concurrents du Séminaire de Québec pour le Prix du Prince de Galles.

MM. Emmanuel Lefebvre et Charles-Henri Morin sont les gagnants du Prix d'Honneur au Séminaire de Québec. Ce prix est accordé aux élèves pensionnaires de la Grande et de la Petite Salle qui, par leur conduite et par leur travail, ont donné le plus de satisfaction au cours de l'année. Les gagnants sont désignés par leurs camarades de division.

MM. Georges-Henri Gamache, Ludger Morency, Léopold Jobin et Gustave Guay sont les gagnants du Prix de Bon Langage à la grande Salle au Séminaire de Québec. On sait que quatre élèves de la petite Salle recevront également des récompenses pour leur application à bien parler. Ils seront connus ces jours-ci. Ces prix ont été fondés au Séminaire de Québec par M. l'abbé Raymond Casgrain.

Nos sincères félicitations à ces brillants élèves.

Une protestation du Conseil Fédéré

Le Conseil des Métiers et du Travail de Québec décide d'envoyer une délégation auprès du conseil de ville pour protester contre les destitutions "sans motifs ou pour des motifs insuffisants" d'employés municipaux. — Cas spécifiques.

UN LONG DEBAT

Le Conseil des Métiers et du Travail de Québec, au cours de son assemblée régulière tenue hier soir, a décidé d'envoyer une délégation auprès du Conseil de Ville de Québec pour protester contre les destitutions "sans motifs", ou sous des motifs "insuffisants" de certains fonctionnaires municipaux.

Il a été tout particulièrement question de M. P.-E. Lamonde, employé comme jardinier à l'hôtel de ville, et de M. G. Abel, du département des vidanges.

M. Walsh, président de l'union des employés municipaux, s'est défendu de vouloir faire de la politique. "On renvoie", a-t-il dit, "de vieux employés sans raison valable, non pas pour réaliser des économies, ce qui en somme serait excusable, mais seulement pour remplacer ces gens par d'autres. Dans certains cas on n'a pas donné de raisons du tout. Pour M. Lamonde, il est vrai, le maire aurait déclaré qu'il n'était pas bon que le fils fut avec son père au service de la ville. Affirmation plutôt étrange.

"Nous avons protesté déjà par lettre contre cet état de choses, mais nous n'avons reçu aucune réponse".

M. Joseph Matte, secrétaire du Conseil Fédéré, fit remarquer qu'une destitution aurait été faite parce que l'employé en question serait allé à

(Suite à la page 11)

CONFERENCE DE LA PETITE ENTENTE

Bucarest, 10. — (P.C.-Havas)—On a appris de source sûre, lundi, qu'une conférence entre les quartiers généraux des trois états de la Petite Entente aura lieu ici, dimanche prochain, afin de coordonner les plans de défense préparés, dernièrement, par chacun de ces pays. Les conclusions d'une assemblée récente des ministres des Affaires Etrangères ont été amplifiées, hier, d'après ce qu'a appris l'agence Havas. De fait, les trois chefs d'état ont réaffirmé leur opposition à l'Ansehluss et à la restauration des Hapsbourgs en Autriche.

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX CHANOINES

Chicoutimi, 10. — (P.C.) — Son Excellence Mgr C.-A. Lamarche, évêque de Chicoutimi, a annoncé lundi, la nomination de M. l'abbé Calixte Tremblay, curé de Baie St-Paul, et de M. l'abbé Joseph Lapointe, curé de Jonquière, comme chanoines honoraires.

M. l'abbé Lauréat Simard, du séminaire de Chicoutimi, a été nommé vicaire de la paroisse de St-Prime, pour succéder à M. l'abbé Georges Lessard, nommé récemment vicaire de St-Félicien.

TROPHEES FRANCAIS

Les prix de diction offerts par le gouvernement français, par l'intermédiaire de M. Jean Riddez, aux élèves du Séminaire, ont été mérités par MM. J.-P. Gosselin et Pierre Vallée, de Rhétorique A, J.-P. Bédard et Léon Chevalier, de Rhétorique B

PROMOTIONS AUX C. N. R.

M. S. J. Hungerford, président du réseau national, annonce la promotion de plusieurs officiers.

M. W. A. KINGSLAND

Montréal, 10. — Des circulaires officielles émises, lundi, à Montréal et à Toronto, annoncent des changements de positions et de titres de directeurs et de hauts officiers du service de l'exploitation du Canadien National, dans la région centrale. M. S.-J. Hungerford, président du réseau national, annonce la nomination de M. W.-A. Kingsland, vice-président et gérant-général de la région centrale, au poste de vice-président de cette même région, avec bureaux à Toronto. M. W.-A. Kingsland annonce les promotions suivantes : M. F.-L.-G. Bond, surintendant-général du district de Montréal devient gérant-général de la région centrale avec bureaux à Toronto. M. T.-C. Hudson, surintendant-général du district du sud de l'Ontario succède à M. F.-L.-C. Bond, comme surintendant-général du district de Montréal, et M J.-F. Pringle, surintendant-général du service des transports, succède à M. Hudson en qualité de surintendant-général du district du sud de l'Ontario.

M. Kingsland débuta dans les chemins de fer en 1887. En 1900, il fut nommé auditeur du Canadian Northern Railway avec bureaux à Québec. Ce chemin de fer fut plus tard uni au Canadien National. M. Kingsland permuta ensuite dans le service de l'exploitation où il ne tarda pas à devenir surintendant de l'exploitation au camp de concentration de Valcartier lors de la déclaration de la guerre. Il était alors en charge du transport des troupes. En 1915, M. Kingsland devient surintendant-général du Canadian Northern à Montréal, puis gérant-général des lignes de l'est en 1920. En 1925, M. Kingsland s'en va à Winnipeg en qualité de gérant-général de la région de l'Ouest du Canadien National pour enfin occuper le poste de directeur de la région centrale en 1929.

M. F.-L.-C. Bond, le nouveau gérant-général de la région centrale est un citoyen de Montréal et un élève de l'Université McGill, où il gradua en 1898, au cours de l'été de sa dernière année à l'Université McGill. M. Bond travailla sur la ligne d'Ottawa du C. P. R. Il travailla aussi durant un autre été dans la région du Lac des Bois.

M. Bond entra au service du Grand Tronc comme adjoint de l'ingénieur-résident de la région de l'est en 1896. En 1901, il fut nommé ingénieur en charge de la construction des voies doubles. De janvier à mars 1902, il devint surintendant de la construction du tunnel de Park Avenue, N. Y. Il était de retour au Grand Tronc en avril. Il fut alors nommé ingénieur-résidant de la région de l'est pour devenir en 1913 ingénieur de division des lignes de l'est.

M. Bond servit durant la guerre comme Major dans le 10ième Bataillon des Canadian Railway Troops. Après la démobilisation, le Major Bond revint au Canada et fut nommé ingénieur-en-chef du Grand Tronc. Lors de l'amalgamation, il fut nommé ingénieur-en-chef de la région centrale avec bureaux à Toronto pour devenir en 1924 surintendant-général de la région de Montréal.

M. Thomas C. Hudson, le nouveau surintendant-général de la région de Montréal, commença sa carrière ferroviaire en 1886 comme messager à la jonction de Carleton du Pacifique Canadien. Il passa rapidement d'apprenti machiniste au poste de chef des usines de Carleton Jonction en 1904. Deux ans plus tard, M. Hudson est nommé chef des locomotives du Canadien Pacifique à Ottawa. En 1907, M. Hudson entre au service du Canadian Northern comme chef à Parry Sound. Dans la même année, il est nommé mécanicien-en-chef du Canadian Northern à Shawinigan. Il occupa le même poste sur la ligne du Lac St-Jean et à Joliette. En 1918, M. Hudson devient mécanicien-en-chef-général à Montréal. En 1923, il est nommé adjoint du surintendant-général des forces motrices à Toronto pour devenir surintendant-général de la région du sud de l'Ontario du Canadien National.

M. James-F. Pringle qui occupera le poste de surintendant-général de la région du sud de l'Ontario entra au service des ingénieurs du Canadien National en 1919, comme ingénieur-adjoint. En 1923, il devient ingénieur du service des transports. En 1925, il devient adjoint du chef des transports et, plus tard, dans la même année devient surintendant-général-adjoint des transports à Toronto. En 1932, il est nommé surintendant-général du service des transports.

LE TRAVAIL SERA POURSUIVI JUSQU'AU 15 AUX T-RIVIERES

Trois-Rivières, 10. — (P.C.) — Le travail de construction des docks au coût de $369.000 va se poursuivre jusqu'à la mi-juin dans le port des Trois-Rivières, a-t-on annoncé ici, lundi. Ce travail fut discontinué au cours de l'hiver dernier, et il reste encore à construire trois vastes hangars et 600 pieds de quais. Depuis 1929 il a été dépensé au-delà de $2,500,000 pour le développement du port trifluvien.

ON SIEGERA LE SOIR AUX COMMUNES

Ottawa, 10. — (P.C.) — La Chambre des Communes commencera à siéger le mercredi soir, à partir du 17 juin prochain, a-t-il été décidé. Le premier ministre MacKenzie King avait d'abord l'intention de commencer à tenir ces séances du soir dès cette semaine, mais il dut changer d'idée après avoir appris que M. Bennett avait pris un engagement pour mercredi soir de cette semaine.

Une jolie fête à M. Lucien Martial

M. Lucien Martial, depuis dix ans professeur de dessin et de décoration à l'Ecole des Beaux Arts, a reçu de ses élèves un magnifique témoignage d'estime à l'occasion de son départ pour l'Europe, où il passera la belle saison.

DINER ET DISCOURS

Jeudi, le 4 juin, au club St-Louis, un dîner était offert à M. Lucien Martial, sur le point de partir pour l'Europe. Depuis dix ans professeur de dessin et de décoration à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, M. Martial méritait amplement cette preuve d'estime et de reconnaissance de la part de ceux auxquels il s'est dévoué avec tant de coeur et tous ses élèves, tant anciens qu'actuels, au nombre d'environ quatre-vingts, étaient présents à la charmante réunion.

La salle avait été décorée pour la circonstance de dessins humoristiques où la fantaisie et la bonne humeur des rapins s'étaient donné libre cours.

A la table d'honneur, on remarquait, outre M. Martial, mademoiselle Simonne Hudon, professeur de gravure et de perspective, M. Paul Rousseau, professeur d'architecture et M. Gaston Fiset, un des plus brillants élèves des Beaux-Arts, chargé de présider le dîner. M. J.-B. Soucy, sous-directeur de l'Ecole et représentant de M. Maillard, absent de la ville, n'avait pu malheureusement y assister.

A l'issue du repas au cours duquel régna la plus joyeuse effervescence, une santé fut portée au héros de la fête, et M. Rousseau, dans une pittoresque allocution, lui offrit, au nom de la collectivité, des souhaits de bon voyage et de prompt retour. M. Fiset l'invita ensuite à prendre la parole.

M. Martial se dit d'abord très ému de ce vibrant témoignage d'affection et assura ses élèves de son attachement et de l'intérêt qu'il leur portait; puis, après avoir évoqué ses débuts comme professeur, il fit une brève synthèse des dix années qui venaient de s'écouler dans l'accomplissement de sa tâche.

"A l'instar d'un grand nombre de mes compatriotes, dit M. Martial, j'avais la curiosité du Nouveau-Monde et l'idée préconçue qu'il était peuplé de millionnaires. Or, un jour, M. Bailleul se présenta chez moi, à Paris. J'arrivais alors de voyage et rapportais de mes pérégrinations maints travaux de toutes sortes. Dès qu'il eût décliné ses noms et qualités, croyant avoir affaire à un mécène canadien, je sortis, plein d'espoir, toiles et esquisses et fis le panégyrique de ma

(Suite à la page 11)

DECES DE MME JOSEPH BLOUIN

Madame Blouin, née Arthémise Gagnon, est décédée, hier matin, à l'âge de 76 ans. Elle était la soeur de M. l'abbé Joseph Gagnon, de St-Gervais.

OBSEQUES VENDREDI

Nous avons appris la mort de madame Blouin, née Arthémise Gagnon, épouse de feu M. Joseph Blouin, ancien épicier de la rue Châteauguay. Madame Blouin est morte, hier matin, à l'âge de 76 ans. En elle disparaît une des personnes les plus distinguées de la paroisse Notre-Dame de Grâce, une femme de bien, profondément chrétienne et dévouée à toutes les oeuvres de bienfaisance et de charité.

Madame Blouin laisse dans le deuil, cinq enfants ; la Révérende Soeur Bénoit-Joseph (Albertine), et la Révérende Soeur St-Ferdinand de Castille (Jeanne), toutes deux de la Congrégation Notre-Dame, à Beauport ; madame Apollinaire Pouliot (Délia) ; mademoiselle Emélia Pouliot et M. Joseph Blouin, épicier. Elle était la soeur de M. l'abbé Joseph Gagnon, curé de St-Gervais, de MM. Théodore et A.-G. Gagnon et de madame Vve Eudore Langlois ; la belle-soeur de madame François Hébert et de madame Frs Blouin ; la tante de M. l'abbé Théodore Gagnon, curé de Ste-Foy et de la Révérende Soeur Ste-Marie-Lucie, de la Congrégation Notre-Dame.

Les funérailles de madame Blouin auront lieu vendredi matin, à 9 h., en l'église de Notre-Dame de Grâce.

Aux membres de la famille en deuil, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

REUNION DES DENTISTES

Le dîner annuel des dentistes du district de Québec aura lieu ce soir, 10 juin, à 7 h., au Kent House. A l'assemblée qui suivra il y aura discussion sur le choix des candidats à la mise en nomination aux postes de gouverneur du collège.

La réunion se tiendra sous les auspices de la Société de Stomatologie de Québec.

LES PHILATELISTES

Il y aura une réunion spéciale de la Société Philatélique et Numismatique de Québec, ce soir à 8 heures p m. à la Salle des Anciens, 2, rue Cook, (Edifice de l'Académie Commerciale).

Comme cette réunion est la dernière d'ici le mois de septembre, il est à espérer que tous les collectionneurs se feront un devoir d'y assister.

S. S. L'ILE D'ORLEANS

● HORAIRE ●

Le, et après lundi, 25 MAI, jusqu'à nouvel ordre.

SEMAINE

DEPART DE L'ILE	DEPART DE QUEBEC
6.30 A. M.	7.30 A. M.
8.15 A. M.	9.15 A. M.
1.00 P. M.	2.15 P. M.
3.45 P. M.	5.15 P. M.
5.45 P. M.	6.30 P. M.

DIMANCHE

8.15 A. M.	9.00 A. M.
1.30 P. M.	2.15 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.

Sujet à changement sans avis

La Traverse de l'Ile d'Orléans Ltée

Tels: 2-3782, 4-0606 — 59, Sous-le-Fort, QUEBEC

TARIF D'AUTO

Série de billets.—10 passages aller et retour, chauffeur compris $2.00

RÉDUCTIONS EN VOITURES ORDINAIRES

LES PLUS BAS TARIFS DEPUIS LONGTEMPS

Vitesse-Confort-Sécurité

A LA PORTÉE DE TOUS

Grâce à ces économies le voyage par train est plus invitant que jamais. Aucune autre méthode de transport n'est aussi sûre, aussi rapide et aussi confortable.

Goûtez la régularité des services en toutes saisons et par tous les temps, le confort des sièges larges, des fumoirs et des salles de toilettes, l'avantage de pouvoir marcher et se délasser. Voyagez par fer, *sans fatigue.*

NOUVEAUX TARIFS RÉDUITS, EN VOITURES ORDINAIRES, DE QUÉBEC

À	Un sens	6 mois aller et retour	Fin de semaine aller et retour
Berthierville, Qué..	$3.50	$6.30	$4.40
Campbellton, N.B.	8.15	13.20	10.20
Chicoutimi, Qué...	6.85	12.35	8.60
Dolbeau, Qué.....	7.00	12.60	8.75
Drummondville....	3.00	5.40	3.75
Edmundston, N-B.	7.15	11.65	8.95
Gaspé, Qué	14.00	23.85	17.50
Grand Piles, Qué...	3.05	5.50	3.85
Halifax, N-E.....	15.70	25.45	19.65
Joliette, Qué.....	3.90	7.00	4.90
La Malbaie, Qué...	2.60	4.75	3.50

À	Un sens	6 mois aller et retour	Fin de semaine aller et retour
La Tuque, Qué....	$3.90	$7.00	$4.90
Mégantic, Qué....	9.35	16.85	11.70
Moncton, N-B.....	11.00	19.25	13.75
Montréal, Qué....	4.90	8.80	6.15
Noranda (Rouyn).	15.20	27.35	19.00
North Bay, Ont....	15.10	27.20	18.90
Ottawa, Ont.....	8.00	14.40	10.00
Richmond, Qué....	2.95	5.30	3.70
Rivière du Loup...	3.50	5.65	4.40
St. Hyacinthe, Qué.	3.85	6.95	4.85
St. Léonard, N-B..	7.75	12.60	9.70
Saint John, N-B....	11.00	20.15	13.75
Shawinigan Falls..	2.65	4.75	3.35
Sherbrooke, Qué...	3.70	6.65	4.65
Taschereau, Qué...	13.85	24.95	17.35
Toronto, Ont.....	14.90	26.80	18.65
Trois Rivières, Qué.	2.35	4.25	2.95

Voyagez par Fer

Réductions correspondantes pour d'autres endroits

Votre agent vous dira quelles économies vous pouvez faire.

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN